



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



n. 511³

Mercur

- 1757, 6, 2

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

J U I N. 1757.

SECOND VOLUME;
Qui tiendra lieu du second Volume de Juillet:

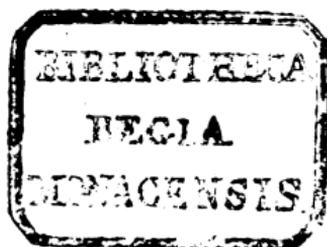
Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

CHEZ } CHAUBERT, rue du Hurepoix.
PISSOT, quai de Conty.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, quai des Augustins.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.





A V I S

De l'Auteur du Mercure.

LE juste desir de répondre à l'empressement de plusieurs de nos Abonnés, nous oblige de donner en Juin le second volume de Juillet, pour y joindre le premier tome de la collection des anciens Mercures. Nous ne l'avions annoncé que pour le premier d'Août; mais nous avons pressé notre travail, persuadés que le Public nous sçaura gré de recevoir ce volume six semaines plutôt, & qu'il pardonnera à notre zele d'avoir accéléré à ce dessein l'impression du Mercure qui paroît aujourd'hui. Ce déplacement ou plutôt cette anticipation, n'aura lieu que cette

A ij

fois-ci. On aura le second volume de la Collection le premier Juillet, sans faute. Les autres suivront de mois en mois.

Pour avoir chaque volume de cette Collection, on s'adressera à M. LUTTON, qui le distribuera conjointement avec le Mercure du mois. Il demeure toujours *rue Sainte-Anne*, Butte Saint Roch, entre deux Selliers. Le prix est le même, c'est-à-dire 30 sols le volume pour ceux qui s'abonneront, & 36 sols pour les autres. Comme nous ne donnerons de l'ancien Mercure que douze volumes par an, l'abonnement ne sera que de 18 liv. d'avance, ainsi que nous l'avons annoncé dans le premier Avis que nous avons publié.



MERCURE DE FRANCE.

J U I N . 1757.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

V E R S

*A Madame de l'Est... sur ce qu'à la lecture
de l'éloge de M. de Fontenelle dans le
Mercure, elle s'applaudissoit à son exem-
ple de ne sçavoir que sourire.*

Ce trait vous enchante, Silvie ;
Fontenelle en toute sa vie
Ne connut que le doux souris :
Ce Maître aimable en l'art de plaire ;
A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Laissoit au profane vulgaire

Le bruyant éclat & les ris.

Des immortels tous deux vous tenez cet usage :

Eleve de ce Dieu dont il eut les faveurs ,

Apollon lui donna ce sourire en partage :

Présent heureux ! expression du sage ;

Mais par ce doux souris qui soumet tous les
cœurs ,

L'amour vous accorda mille fois davantage.

Par le Montagnard des Pyrénées.

LE CHOIX DIFFICILE.

Avis à Life.

*A Madame de Mol. de L*** :*

LA folie des femmes est d'être aimées. Leur foiblesse est l'amour : j'ajoute que c'est le principe de toutes leurs vertus & de leurs défauts.

La qualité de leur esprit lui donne sa tournure. Il est vif, actif dans les unes, intéressé dans les autres : ambitieux dans celles-ci, quelquefois sensible & vertueux : toujours porté vers le plaisir ; mais souvent arrêté par la honte, les yeux du public & la vanité.

L'amour est l'élément des femmes : c'é-

toit pour flatter tout son sexe que Mademoiselle de Scuderi disoit , que la vraie mesure du mérite se doit prendre sur l'étendue de la capacité qu'on a d'aimer.

Les femmes sont plus faites pour les sentimens que pour les sciences. Celles qui s'y adonnent unissent l'un à l'autre. Colomb amoureux, & la tendre Zama sont les héros de Madame du Bocage. Madame Deshouliere ne parle que tendresse dans ses vers ; & le sentiment qui regne dans les Lettres de Madame de Sévigné les rend délicieuses : les femmes ne se plaignent que de voir ce ton si mal employé ; elles ne peuvent pardonner une si vive tendresse d'une mere à sa fille. Qu'elles fassent réflexion à ce qu'elle dit , que cet attachement la fauvoit d'un autre qu'elle appelloit plus dangereux , & sûrement il ne se présenta personne d'assez délicat pour satisfaire son goût , son génie & son cœur. On peut assurer , sans médifance , que si elle l'eût trouvé , tout seroit rentré dans l'ordre ; elle n'eût eu que de l'amitié pour sa fille , elle eût adoré son amant.

Bref , c'est le sort des femmes ; elles doivent aimer : c'est le goût des femmes d'être aimées ; elles le sont moins à mesure qu'elles veulent multiplier leurs adorateurs. Telle est la sphere du feu qui agit

8^e MERCURE DE FRANCE.

avec bien plus de force sur la poudre & le salpêtre , à mesure qu'il est plus resserré.

Je prêche une morale qui sera goûtée de peu de femmes : où est celle qui se contente d'un amant ? où est celle qui peut en avoir trois & qui n'en a que deux ?

La coquetterie a tout gagné. Il ne reste de couples fideles que ces vieux attachemens dont l'habitude est le lien , & quelques belles dont le cœur vertueux & sensible se borne à régner sur un cœur sensible & vertueux.

Notre siècle aime le changement , la légèreté , le *papillonage*. Telle femme est courue par dix agréables ; parce que dix agréables , qui l'ont quittée , l'aimoient auparavant. On se les arrache , la mode décide ; rien ne cede à ce goût que celui des Actrices. Reines sur le théâtre , elles semblent l'être de tous les cœurs.

Lise , ce ton étoit de mode dans la Capitale : changez de goût en changeant de climat. Lise , soyez attentive à mon histoire. Le nombre des amans n'est point inépuisable en Province ; courez de l'un à l'autre , j'y consens. Vous êtes aimable , vous les aurez tous ; mais tous vous quitteront. Lise , retournez sur le grand théâtre , ou faites un choix. Trouvez les sentimens , la sincérité & la vertu : aimez alors,

Je vous le permets. Je ne me cite que dans la foule : choisissez. Si le sort tombe sur moi , si votre choix me regarde ; j'ôte le masque , je me nomme ; j'ose dire que mon cœur vous répond de ce que vous cherchez.

Silvie avoit aimé ; elle étoit femme , elle avoit passé vingt ans. Le sort lui avoit ravi deux amans. Elle avoit pris un époux par raison de convenance : elle l'estimoit ; mais qu'est-ce qu'un époux qu'on estime , après des amans qu'on a adorés ? Cette vie tranquille lui laissoit un chagrin , un dégoût qui la rendoit méconnoissable.

Silvie avoit des traits délicats , une figure intéressante , de beaux yeux , un son de voix gracieux , une taille aisée & naturelle , que la maigreur rendoit peut-être un peu moins agréable lorsqu'elle se négligeoit. Ce défaut ne s'étendoit point sur son visage. Nos merveilleux l'eussent appelé un visage à croquer. Elle étoit blonde sans fadeur , triste par goût , vive par caractère ; animée , lorsque le jeu lui plaisoit , fuyant l'ennui , & semblant le porter partout où la compagnie pouvoit lui déplaire : aimant le jeu au défaut d'autres plaisirs , paroissant ne faire mystère de rien , & ne confiant son secret à personne. Naturelle dans ses propos , heureuse dans

10 MERCURE DE FRANCE.

le choix de ses termes, s'exprimant avec légèreté & noblesse, d'un esprit aisé & délicat, plaisantant avec grace, tranchante dans l'humeur, peu vindicative, mais coquette.

Certains hommes lui déplaisoient, & n'auroient pu lui arracher une parole. Beaucoup avoient le don de lui plaire; elle parloit peu avec eux, mais parloit bien. Ceux qu'elle aimoit la trouvoient différente; la conversation ne languissoit plus; ses yeux animoient tout, & parloient à plus d'un amant à la fois: elle étoit amusante dans ses récits; touchante par ses sentimens: elle peignoit la douleur ou la gaieté dans son geste & ses manières.

Elle avoit le secret des légères incommodités; des insomnies, des migraines, des douleurs de poitrine, des vapeurs, tous maux à la mode; elle jouoit tout cela avec une adresse admirable: elle n'en étoit pas moins belle. Elle se servoit de ces prétextes dans des momens d'humeur pour peindre le ridicule des gens qui lui déplaisoient, le leur dire à eux-mêmes comme malgré elle; mais rien ne lui échappoit sans dessein.

Ce caractère singulier intéressa Damon; la figure & les traits l'avoient déjà frappé.

Il avoit aimé une femme dont Silvie avoit les yeux & les manieres. Amour malheureux ! il regrettoit cette amante. La mort avoit tranché ses jours. Il l'avoit pleurée, & la pleuroit encore ; il avoit été heureux, & n'avoit pu l'être depuis. Il s'étoit même défendu l'amour comme un crime : son cœur lui échappa, il aima Silvie. Elle s'applaudit de sa conquête. Damon avoit de quoi plaire ; il avoit été aimé de bien des femmes sans le chercher. A peine, pour se distraire de sa douleur, avoit-il voulu feindre pour quelques instans de partager leurs sentimens & leur amour.

Incapable de tromper, il portoit la sincérité au-delà de ses bornes ordinaires. On lui trouvoit de l'esprit sans affectation, du feu & du génie dans les moindres bagatelles : une grace, des yeux, & une façon de se présenter qui l'avoit fait préférer aux traits réguliers, aux teins fleuris, & à l'air important & décidé des petits maîtres. Il les détestoit, & il en étoit le fléau.

Silvie lui rappella tout son amour ; il s'y livra avec cette facilité qu'on trouve à faire reprendre à une riviere que des digues détournoient, le cours qu'on l'avoit forcé d'abandonner. Son cœur flétri, sembla renaître. Il crut plaire, & il plut. Il aima, & il fut aimé. Son bonheur auroit

12 MERCURE DE FRANCE.

duré autant que sa vie, s'il avoit été toujours également aimé. Silvie flattée de sa conquête vouloit la conserver. Si Damon eût été seul à lui faire la cour, Damon eût peut-être toujours été heureux. Silvie n'auroit point cherché d'autres amans : mais ils vinrent ; comment se défendre de les écouter ? Ils parlerent, comment ne pas leur répondre ? Elle les enlevoit à d'autres, comment ne pas ajouter ce nouveau triomphe au premier ?

L'inconstance de l'un ne l'inquiétoit pas ; il étoit petit-maître, elle croyoit le fixer. L'air maussade de l'autre ne la dégoûtoit point ; il avoit le teint vif, les cheveux bien placés & de beaux traits. La taille avantageuse du troisieme la charmoit, ainsi que son ton de badinage. Peut-être la légèreté, le goût pour la danse & l'adresse à tous les jeux, lui donnoient du penchant à aimer le quatrieme. Combien d'autres qui l'entouroient cherchoient à lui plaire, & dont elle aimoit les talens ! Un mot à l'un, un sourire à l'autre ; elle ménageoit tout. Ce silence obstiné, l'humeur disparoissoient avec eux ; elle sembloit s'être ménagée ailleurs pour suffire à tant de coquetterie. Tous lui plaisoient ; mais son goût étoit décidé pour Damon. Il avoit les momens de choix ; les moins

des faveurs lui en annonçoient de plus grandes. Silvie y mettoit tout le charme qui dépendoit d'elle : il avoit lui seul tout ce qu'elle accordoit aux autres en divers temps.

Cette légèreté l'amusa d'abord ; il crut y voir de la joie , & peut-être trop présomptueux , il se persuada d'être cause de ce changement & de cette vivacité. S'il n'avoit cherché qu'à amuser son loisir , cette humeur l'eût diverti. Ce ton qu'il avoit vu dans d'autres sans peine , il l'auroit vu de même encore. Mais il aimoit : il souffroit , il voulut se plaindre. Il avoit tort : tout étoit pour lui ; il craignoit son ombre , disoit Silvie. Se plaignoit-elle des femmes qu'il voyoit ? Il y en avoit d'aimables , qui joignoient à de beaux traits , de l'esprit , de l'agrément , & même de l'attachement pour lui. Je le vois , disoit Silvie , & je ne crains rien. Je suis sûre de votre cœur , cela me suffit. Elle triomphoit , elle pensoit vrai ; mais elle ne se justifioit pas. Damon , dès qu'il lui avoit plu , avoit fermé les yeux aux charmes qui auroient pu lui plaire. Silvie l'avoit arraché à la plupart de ses sociétés ; elle s'y étoit brouillée pour jouir plus amplement de sa victoire ; je ne dis pas assez , pour jouir de sa liberté toute entière , se trouver avec ses

74 MERCURE DE FRANCE.

amans, écouter leurs discours, s'applaudir de pouvoir attirer tout le monde après elle, enlever aux autres ceux qui leur plaisoient, & fixer loin d'elles ceux qu'elle craignoit qu'elles ne lui enlevassent.

Damon étoit trop sincère pour dissimuler. Il se plaignit encore; il voulut rompre, il chercha à le faire: il ne put y réussir, son cœur s'y opposa. L'absence & l'éloignement lui firent sentir toute la force de sa passion; il se trouva malheureux de s'être laissé aller à ce penchant flatteur: il avoit trouvé sous les mêmes traits un cœur bien différent. De quoi ne fut-il pas témoin? S'il étoit aimé, ses rivaux l'étoient autant & peut être davantage. Il en seroit mort de douleur, si la douleur causoit la mort; mais il n'avoit déjà que trop éprouvé qu'elle rend mille fois plus malheureux que si elle ravissoit la vie.

La même main qui le flattoit, flattoit son rival. Les yeux qui disoient qu'il étoit aimé, venoient de dire la même chose à un autre, ou alloient le faire.

Silvie offroit d'éloigner d'elle tous ceux qui déplaisoient à Damon. Il n'acceptoit rien; il faisoit bien: tout cela n'eût servi qu'à la rendre parjure. L'adresse de Silvie faisoit naître pour elle des sujets de brouillerie partout où elle ne vouloit pas se

trouver avec Damon. Elle formoit des liaisons avec ceux que le goût de son amant lui défendoit de voir. Si elle étoit coquette, elle étoit plus adroite encore ; mais Damon le lui avoit dit cent fois. Il n'est pas possible de tromper les yeux d'un amant.

Damon vit toute la légèreté de Silvie. Sa philosophie revint ; il continua à la voir quelquefois, ce manège l'amusoit ; il l'aimoit moins, & lui laissoit entrevoir sa froideur. L'expression des plus tendres sentimens ne put ranimer sa tendresse. Il voyoit la fausseté de Silvie ; il l'aima moins encore, & cessa enfin de la voir. Elle courut ceux qui l'avoient cherchée, ils s'en lassèrent. Elle en eut de nouveaux, ils la quitterent de même. Elle fut contrainte de se borner à un homme qui l'ennuya, qu'elle ennuyoit, & finit par regretter tendrement Damon, qui la plaignit toujours.

Lise, cette leçon vous plaît-elle ? Vous aurez mille amans ; vous unissez tant de charmes à un caractère heureux, au goût de la lecture & des belles choses ! Vous avez sçu, dans un âge où il est permis de l'ignorer, que la beauté passe, que le teint se flétrit, que les graces fugitives s'envolent après ces premières années de

16 MERCURE DE FRANCE.

jeunesse ; que les ris & les jeux s'éloignent avec les amans , que la raison seule demeure , & qu'elle est bien foible , si on ne l'a éclairée par la lecture , ornée & embellie par le goût , étayée par les réflexions. Vous avez sçu tout cela ; le grand monde , les spectacles , le ton de la Capitale , où les belles ne sont estimées telles que lorsque l'esprit répond à la beauté , vous ont appris à dédaigner le frivole des femmes qui jouissent sans penser , & qui ne réfléchissent que sur l'amant du jour & sur l'ajustement à la mode.

L'inclination fondée sur la vertu , sur l'affortiment de caractère , sur les qualités essentielles dure toujours. Si vous trouvez un amant de cette espece , ménagez sa tendresse & son cœur , il ne peut manquer d'être jaloux de vos charmes. Evitez-lui des chagrins que ne doit point connoître un amant sincere.

Le besoin d'aimer est dans votre sexe un besoin du cœur. Que le vôtre ne vous aveugle pas. Choisissez , décidez - vous ; que ce ne soit pas d'un coup d'œil. Approfondissez l'ame , les sentimens ; que l'esprit vous détermine & le caractère : faire choix d'un amant sur la finesse de ses traits , sur le brillant de son teint , c'est vouloir être trompée. La beauté dans les

hommes , la régularité & la délicatesse des traits , annonce le goût , l'esprit & le caractère des femmes , & les femmes ne sont point faites pour s'aimer les unes & les autres. Les femmes frivoles courent ces jolis visages ; elles se retrouvent bientôt en eux avec tous leurs défauts ; & comme dit la Bruyere , les femmes ne se plaisent point entr'elles par les mêmes agrémens qu'elles plaisent aux hommes. Mille manieres qui allument dans ceux-ci les grandes passions , forment entr'elles l'aversion & l'antipathie. Les femmes en effet éprouvent bientôt ces sentimens pour les hommes qui leur avoient plu par la beauté. Ces agrémens même font naître le dégoût ; ils sont accompagnés de mille défauts , & de plus de foiblesse encore & de fatuité. Il n'est que celles qui n'en ont point été recherchées , qui ne les ont point connus , qui les regardent encore.

Life , vous êtes trop sage pour vous déterminer par la beauté : vous êtes trop belle pour la chercher en autrui , ce ne seroit qu'une foible image de vous-même. Pour fixer votre goût , Life , je finis par ce que dit la Bruyere : L'air spirituel est dans les hommes ce que la beauté des traits est dans les femmes ; c'est le genre de beauté où les plus vains puissent aspirer.

16 MERCURE DE FRANCE:

J'ajouterai , & c'est d'eux que les femmes reçoivent l'hommage le plus flatteur où elles puissent prétendre.

Par le même.

LE BILLET D'ENTERREMENT

ET LE BILLET DE MARIAGE.

F A B L E.

DEUX Billets , à l'envi , vantant leur destinée ;
De leur prix dispuoient entr'eux.
L'un , qu'avoit signé l'Hyménée ,
De l'étroite union de deux cœurs amoureux
Annonçoit l'heureuse journée ;
Et l'autre , qui portoit le cachet d'Atropos ;
Du convoi d'un mortel reçu dans l'Elysée ;
Fixoit la pompe peu sentée ,
Et demandoit aux gens des vœux pour son repos.
Le premier se donnoit fièrement l'avantage.
Il charmoit deux Amans dont il combloit les
vœux ;
Il marquoit l'instant précieux ;
Où l'Hymen scelleroit un si doux esclavage.
Il alloit assembler les plaisirs & les jeux. . . .
Frere , de vos destins faites moins d'étalage ;
Repartit celui-ci. Vous flattez deux Amans ;
Mais combien de rivaux rendez-vous mécon-
tens !

De combien d'héritiers trompez - vous l'espérance !

Ce n'est pas tout : l'amour perd sa puissance ;
Sitôt qu'Hymen dispense ses présens.

Laissez agir, & l'Hymen, & le temps :

(Tous deux savent livrer les cœurs à l'inconstance :)

Vous verrez vos époux , d'abord indifférens ;

Puis dégoûtés, puis à la haine en proie ,

Attendre de moi seul la fin de leurs tourmens ;

Que de gens aujourd'hui me lisent avec joie !

La veuve du défunt , & nombre de galans ;

Ceux qui succèdent à ses places ,

Et ceux qu'ombrageoient ses talens ;

Ceux qu'au retour engageoient quelques graces ;

Que sa pitié leur fit en des temps malheureux ;

Ses héritiers , valets , fils ou neveux ,

Dont la douleur est peu sincere ;

Le Curé , les Plaideurs , l'Huissier & le Notaire ;

Tous gens qui pilleront son bien à qui mieux
mieux,

Vous voyez , mon ami , qu'on ne vous cede guere ;

Mais , pour vous confondre en deux mots ,

J'annonce un éternel repos ;

Vous , une éternelle souffrance :

Je désigne l'heureux moment

Qui de la vie acheve le tourment ,

Et vous , l'instant qui le commence.

J. E. AUBERT.

SUR la maniere d'écrire & de lire la Vie des Grand Hommes, par M. de Mau-pertuis.

SI l'on pense que les grands hommes sont donnés au monde pour servir d'exemples, on verra de quelle utilité il est d'écrire leur vie. Aussi les plus excellens Auteurs ont-ils regardé comme une de leurs plus dignes occupations celle de faire connoître ces hommes précieux à ceux qui n'ont pas pu les voir, & aux siècles où ils n'ont pas vécu.

Les vies des anciens Philosophes que nous a laissées *Diogene Laërce*, ne sont pas seulement un des livres les plus agréables; elles sont un de ceux dont la lecture est la plus utile. L'histoire de la philosophie de *M. Brucher*, qui joint à la vie de tous les Philosophes anciens & modernes le précis de leurs opinions, ne sçauroit être assez lue, ni assez louée. Le Recueil des vies de nos Philosophes François, écrites avec tant d'élégance par *M. de Fontenelle*, moins l'éloge des morts que l'instruction des vivans, auroit dû nous délivrer pour jamais de ces oraisons funebres, où le mort ne fournit qu'une généalogie &

des titres , où l'Auteur ne met que de l'esprit & des mots.

Un style pur , une analyse exacte , un examen judicieux , semblent suffire à ce genre : il y reste cependant encore quelque chose à desirer , & qui demande plus de subtilité que le reste : c'est de comparer les grands hommes les uns avec les autres. D'une exacte discussion de ce qui leur appartient , il se forme un résultat plus juste & plus animé que ne le peut être tout jugement abstrait sur les différents genres de mérite.

C'est ainsi que *Plutarque* , après avoir peint les personnages les plus illustres de l'antiquité , du pinceau le plus agréable & le plus fidele , n'a pas cru avoir tout fait ; il a voulu rapprocher ses tableaux les uns des autres , pour faire mieux distinguer les traits de ceux qu'il avoit peints. On a une idée trop imparfaite des grands hommes lorsqu'on n'en juge que par leur supériorité sur les hommes ordinaires qui sont à une trop grande distance d'eux ; ce n'est que par les rapports qu'ils ont avec leurs semblables qu'on peut les bien connoître ; ce n'est que par cette comparaison qu'on peut bien juger de ce qui manque à chacun , & de ce que chacun auroit du avoir pour atteindre à la perfection.

22 MERCURE DE FRANCE.

Les paralleles de *Plutarque* ne tombent guere que sur des Héros ou des Législateurs : mais il ne faut pas croire qu'on ne puisse appliquer qu'à de tels sujets ce genre de spéculation ; tout génie distingué, dans quelque ordre que ce soit, en est susceptible & en est digne. Un homme illustre que cette Académie vient d'acquérir nous en a bien donné la preuve dans le parallele qu'il a fait de trois Poètes fameux ; à moins qu'on ne voulût dire que le charme de son style & la finesse de ses jugemens compensoient la différence qui se trouvoit entre les sujets qu'il a choisis & ceux de *Plutarque*. Quoi qu'il en soit, la dignité de ceux dont je vais parler, ne me laisse aucun scrupule à cet égard.

Nous avons trois Auteurs modernes d'Ouvrages philosophiques, qu'on peut en quelque maniere comparer les uns aux autres, *Montaigne*, *Bacon*, & *la Mothe le Vayer*. Le premier a le plus d'imagination ; le second le plus d'esprit ; le troisieme a le plus de patience pour écrire des choses dont souvent les deux autres ne se feroient point chargés.

On trouvera peut-être excessive la préférence que nous donnons à *Montaigne* & à *Bacon* sur *le Vayer*. Celui-ci paroît destiné à avoir le plus grand nombre pour lui : ce

qui est simplement au dessus du médiocre a un succès plus universel que ce qui est trop au dessus. *Le Vayer* a l'esprit juste & clair, beaucoup d'érudition, un style coulant & facile, tout le monde sent cela; le génie & la profondeur lui manquent, peu de gens s'en apperçoivent: incapable de créer, ni de discuter à fonds, il a traité toutes sortes de matieres, toutes avec la même mesure d'esprit, & toujours prêt à écrire sur tout.

On peut trouver du plaisir dans la lecture de ses ouvrages par le grand nombre de faits singuliers tirés des relations de voyages, & par un nombre aussi grand de traits de l'antiquité qu'il avoit bien recueillis: mais il présente tout sans en faire assez d'usage philosophique; & il n'est jamais guere que voyageur ou historien. On ne sçauroit, par exemple, voir plus de curiosités rassemblées, qu'on en trouve dans son Chapitre des Mœnstres: rien n'est si pitoyable par rapport au physique & par rapport au moral que ce qu'il en dit. Dans son *Hexameron*, qui est celui de tous ses ouvrages dont ses partisans font le plus de cas, & qui en effet est le plus raisonné, on ne trouve cependant que des lieux communs de Scepticisme, & un esprit fort bien superficiel.

24. MERCURE DE FRANCE.

Bacon est bien un autre homme. Si son imagination paroît céder à celle de *Montaigne*, ce n'est que parce qu'elle est mieux réglée : si ses livres sont moins agréables, ce n'est que parce qu'il a trop de méthode & trop de science, dont *Montaigne* avoit trop peu. Il n'a pas traité moins de sujets que *le Vayer*, mais toujours exact, toujours profond, il n'en a laissé aucun dans lequel il n'ait mis beaucoup du sien.

Dans son admirable système des Sciences, on voit non seulement l'état où chaque branche de nos connoissances se trouvoit alors, & où la plûpart se trouvent encore aujourd'hui ; il marque ce qui manquoit à chacune, & les moyens par lesquels elles pouvoient être perfectionnées. Il faut avouer que l'excès de divisions & de subdivisions, le choix singulier de termes peu usités, ou employés d'une manière peu usitée, rendent pénible la lecture de cet Ouvrage ; mais il faut avouer aussi qu'il falloit un génie aussi vaste & aussi universel que le sien, pour oser former le plan d'un tel Ouvrage.

Il a peut-être encore mis plus d'esprit, mais assurément il n'en a pas fait un si heureux usage, dans son traité de *la Sagesse des Anciens*. On regrette de voir tant de subtilité employée à deviner des énigmes
qui

qui n'ont point de mot : tant d'art pour trouver une sagesse profonde dans des extravagances que le respect pour l'antiquité, & le charme de la poésie ; peuvent à peine faire supporter. *Bacon* s'est donné assurément, pour son explication des Fables, une peine que le sujet ne méritoit point, & personne ne l'a blâmé ; un aussi grand génie que lui, pour s'être appliqué à chercher le sens caché de quelques-uns des Oracles de notre Religion, est aujourd'hui presque un objet de risée : telle est la différence des temps !

Un autre Ouvrage de *Bacon*, qui pouvoit être bien plus utile, s'il eût été bien exécuté & entièrement exécuté, c'est son *Atlantis*. On y trouve de grandes vues & des choses excellentes ; mais il faut avouer que ce fragment semble plutôt être la règle d'un Couvent, ou le plan d'une Académie, qu'une forme de Gouvernement.

Cet homme universel a aussi écrit quelques morceaux d'histoire, & la vie de *Henri VII*, Roi d'Angleterre : malgré quelques métaphores estimées alors, on y reconnoît un style simple & pur, l'ordre, la clarté, la vérité, l'exactitude, tous les caracteres de l'histoire écrite par un Philosophe.

Entre tant d'ouvrages excellens, s'il m'en

II. Vol.

B

falloit préférer un, ce seroit ses Réflexions morales & politiques. (1) Il a donné à un de ses Livres le titre de *la Sagesse des Anciens*, on devroit appeller celui-ci *la Sagesse de tous les hommes & de tous les temps*. C'est tout ce que l'expérience la plus universelle pouvoit apprendre à l'esprit le plus pénétrant & le plus étendu. Ces réflexions si fortes de sens sont écrites d'un style si simple, qu'on les prendroit d'abord pour des choses communes, d'un style si court que quelquefois elles paroissent obscures. A mesure qu'on les relit & qu'on les examine, leur importance & leur lumière se font sentir; & l'on découvre des trésors. Quelle différence entre cet ouvrage & quelques autres qu'on a depuis voulu nous donner dans ce genre, où dans des mots élégamment & agréablement arrangés, on cherche en vain la pensée!

Bacon a eu un dessein trop marqué d'être universel, qui l'a fait quelquefois traiter des sujets trop petits pour lui, & quelquefois d'autres qu'il n'entendoit pas assez. Je n'aime point à voir celui qui vient de donner de si excellens préceptes aux Philosophes, aux Rois, & aux Peuples, s'occuper de m'apprendre qu'il faut planter.

(1) *Sermões Adels.*

dans mon jardin de la marjolaine, des violettes blanches, & y faire des grottes de verres colorés. Peut-être cependant me trompé-je; une grande supériorité d'esprit rapproche toutes ces choses, & les fait regarder du même œil.

Bacon seroit peut-être moins excusable dans plusieurs endroits de ses Ouvrages, où ce sage réformateur de la philosophie semble avoir oublié toutes ses regles: Lors, par exemple, que remarquant que les Guerres sont plus fréquentes dans les Pays du Nord que dans ceux du Midi, (supposé que cela fût,) il pense que la cause en peut être attriôuée aux Etoiles de l'hémisphere Boréal (1); lorsqu'il reproche aux Astronomes d'être plus attentifs à observer le cours des Cometes dans les Cieux, qu'à marquer leurs effets sur la Terre. On ne trouve que trop de raisonnemens semblables dans ses Ouvrages: il faut les pardonner à la force des préjugés de son temps. A tout prendre je ne crois pas que parmi les Anciens, ni parmi les Modernes, il y ait eu un plus grand génie.

Dans les éditions posthumes de *Bacon*, où l'on a recueilli tout ce qui restoit de lui, on trouve quelque pieces qui répondent

(1) *Sermones sib. de Vicijs. Rerum.*

28 MERCURE DE FRANCE.

peu à l'idée d'un si grand homme , & même qu'on pourroit dire assez médiocres. Ces pieces sont celles qui ont rapport à la vie civile & à l'exercice de ses charges : par la négligence qui y regne , & par tout ce qui y manque , on voit qu'il avoit tout donné à la philosophie.

Que dire de *Montaigne* , qu'il n'ait pas dit lui-même de soi ? Rempli d'amour-propre , libre dans le choix de ses sujets comme dans la maniere de les traiter , il a tout parcouru , n'a rien approfondi , mais a répandu de l'agrément partout. Quelquefois à force d'esprit il a pénétré des matieres qu'on croiroit qu'il n'a qu'effleurées , & qu'il s'a cru peut-être lui-même qu'effleurer. Une grande partie de ses succès est due à son temps & à son style. Plus Philosophe que les Philosophes de son siècle , il demeure encore aujourd'hui aussi bel esprit que les plus beaux esprits du nôtre. Les Anglois dont le caractere est la profondeur & la justesse , font plus de cas de lui que d'aucun autre Auteur François ; est ce pour exalter *Montaigne* , ou pour déprimer notre Nation ?

Si l'on vouloit faire un choix dans les Ouvrages de ces trois Auteurs , on tireroit de *Bacon* un gros volume , un assez petit de *Montaigne* ; il faudroit laisser la

Mothe le Vayer tel qu'il est, & le lire aux heures perdues.

Après avoir comparé *Bacon* avec deux Philosophes modernes, je vais le comparer avec deux de l'antiquité, avec *Plutarque*, & *Senèque*; car il faut remonter bien des siècles pour trouver des hommes qui puissent avec lui entrer en quelque sorte de comparaison.

Bacon aura encore ici presque le même avantage qu'il a eu sur les Philosophes François. *Plutarque* & *Senèque*, supérieurs à *le Vayer* & à *Montaigne*, leur ressemblent en grand, & ont à peu près les mêmes défauts. *Plutarque*, ceci paroîtra à quelques-uns un blasphème, mais je ne puis m'empêcher de le dire, plus sçavant que Philosophe, fait plus briller sa mémoire que son jugement. Sans choix & sans justesse d'esprit, un moment après qu'il a rapporté quelque trait admirable de morale, ou quelque réflexion profonde, il vous fait des Contes de Fées: moins sensé alors que *le Vayer*, il est souvent dans sa manière de conter aussi alongé que lui. Combien par ces défauts n'est-il pas inférieur à *Bacon*!

Senèque esprit plus vif & plus juste, ressemble souvent à *Montaigne*: mais quoique toujours supérieur & plus attaché à un

syftême, il est prefqu'auffi rempli d'inconféquences & de contradictions que lui. Partout le bel esprit & le tour de la phrafe l'emportent au-delà du vrai, & l'emportent quelquefois plus loin que *Montaigne*. On peut voir par la description que *Bacon* faisoit de ce défaut (1), combien il est fupérieur à ceux qui l'ont.

Senèque & Bacon ont beaucoup écrit fur la physique. *Bacon*, dans fon fyftême des sciences, a tracé de cette étude un plan magnifique ; mais dans quelques effais qu'il en a voulu faire, malgré l'avantage de fon fiecle fur celui de *Senèque*, il est prefqu'auffi mauvais Physicien que lui.

Le Philosophe Anglois femble avoir voulu faire lui-même une comparaifon entre *Demosthene*, *Cicéron*, *Senèque* & lui. Tous quatre ont été à la tête des plus grandes affaires, tous quatre ont éprouvé les plus cruels revers. Cette comparaifon portant plus fur les mœurs que fur le genre d'esprit de ces grands hommes, elle n'entre pas dans le plan que je me fuis fait ici : & je n'en dirai qu'un mot. *Demosthene*, convaincu de corruption & lâche les armes à la main, retrouva le courage & la vertu dans la disgrâce : *Cicéron* vertueux & foible, fut un Héros dans fa conduite : *Senèque*

(1) *De augm. Scîent.* Lib. 1.

dont la réputation cependant n'est pas demeurée entière, semble avoir conservé la même ame à la Cour, dans l'exil, & dans la mort. On ne doit pas être surpris si des hommes plus Orateurs que Philosophes, dont la vertu n'étoit fondée que sur des principes assez incertains, ont montré tant de contradictions. Pour *Bacon*, il seroit bien étonnant que l'esprit le plus juste, le plus profond; le plus sublime, aussi pénétré qu'il l'étoit des lumières de la Religion, eût commis les indignités qu'un parti lui a reprochées: mais il poussa trop loin les complaisances pour le favori de son Roi. C'est un crime dans tous les pays: & les Loix le punissent en Angleterre.

I D Y L L E,

Par le Pere Jean-Baptiste de Pradal, Capucin de la Province de Guyenne.

C'est ici le Temple de Flore:
 Ses Autels sont ornés de guirlandes de fleurs;
 Zéphyre anime leur couleurs,
 Et chaque jour la jeune Aurore
 Leur prodigue ses tendres pleurs.
 Que j'aime à cultiver ces dons de la nature!

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

De leur riche & vive peinture

Mes yeux sont éblouis, mon cœur est enchanté;

Quel parfum dans les airs s'exhale !

Pure & tranquille volupté ;

Non , il n'est rien qui vous égale.

Loin de moi , plaisirs dangereux ,

Loin de moi , grandeur importune ,

Présens d'une aveugle fortune :

Vous ne sçauriez me rendre heureux.

Que je méprise , ami , ces biens que tu me vantes !

Qu'ils méritent peu nos transports !

Approche de ces fleurs brillantes ,

Voilà quels sont les vrais trésors.

Je ne veux m'occuper , malgré tes vains efforts ;

Que de ces beautés innocentes ;

Je les vois sans danger, j'en jouis sans remords. »

Envoi à la Jeunesse.

Objet de mes vives frayeurs ;

C'est à vous , Jeunesse volage ;

Que j'adresse ces vers inspirés par mes fleurs ;

Pour vous préserver du naufrage ,

Venez entendre leur langage :

« On vous verra flétrir & tomber comme nous ;

« Et jamais le printemps ne reviendra pour vous. »

Les vers & le ton de cette Idylle nous paroissent aussi bons , que l'envoi en est édifiant & convenable à l'état de l'Auteur.

A L'AUTEUR DU MERCURE.

MONSIEUR, voici quelques vers que m'a inspiré l'*Ecole de l'Amitié* (1) : une de ses situations a fait pleurer une jolie femme à qui je l'ai lue ; je n'ai pu moi-même retenir mes larmes. Je ne m'étendrai point sur cette brochure ; je dirai seulement que l'Auteur me paroît connoître bien le cœur humain, & cela d'après les mouvemens intérieurs du mien.

V E R S à l'Auteur de l'Ecole de l'Amitié.

Enfin donc il existe un Roman qu'on peut lire !

O vous ! que la nature inspire ,

Aimable fils du sentiment ,

Que votre destin a de charmes !

De deux beaux yeux en ce moment ,

Ah ! venez voir couler des larmes !

De vos tendres Héros si j'en crois le portrait ;

(Souvent on se peint dans un autre)

Vous êtes des Amis le modele parfait :

Je voudrois devenir le vôtre.

*Par M. G***.*

De Chartrait , près Melun.

(1) Nous l'avons annoncé avec éloge dans le premier Mercure d'Avril , page 137 , & nous en avons donné l'extrait dans le second volume du même mois , page 71.

B v.

*A Mademoiselle de M***.*

J'AIME à lire vos lettres ; elles me font penser & sentir tout ensemble , deux choses que je n'ai guere éprouvées qu'avec vous. Vous pouvez juger de mon plaisir par mon exactitude. Continuez à écrire de même. En pensant comme vous faites , on est toujours en commerce avec son cœur ; car on trouve toujours à sentir lorsqu'on préfere à tout les choses qui méritent d'être senties. . . . Ma lettre , dites-vous , vous a fait éprouver de la joie & de la douleur ? Je puis vous en dire autant de la vôtre. Vous êtes donc tranquille ! Jouissez de ce bonheur avec économie , il s'évanouit aisément. Ces conseils sont généraux ; car enfin votre bonheur ne fait pas le mien : il va nous séparer peut-être pour jamais : vous apprendre à en jouir c'est vous éloigner de moi. N'en parlons plus , je vais vous regretter ; mes regrets me rendront sans cesse présent votre mérite infini ; ce sera une espece de jouissance , il faut se faire des consolations. . . . Les conseils que vous me donnez , sont bien de mon goût. Il faut patienter avec les hommes , ils ne valent pas la peine d'une

bfouillerie en forme. Cependant patienter toujours , c'est souffrir toujours ; surtout dans les choses qui font la situation. Vous avouerez pourtant que mon ambition étoit bien simple , bien raisonnable. Avec des vœux aussi bornés , croiroit-t'on qu'il fût aussi difficile d'être heureux ? J'attends tout des livres ; sans en attendre pourtant plus qu'ils ne peuvent me donner. On ne lit pas toujours avec le même plaisir ; la société , quand nous l'aimons , nous appelle à elle , sa voix parle au cœur : dans les momens où cette voix se fait entendre , adieu les projets de la philosophie ; un cabinet devient un tombeau , il faut en sortir ; vous sçavez cela comme moi , & vous ne me conseillerez pas de l'oublier dans le plan que je me fais. Le plus grand malheur d'un homme sensible aux charmes du monde , c'est d'oublier qu'il l'est dans les partis qu'il prend. . . .

Madame de P *** en vous séduisant , en vous éloignant de moi , croit que je suis fâché contr'elle : tranquillisez - la ; dites lui que tout ressentiment contr'elle m'a été interdit depuis le moment que je l'ai vue. Je lui pardonne son mérite , mon chagrin , son triomphe ; je vous aime trop pour n'être pas généreux envers ceux qui vous rendent heureuse. . . . Quant aux

36 MERCURE DE FRANCE.

reflexions que vous avez faites sur le projet que je vous ai confié, je les trouve très-sensées. Je ferai de mon mieux pour les pouvoir mettre à profit ; je ne réponds pourtant, ni ne puis répondre de rien ; vous sçavez qu'on est quelquefois forcé de prendre le moins bon parti après avoir vu le meilleur. Je m'étois déterminé aisément, parce que j'espérois vous posséder ; j'irai à présent, bride en main : je vois que cela vous fera plaisir, le desir de vous plaire fera toujours en tout ma première raison. Ma femme se porte très-bien. Elle vous aime très-tendrement, & n'a pas moins été fâchée que moi de votre refus qu'elle trouve cependant raisonnable. S'il arrive jamais que vous puissiez penser autrement, vous serez toujours la maîtresse d'accepter ce que nous vous avons offert du fonds de notre cœur. . . .

Venons à ce que vous appelez votre petit ouvrage. Vous ne l'estimez pas assez. Je vous assure qu'il a beaucoup réussi, je vous assure encore qu'il ne devoit pas réussir moins. Il faut pourtant vous dire que le véritable théâtre de votre gloire, a été la Cour. J'ai entendu sur cela des juges qui en venoient. Leur récit ne m'a point surpris. La Cour saisira toujours ces choses de l'esprit, qui conservent leur simplicité

sous la finesse du langage. C'est un pays où l'on n'a pas le temps de *méthaphysiquer*, & par conséquent de faire des phrases; la précision indispensable des discours comme des actions, fait qu'en général, on y est clair, laconique, naturel. Votre ouvrage a donc dû y être goûté, couronné. C'est un succès dont je voudrois que vous pussiez vous pénétrer; il seroit à l'avenir auprès de vous la caution de mon goût & de mon jugement, & il vous donneroit peut-être cette émulation, cette estime pour votre esprit que je n'ai jamais pu vous inspirer. Je me souviens de toutes les querelles que j'ai été obligé de vous faire pour obtenir, je dirois presque quelques pages de votre écriture; car vous avez fait ce petit conte en courant, sans y donner la moindre attention. Vous ne vous êtes rendue qu'en grondant, qu'en me menaçant du plus mortel ennui; je suis justifié, vous êtes applaudie; mais vous ne vous êtes rendue qu'à l'importunité, & par conséquent, la moitié de votre talent est encore ignoré du public & de vous-même; il ne paroîtra tout entier que lorsque vous aurez été frappée de ce premier cri de l'amour-propre. Sa voix bienfaisante est l'ame des talens. Mais s'il arrive jamais que vous l'entendiez, vous serez encore long-

13 MERCURE DE FRANCE.

temps à vouloir l'écouter. Malgré votre philosophie , vous conservez pour bien des choses , les premières impressions. Tout ce qu'on vous a peint comme un défaut , est un sujet de querelle & de dissertation infinies pour quiconque veut vous éclairer. Je sçais que c'est la crainte d'avoir des défauts qui perpétue à cet égard la jeunesse de votre esprit ; c'est une vertu , mais il y a des vertus qu'on doit bannir ; je vous en dirois la raison , si elle ne se devinoit pas. Je suis sûr qu'elle se présente à votre imagination ; saisissez-la pour votre bonheur & pour le mien. C'est le conseil d'un ami, c'est le vœu de tous les honnêtes gens qui vous connoissent : après vous avoir lue une fois , ils attendent des chef-d'œuvres ; voudrez-vous vous refuser à leur admiration. Adieu , Mademoiselle ; voilà une lettre bien longue ! On ne sçauroit dire en peu de mots ce qui est le fruit de beaucoup d'amitié , & de beaucoup de réflexions. Je finis par un second conseil. Songez à vous mieux porter. Soyez moins solitaire , moins appliquée. Il faut de la dissipation ; on n'est pas tout esprit. Croyez - moi , les Arts que vous adorez , & qui vous enchaînent , par tagent moins votre vie qu'il ne la consomment. La bonne santé aide aux talens & à

la bonne philosophie. Cette fanté dont le prix est si peu connu , est à présent l'objet de mes premiers soins ; je commence à la voir renaître. Plus d'ordre dans le genre de vie ; moins de travail , & plus de dissipation, voilà mon art & mon médecin. Que n'ai-je toujours pensé de même ; que de jours j'ai perdus pour n'avoir pas sçû perdre quelque momens ! J'ai fait là dessus de mûres réflexions , & je les respecte. L'art de jouir peut paroître pénible à la jeunesse volage & étourdie ; mais à trente ans les idées changent , & deviennent raisonnables ; on trouve naturel le soin du lendemain , & l'on ne compte le moment présent que pour ce qu'il est. Adieu.

D. B.

R É P O N S E

*De Mademoiselle de M***, à M. de B***.*

Vos Lettres ne sçauroient me faire moins de plaisir que vous m'assurez en avoir à lire les miennes ; peut-être ai-je même sur vous l'avantage d'être plus sincère ; vous me louez trop pour que je puisse croire que vous l'êtes. Que vos sentimens pour moi soient toujours les mê-

40 MERCURE DE FRANCE.

mes. Ils font mieux l'éloge de mon cœur que votre esprit. Cet éloge est le seul que je puisse trouver vrai, & j'aime trop à le croire tel pour ne pas m'occuper de tout ce qui peut me le faire mériter.

Vous me feriez abandonner le parti que j'ai pris, si je pouvois craindre qu'il m'éloignât de vous pour jamais; & si vous ne me laissez pas l'espérance que vos arrangemens pourront par la suite vous rapprocher de moi, vous n'êtes pas aussi généreux que vous croyez l'être; car c'est m'ôter la moitié de mon bonheur. Or vous sçavez (eh! qui ne le sçait pas?) que l'on ne se trouve jamais trop heureux. Autre sujet de querelle, Monsieur; car je ne peux pas plus me passer de vous en faire que de vous aimer; c'est bien vous prouver la nécessité où je suis de vous gronder. Vous ne serez jamais heureux en pensant toujours comme vous faites, & cette idée me chagrine; je voudrois bien, si cela m'étoit possible, vous faire adopter les miennes; elles tendent toutes à me trouver aisément contente: c'est un grand bonheur, & ce bonheur est vraisemblablement né en moi; mais peut-être aussi dépend-il de soi de se le procurer par la réflexion. Par exemple, pourquoi tant mépriser les hommes? Ce sentiment offusque désa-

gréablement notre ame, il répand de l'aigreur dans l'esprit, & jette de l'amertume dans le cœur. Je vous pardonnerois tout au plus si vous leur étiez inutile, parce qu'il vous seroit permis de les fuir; mais vous n'êtes point dans ce cas, votre esprit & plus encore votre cœur, vous lient indispensablement à eux; il faut les aimer quand on peut leur être nécessaire, & le plaisir que l'on trouve à les obliger est la récompense des services qu'on leur rend. Je sçais bien que votre façon de penser revient au même à l'égard des autres; mais vous ne sçavez pas vous en faire un bonheur, & c'est ce dont je vous plains; j'espere bien que votre santé pour laquelle vous me promettez de prendre des soins, vous disposera à vous rendre à mes conseils; elle ramenera votre imagination sur des objets plus riants, vous vous accoutumerez à avoir des idées plus gaies, & vous aurez en un mot une autre façon de voir; car tel est l'effet de la maladie qui, selon moi, est bien plus l'hyver de notre vie que la vieillesse: quand elle est sans infirmité, tout se peint avec des couleurs tristes; nos idées sont moins décidées & moins justes, parce qu'elles naissent plus de notre état présent, que des objets auxquels elles veulent avoir rapport.

42 MERCURE DE FRANCE.

-Voilà du moins, Monsieur, ma façon d'en juger ; je souhaite qu'elle puisse bien vous convaincre de la nécessité où vous êtes de vous porter mieux pour vous trouver plus heureux.

Il faut à présent que je vous parle de moi : ce ne sera cependant pas conformément à ce que vous en exigez. Vous ne m'avez pas encore persuadée : cet aveu vous fâche peut-être ; mais il est vrai, & j'aime à dire la vérité. Il y a si loin de l'idée que j'ai de moi à celle que vous essayez de m'en donner, qu'il faut nécessairement que l'une ou l'autre soit bien fautive, & il me paroît si peu vraisemblable que ce soit la vôtre qui puisse ne l'être pas, qu'au lieu de détruire la mienne vous m'y affermissiez encore davantage. Je respecte infiniment tous ceux qui ont eu la bonté de me juger favorablement ; mais je vous avoue que sur cet article, je me défie encore beaucoup de vous. Vous avez sans doute voulu rendre mes juges plus respectables, pour que leurs éloges devinssent plus flatteurs ; ce soupçon trop fondé me dispense de me croire plus de mérite. Quant à ce que vous pensez de moi, vous êtes dans l'erreur. Vous me croyez presque sans défaut ! c'est en quoi je puis vous prouver que je ne suis pas sans amour-

propre. C'est lui qui me donne le desir de me montrer toujours en bien ; & quoique cela me paroisse difficile , j'ose cependant y prétendre , & vous le voyez , puisque je me donne des peines pour y réussir. Je crois que les soins que l'on prend pour se rendre aimable , nous font mériter de plaire , & il me semble que l'on n'est pas sans amour-propre , quand on pense ainsi. J'en ai assez pour me défendre d'exercer un talent qui , malgré mes soins , ne pourroit jamais être que très-médiocre. (1) Croyez-vous que si j'eusse été capable de mieux écrire , je ne l'eusse pas fait. Vous me dites d'ailleurs que l'on attend de moi des choses plus que passables ; je me garderai bien après cela de rien faire ; car je ne veux pas détromper les honnêtes gens qui veulent bien avoir aussi bonne opinion de moi : vous allez sans doute vous récrier sur mon obstination , sur mon enfance ? A la bonne heure : trouvez-moi si vous voulez même de la sottise ; je vous pardonne tout , pourvu que vous pensiez que si je résiste à vos conseils , c'est que sur cela je ne puis me rendre à ceux de personne. Adieu.

D. M.

(1) Nous osons , d'après le Public , lui répondre du contraire.

VOYAGE DE SAINT CLOUD.

A Mademoiselle de L....

ELEVE du Dieu de Cythere,
 Vous, qui joignez à la beauté
 L'esprit & l'uniformité
 Du plus excellent caractère;
 Aux loix de votre volonté,
 Il est juste de satisfaire;
 Tout va vous être raconté
 Dans la dernière vérité:
 Ennemi de toute imposture;
 J'abhore la duplicité;
 La sincérité, je vous jure;
 Est ma seule Divinité.

Avec un ami que j'estime;
 Citoyen des bords Rochellais;
 Loin de vos séduifans attraits,
 Et du haut ton, & du sublime,
 Que l'on respire dans Paris,
 Au milieu des jeux & des ris;
 Habitans du lieu (1) délectable,
 Où j'ai vécu pendant deux jours,
 Des amusemens de la table,
 Je goûtois les plaisirs trop courts.

(1) *Saint-Cloud.*

Soit par goût ou par sympathie ;
 Unis par le même lien
 Nos cœurs ne desiroient plus rien :
 Du sein de sa philosophie ,
 Je voyois sortir le vrai bien ;
 Et dans les douceurs de l'orgie ;
 Qui naissoient de notre entretien ;
 Loin des traits de la perfidie ,
 Et du mensonge & de l'envie ;
 Mon cœur s'épenchoit dans le sien ;
 Le sien s'épenchoit dans le mien.

Du climat (1) de notre naissance ;
 Nous nous rappellions les douceurs ;
 En nous retraçant les erreurs
 Des prestiges de notre enfance ;
 Ou bien les jours purs & sereins ,
 De l'aurore de nos années ,
 Tributaires infortunées
 Du noir caprice des destins.

Là nous comparions l'ignorance
 Des premiers instans de nos jours ;
 A la méprisable science ,
 Et du monde , & de ses détours :
 Pénétrés de la différence
 Qui regne entre ces deux objets ;
 Là nous confondions nos regrets ;
 En détestant l'expérience

(1) *La Rochelle, ville maritime.*

46 MERCURE DE FRANCE.

Que donne l'âge de raison ,
Et la futile connoissance
De ces mœurs de convention ,
Préjugé d'éducation ,
Dont se pare l'hamaine engeance ,
Chimere de l'extravagance
De son imagination ,
Et qui ne doit son existence
Qu'aux songes de la fiction.

Quand dans notre asyle rustique ,
Le soir nous étions retirés ,
De toute la terre ignorés ,
Nous faisons l'examen critique
Des vertus de l'humanité ,
En jouant la troupe comique
De ces êtres de probité ,
De sagesse , de politique ,
De grandeur d'ame , d'équité ,
D'amour & de fidélité ;
Enfant de l'erreur fantastique ,
D'un songe de réalité ,
Dont l'assemblage méthodique
N'est purement qu'un jeu de mots
Fait pour en imposer aux fots.

Au sein de l'heureuse abondance ,
Des dons de Bacchus , de Cerès ,
Nous instruisîmes le procès
Des petits biens de bienfaisance

D'attention , de complaisance ,
 D'égards , de soins & de respects ,
 De politesse , de décence ,
 De fausseté toujours suspects ,
 Dont la coutume puérile
 Ne doit son institution
 Qu'à l'extravagance fertile
 De la Françoisse Nation.

A notre tribunal Bacchique
 Semé de pampres & de fleurs ,
 Nous ajournâmes les fadeurs ,
 De l'usage mélancholique
 Des maux de tête & des vapeurs ;
 Ainsi que les grosses faveurs
 De ces Bourgeoises femmelettes ,
 Dont les manieres contrefaites
 Voudroient jouer la dignité
 Et Part de l'infidélité ,
 Avec toute cette finesse ,
 Ce goût , cette délicatesse
 Qui ne sied qu'à l'oisiveté ,
 A l'indolence , à la mollesse
 De la femme de qualité.

A l'aspect de tant de miseres ,
 De bagatelles mensongeres
 Dont tout ce bas monde est pourvu ;
 Tout bien considéré , tout vu ,
 Nous condamnâmes l'imposture

48 MERCURE DE FRANCE.

A rendre à la simple nature
Les graces & les agrémens ,
Que l'art sans cesse défigure ,
Et qu'il retient depuis long-temps
Avec intérêts & dépens.

D'un arrêt aussi raisonnable
Rendu sans partialité ,
Nous arrosâmes l'équité,
En buvant le jus délectable
Du Bourgogne le plus fameux ;
Plus solide , plus véritable ,
Plus fin & plus délicieux ,
Que celui dont parle la fable ;
Et qu'on verse encore à la table
Des célestes voluptueux ,
Quand le dépositaire aimable ,
Des doux prestiges du repos ,
Vint nous plonger dans ses pavots.

Livré tout entier aux délices ,
Du sommeil & de ses erreurs ,
Du sein des roses & des fleurs
Qui naissoient des légers caprices
De mille songes enchanteurs ,
Je vis s'élever un nuage
Porté sur l'aîle des Zéphyr ,
Qui m'offrit à l'instant l'image
De l'objet de tous mes desirs.

C'est

C'est vous, séduisante Emilie,
 C'est vous que ce groupe amoureux
 Portoit dans ses flancs radieux ;
 Vous, le seul bonheur de ma vie,
 Vous, qui conduisîtes mes pas
 Vers les voluptueux climats
 De Paphos & de l'Idalie,
 Demeures des tendres amours ;
 Où vous enchaînâtes mes jours,
 Où vous m'apprîtes l'éloquence
 Du véritable sentiment,
 L'art de plaire sans suffisance,
 L'art d'aimer délicatement.

Trompé par le prestige affable,
 Qui vous présentoit à mes yeux,
 J'étois au comble de mes vœux,
 Lorsqu'un mensonge favorable
 Nous transporta subitement
 Dans le séjour le plus charmant,
 Dans le bois (1) le plus agréable,
 Couronné d'un printemps durable
 Qu'ont toujours respecté les temps,
 Dont les rameaux & les feuillages
 N'ont jamais senti les outrages
 Du fer, ni du feu, ni des vents.

Dans ce dédale vénérable,
 Non loin d'un jet d'eau remarquable,

(1) Le parc de S. Cloud,
 II. Vol.

50 MERCURE DE FRANCE.

Qui dans son cours impétueux,
 Va se joindre à l'azur des Cieux,
 S'éleve un temple respectable,
 Couvert de myrthes éternels,
 Dont la rustique architecture
 Tient tout des mains de la nature,
 Et rien des profanes mortels.
 Ses fondemens sont de fougere,
 Ses colonnes sont de rofier,
 Ses murs sont couronnés de lierre,
 Et ses Autels sont d'olivier.

Dans cet asyle de verdure,
 Tout aime mutuellement,
 Tout est soumis à la nature,
 Tout respire le sentiment :
 L'amour y regne sans parjure,
 La tendresse sans imposture,
 Et l'amitié sans faux serment.
 Là de vos aimables caprices
 Je vous retraçois les rigueurs,
 En vous peignant les artifices,
 Les détours & les injustices,
 De tous ces petits riens flatteurs,
 Faits pour amuser les novices,
 De l'empire du Dieu des cœurs.

Cependant une flamme pure
 Eclate & brille dans vos yeux,
 Que dis-je ? toute la nature

S'embrase des plus tendres feux :
 Tout est plongé dans le silence ,
 Tout s'empresse à nous rendre heureux ;
 Sur nous bientôt l'amour s'élançe :
 O moment trop délicieux !
 Que vois-je ? ... Emilie enflammée ? ...
 Ses soupirs animent les Dieux ;
 Et soudain mon ame charmée
 Meurt & s'envole vers les cieux ;
 Lorsque ce petit Dieu volage ,
 Que l'on peint avec un bandeau ,
 Trois fois secoua son flambeau ,
 Rit , & s'éloigna du rivage ,
 Qui n'offrit plus à mon réveil ,
 Que l'inutile & triste image
 Des fruits du plus tendre sommeil.

Par M. LE LORRAIN , de la Rochelle.

Nous pensons que cette Piece annonce
 du talent. On y voit une heureuse facilité ,
 du coloris , de l'élégance. L'Auteur pro-
 met d'autant plus , qu'il est très-jeune. Il
 ne manque à ses vers que plus de précision
 & d'exactitude. Nous devons surtout l'a-
 vertir d'être moins négligé dans ses rimes
 dont nous avons corrigé les plus defectueu-
 ses , telles que celles-ci , *oranger & olivier* ,
respects & colifichets , en leur substituant
 les rimes de *rosier & olivier* , de *respects &*

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

suspects. Quand l'ouvrage en vaut la peine, nous la prenons avec d'autant plus de plaisir, que les occasions sont rares.

L E T T R E

A L'AUTEUR DU MERCURE.

MONSIEUR, si celui de mes compatriotes, qui a découvert l'ingénieux Madrigal de M. de la Monnoie, inséré dans votre Mercure du mois de Décembre dernier, m'eût fait part du dessein qu'il avoit de vous l'envoyer, je l'aurois prié d'y joindre un Sonnet du même Auteur, que l'on ne trouve dans aucun de ses recueils imprimés. C'est le même M. Soyrot, dont vous parle mon compatriote, qui nous l'a conservé dans la copie d'une lettre qui lui avoit été écrite par M. de la Monnoie lui-même le 2 Novembre 1690. J'ai cette copie entre les mains. M. de la Monnoie, après s'être plaint de l'injustice des Partisans qui lui avoient fait un commandement itératif de restituer certains gages intermédiaires, que ni lui, ni ses Auteurs n'avoient jamais touchés, ajoute : « Au reste » j'ai pardevers moi un certain remede général contre tous les maux qui m'attaquent, dont voici le dénombrement. »

Ami, je suis mort : autant vaut,
 A me désoler tout conspire :
 Je joue & perds ; c'est mon défaut ;
 Et joueur qui perd , ne peut rire.

J'ai toujours trop froid ou trop chaud ;
 Si je choisis , je prends le pire :
 J'ai moins de santé qu'il ne faut ,
 D'enfans plus que je n'en desire.

Mes plus beaux jours s'en vont passés ,
 Mes meilleurs contrats évincés ,
 Un cruel traitant me dévore.

Cependant je suis amoureux ;
 Et ma Chimène m'aime encore ;
 Je ne suis pas trop malheureux.

« A vous dire le vrai , continue M. de la
 » Monnoie , ce remede qui paroît si beau
 » sur le papier , n'est pas des plus sûrs dans
 » l'expérience , & je sens bien qu'il y a
 » tels articles dans le Sonnet , desquels je
 » me garantirois volontiers aux dépens de
 » toutes les faveurs de ma Maîtresse. »

Tel est , Monsieur , le Sonnet de M. de
 la Monnoie : vous en ferez l'usage qu'il
 vous plaira. Je suis , &c.

JOLY D'ESPASSES , Avocat.

A Châtillon-sur-Seine , 1757.

V E R S

*A Madame De . . . Abbessè du Convent de . . .
le jour de sa Fête.*

Des Cœurs formés avec des fleurs lui
furent présentés par les Pensionnaires,
dont une lui fit ce compliment :

Vous, dont les vertus, les bienfaits
Vous donnent en ces lieux le plus aimable em-
pire,

Dans les justes transports que ce jour nous inspire,
N'entendez-vous que des souhaits
De nos cœurs voici la copie :
Le présent est peu libéral ;
Mais nous gardons l'original,
Pour vous aimer toute la vie.

L' A M O U R,

A Mademoiselle de R. . . .

. . . Quid me alta silentia cogis
Rumpere.

LES Vers qu'on appelle le langage des
Dieux, sont ordinairement les interpre-

tes de mes volontés. Ils servent presque toujours à parler de moi, soit pour me peindre, soit afin de publier mes bienfaits. Ce langage, celui de la fiction, pourroit vous être suspect. Je ne veux rien emprunter de l'art, pour vous persuader. Toute vérité frappe : l'amour va se dévoiler à vos yeux ; j'en jure même par le Stix : je n'avancerai rien qui ne soit pris dans le fonds de la nature.

Je suis : il est certain que rien sous les cieux n'existe ni aussi réellement, ni aussi nécessairement que moi. Une Loi éternelle m'a fait l'arbitre, & le moteur de presque tous les mouvemens dont les hommes sont agités. Pour cela je suis placé dans leurs cœurs, où j'exerce un empire flatteur & absolu.

On me reconnoît à mille & mille marques sensibles ; par des plaisirs d'autant plus vrais qu'ils sont mon ouvrage, & que l'homme ne peut y avoir part.

Un rien me décele : on pense me cacher dans un sourire ; mais je sçais y répondre tant de graces, qu'aussi-tôt on me voit. Semblable à la flamme, plus vif encore, je penetre partout. J'affecte l'ame d'une langueur si douce, je lui destine une joie si pure, des plaisirs si parfaits, que qui ne les a point sentis n'a pas vécu.

56. MERCURE DE FRANCE.

J'ai un frere. Il est né plus tard & d'une autre mere que moi. Son origine est moins illustre de ce côté. Il est à propos de vous le faire connoître : car quoiqu'avec vous je ne craigne pas la méprise, je vous avertis, soyez sur vos gardes : il tâche de me contrefaire ; la dissimulation lui prête les sentimens du cœur. Quelquefois il est complaisant. On le croit tendre, empressé, délicat. Afin de tromper, il se déguise sous cent formes différentes : sous ces dehors imposteurs, il est fourbe, volage, sujet aux caprices, aux dégoûts. Il est intraitable. Il demande sans cesse. Tout ce qui est à vous lui fait envie. Sans probité, dès qu'il est satisfait, il prend son vol, il disparoit, & ne revient plus. C'est sûrement par ses perfidies qu'il se demasque.

Je ne lui ressemble pas ; j'ai été infiniment mieux élevé. Le temps est mon pere, & la volupté ma mere. Ce terme au commencement n'avoit pas la même signification, ni toute l'étendue qu'on lui donne présentement. Alors on ne la plaçoit pas dans des plaisirs suspects, défendus. Tout s'est corrompu, l'amour étoit vrai, sincere, il étoit réciproque, il étoit durable, & sans l'affreuse jalousie. La vertu guidoit les hommes, & l'a-

amour étoit vertueux ; un tendre retour formoit les liens qui unissoient les cœurs. Les desirs remplis en faisoient naître d'autres qui ne cédoient aux premiers ni en vivacité , ni en douceurs.

Mon frere qui est la cause de toute corruption , m'a contraint , m'a fait assujettir à de certaines loix que je déteste. Il m'a forcé de répandre des maux qui seroient réels , si je n'avois sçu leur donner les attraits des plaisirs. Des impatiences , des inquiétudes , des desirs empressés ; dans ces troubles , je mêle à coup sûr des agrémens que nulle autre passion n'a point le droit de produire , & ne sçauroit imiter. Avec ce qu'on aime , dans la solitude la plus effrayante , je prépare , j'accorde des jours si fortunés , que ni l'ambition satisfaite , ni la grandeur la plus marquée , ni tous les trésors de la terre accumulés ne pourroient les balancer. Deux beaux yeux dans lesquels l'amour se peint , car ils ne sont jamais beaux sans moi , deviennent un spectacle enchanteur auquel tout cede.

Le cœur que je touche ne veut plus que moi , & cette préférence est due à une satisfaction parfaite que je suis seul capable de dispenser. Qui peut comprendre ! qui sçait exprimer le ravissement

58 MERCURE DE FRANCE.

de deux cœurs qui se disent cent fois, je vous aime, sans le prononcer ! Ce langage séduisant, que les paroles n'imitent pas ; cet accord de volonté qui n'est assujéti qu'aux loix du sentiment qu'aucune puissance ne peut borner, qu'elle ne sçauroit faire finir ; ce saisissement que produit ma présence, sont des attraits qui me sont propres, & voilà les charmes touchans qui m'ont fait élever tant d'autels.

Loin de moi la pâle jalousie ! Loin de moi la méfiance & le cruel désespoir, partages terribles des fureurs que mon frere inspire ! Nulles loix, nulle pudeur ne le retiennent. Des plaisirs effrénés que la plus infame cupidité fait naître, qui ne sont préparés par aucun goût, toujours suivis de tristesse, de remords, sont son partage. Tout est indifférent à la passion forcenée qu'il inspire. Des dehors toujours au moins équivoques, lui donnent la naissance. Elle méconnoît le mérite. La facilité de la satisfaire l'enflamme, mais ce feu s'exhale par tout ce qui devroit le rendre durable.

Je commence par l'esprit, je finis par le cœur. Je découvre les bonnes qualités. La droiture, la sincérité, l'affabilité, la politesse sont les liens dont je me sers.

je sçais les ferrer par des regards que j'anime , par des dehors touchans que la modestiè rend aimables. Enfin , si on accorde quelque chose à la droiture , à la candeur & à l'amour parfait , la reconnaissance qui n'est peut-être que d'usage ailleurs , augmente les feux que j'allume d'un flambeau immortel , dont je les rends participans.

... Quis enim modus adit amori. *Buc.*

A Abbeville.

B Y N G J U S T I F I É .

TELLE fut autrefois cette ingrate Carthage ,
Aveugle en ses conseils , cruelle dans sa rage ,
Ivre au premier succès , foible au premier revers ;
Des mains de ses Héros , pour les charger de fers ,
Arrachant les lauriers acquis par la victoire ,
Et livrant aux Bourreaux des jours remplis de gloire.

Victimes d'un Sénat implacable & jaloux ,
Ses meilleurs Citoyens tombèrent sous ses coups ;
Il croyoit dans leur sang ensevelir les traces
Des décrets où le peuple auroit lu ses disgrâces :
Emules , sans vertu , de celle des Romains ,
Sénateurs sans courage , ils furent inhumains.

60 MERCURE DE FRANCE.

C'est ainsi qu'Albion, dédaigneuse rivale
De la gloire des Lys à ses projets fatale,
Croit dérober sa honte à son peuple aveuglé ;
Par la mort d'un soldat à sa rage immolé :
Politique barbare ! odieux sacrifice !
Reffource des Tyrans , aux bords du précipice.

O toi, malheureux Byng ! à ton trépas si grand ,
Jugé dans la fureur d'un tribunal de sang ,
Tu n'as point à Minorque avili ta patrie :
C'est par ta seule mort qu'elle reste flétrie.

Depuis quand , répondez , Juges si rigoureux ,
Etes-vous enivrés par des succès heureux ,
Au point de n'imputer qu'aux fautes d'une tête ,
Le combat de Mahon , suivi de sa conquête ?
Depuis quand , du François provoquant la valeur ,
L'Anglois , égal en force , en fut-il le vainqueur ?
Par vos fastes séduits , recourez à l'histoire ;
Elle a de vos revers conservé la mémoire :
La vérité par elle abaissant votre orgueil ,
Compte moins de succès que d'époques de deuil.

Instruits à redouter la France en sa marine ,
Oubliez-vous Vivonne ? interrogez Messine ,
Le célèbre Tourville , & du Quesne aussi grand ,
Tant d'autres dont les noms sont mis au même
rang :

Valbelle , Coëtlogon , Chateauneud , d'Estrées ,
Ont fait trembler cent fois vos rives explorées.

Avez-vous oublié la victoire , où Bourbon
Fit voir à Malaga l'ascendant de ce nom :
Né vous souvient-il plus , malgré tous ces vains
titres

Que Scelden vous prodigue , en vous nommant
arbitres

De l'empire des mers , de ce Dugué-Trouin
De vos calamités l'auteur & le témoin ?

Né se souvient-on plus dans votre république
De Bart & de Forbin , de Cassan en Afrique ?

Pourquoi vos Généraux , vaincus par ces François ;
N'ont-ils pas , comme Byng , répondu des succès ?
Ils étoient les plus forts , pourquoi leur faire
grace ?

Ils ont par leur défaite à Byng marqué la trace
Du sort qu'à nombre égal attendoient ses vais-
seaux ,

Sans être , à son exemple , en proie à vos Bour-
reaux.

Peut-être de nos jours les succès de la guerre
Ont-ils , par leur éclat , ébloui l'Angleterre ?

Dix flottes à la fois couvrant le sein des mers ,
Sembloient au monde entier vouloir donner des
fers :

Du pavillon François la gloire humiliée ,
A Londres de long-temps ne doit être oubliée.

Mais ce qu'on y doit faire , ou cet honneur est
faux ,

62 MERCURE-DE FRANCE.

C'est que Louis à George opposa vingt vaisseaux
Débris dignes encor des flottes qui vainquirent
Le Batave & l'Anglois qui contr'elles s'unirent :
Il y faut condamner au secret éternel

La honte de Mostyn, de Fox & de Mitchel ;
De Hauke & de Townshend, encore de tant d'au-
tres

Chefs battus, ou fuyans au seul aspect des nôtres ;
Je le veux : que conclure en effaçant ces traits
Byng put-il arracher la victoire aux François ?

Sous un nouveau Colbert, leur marine naissante
Étoit à son nom seul devenue imposante :

Des trésors, les *chantiers*, les arsénaux remplis,
Affuroient le repos ou la gloire des lys :

A l'ombre de la paix, Londres qui fait la guerre,
Insensible au parjure attaque leur bannière :

Quand on brise des nœuds dans Alger respectés,
Ebnis venge l'Europe & la foi des Traités :

Il arme, & de ses coups le vrai but se dévoile ;

C'est Mahon . . . & déjà les vents enflans la voile,
Font voler sous ses murs, sous ses rocs orgueil-
leux,

Des combattans plus fiers, faits pour triompher
d'eux :

Ils travaillent couverts de douze citadelles ;

La garde du rivage est mise sous leurs ailes.

Pourquoi donc si long-temps engourdis par l'orgueil ;

Voyez-vous le danger, sans éviter l'écueil ?
 Pourquoi vous confier, Anglois, en vos murailles ?
 Vous, si vains sur les mers du gain de vos batailles,
 Accourez, ou Mahon va tomber sous nos coups.
 Ministres assoupis, parlez, réveillez-vous :
 L'art de surprendre est-il le seul art qui vous flate ?
 Votre marine enfin n'est-elle que pirate ?

Mais je vous vois sortir de ce profond sommeil ;
 Prestige du mépris, puni par le réveil :
 Vous pensez au secours... & Byng marche, il
 arrive. . . .

De Minorque embrasée, il voit la triste rive :
 Mais un rempart terrible en empêche l'abord ;
 D'une flotte ennemie, il faut vaincre l'effort :
 Byng l'égale, il l'attaque... & la sienne est battue.
 Fox de l'égalité devoit prévoir l'issue.

Etoit-ce donc au sort de ce foible combat
 Qu'il falloit confier le salut de l'état ?
 Pourquoi ne pas doubler cette escadre impor-
 tante ?

Anglois, de Byng, de Fox, qui trahit votre at-
 tente,
 Le choix est-il douteux ? Cependant Byng est
 mort ?

Et tranquille chez vous, le Ministre s'endort.

Anson, ce Chef vanté d'une marine altière,
 Ne dut-il pas à Fox présenter la lumière ?
 Depuis plus de dix ans, Oracle accredité,

64 MERCURE DE FRANCE.

Tout émanoit de lui dans votre Amiraute :
Ce Voyageur fameux , enrichi des deux mondes ,
Avoit dans cent vaisseaux des ressources fécondes.
Blackeney , ce vicillard en Héros travesti ,
Pouvoit l'être en effet dans son fort investi :
Ses murs étoient entiers ; au secours de son Isle ;
Hawke , pour joindre Byng , venoit d'un pas agile :
Aux efforts des François résistant jusqu'au bout ,
Ces Amiraux unis battoient , ou fauvoient tout :
Ce Blackeney pourtant , qui seul cause vos pertes ,
A Londres de lauriers voit ses fautes couvertes !
Avouez , peuple injuste , aveugle en vos décrets ,
Que vous dispensez mal la peine , & les bienfaits.

LE mot de l'Enigme du premier volume de Juin est l'*Aiguille* à coudre. Celui du Logogryphe est *Maringale* (1) , dans lequel on trouve *Milan* , *lyn* , *tigre* , *âne* , *aîle* , *rime* , *geai* , *mari* , *Isle* , *larme* , *rame* , *yre* , *mitre* , *gale* , *Martin* , *Remi* , *air* , *ré* , *mi* , *la* , *mité* , *Marie* , *latine* , *arme* , *rage* , *nître* , *mariage* , *Marli* , *Mai* , *Tage* , *rien* , *magic*.

(1) C'est une courroie attachée aux fangles sous le ventre du cheval , qui passe entre les jambes de devant , & qu'on attache à la musserolle pour l'empêcher de battre à la main.

C'est ainsi que l'a définie M. de la Guérinière dans son *Ecole de Cavalerie*.

A L'AUTEUR DU MERCURE

Ceci est une faillie , Monsieur ; c'en est une aussi de vous l'envoyer. L'envie de vous engager à me dire quelque chose me fait agir. Mon coup d'essai ne sera pas heureux , si vous ne me dites rien. De grace , honorez-moi d'une réprimande :

Tout ce qui vient de vous est en droit de me plaire :

Ce vers de Fontenelle vous exprime ce que je pense ; il me seroit inutile d'en dire d'avantage. J'ai l'honneur d'être, &c.

ISMENE.

Je vous prie de me parler le plutôt que vous pourrez ; car je suis bien impatient.

L'Auteur nous écrit d'une façon trop aimable pour ne pas nous prêter à sa faillie. Nous lui devons d'autant plus cette politesse qu'il se donne pour femme , & qu'il a la bonté de nous faire les avances. Pour répondre à sa galanterie , & à son impatience en même temps , nous mettons ici sa piece *Hermaphrodite*. Comme elle est de deux sexes ; elle joindra au mérite de la nouveauté un autre avantage ; elle abrégera , & tiendra lieu elle seule de l'Enigme & du Logogryphe tout ensemble.

ENIGMOGOGRYPHE.

LECTEUR charmant, brave, mais trop volage,
 Je ne suis point de ton pays,
 Et ne veux sur mon tout tenir autre langage.
 Vole toujours de Lais en Lais,
 Tandis que pour jamais en amour je m'engage,
 Et que, sans rien changer, uniment je le dis;
 Je te le dis, Nymphé charmante:
 Mon ton est familier, n'en prends aucun effroi;
 L'honnêteté réside en moi,
 Et suit ton nom, à bon droit je m'en vante;
 Du reste, je ne dirai rien;
 Je suis presque aussi long que le plus long rosaire,
 Et de ma dixaine dernière
 Le Public se passera bien.

CHANSON.

*A Mademoiselle V... sur ce qu'elle avoit versé
 à boire à l'Auteur.*

Air. Que chacun de nous se livre,

NE suis-je pas de la terre
 Le plus fortuné Buteur ?
 Ce vin que j'ai dans mon verre,
 Je vais l'avoir dans mon cœur ;
 Le Dieu qui pour vous m'engage
 L'y fera passer soudain ;
 Jaloux d'avoir l'avantage
 De boire de votre main.

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ON a découvert à Passy , près de Paris , dans la maison de Madame de Calsabigi , de nouvelles Eaux minérales , vitrioliques , ferrugineuses , astringentes , qui sont d'une efficacité singulière pour fortifier les fibres relâchées , arrêter les hémorragies , les écoulemens séreux , les diarrhées. Les Médecins les plus célèbres en ont déjà fait un grand nombre d'expériences. Leurs Certificats qui établissent les propriétés médicinales de ces Eaux , se trouvent imprimés , ainsi que les analyses chimiques de ces mêmes Eaux & la manière d'en faire usage , dans une brochure qui se distribue avec les Eaux , chez M. Girard , dans une maison qui communique avec les rues Beaurepaire & Tireboudin , près l'Hôtel de Coastin , & chez le sieur Nay , au Café Anglois , rue Jacob , Fauxbourg S. Germain. Le prix de ces Eaux a été fixé par Arrêt du Conseil d'Etat à 15 sols la bouteille. Avec une seule bouteille de ces Eaux & quatre fois autant d'eau commune , on peut faire

68 MERCURE DE FRANCE.

cinq bouteilles d'une Eau minérale, qui aura beaucoup de rapport avec celle de Spa. Ces nouvelles Eaux de Passy étant les plus riches en minéraux qui soient connues jusqu'à présent.

ELÉMENTS de Chymie, suivant les principes de Becker & de Stahl, traduits du Latin sur la seconde édition de M. Juncker, avec des notes par M. de Machy, Apothicaire gagnant Maîtrise de l'Hôtel-Dieu de Paris, six volumes brochés 12 liv. *A Paris*, chez *Simon-Prosper Hardi*, rue S. Jacques, dessus de celle de la Parcheminerie, à la Colonne d'or, 1757.

Ce Livre que M. Macquer, très-bon juge en cette partie dit dans son Approbation être très-bien traduit, nous paroît avoir pour les Chymistes un avantage singulier. On ne manque point de livres élémentaires de cette science; mais il en est peu où l'Auteur approfondissant la doctrine qu'il adopte, la développe avec plus de sagacité & d'équité. M. Juncker qui suit dans tout son ouvrage le système de Becker & de Stahl, n'est cependant pas si esclave de leurs hypothèses, qu'il ne les contredise ou ne les réforme quelquefois. Les Chymistes modernes qui ont pu dans leurs écrits adopter le même système, n'en

ont pris, pour ainsi dire, que l'empreinte qu'ils ont attachée à leurs idées. Cette espece d'enluminure rend plus précieux à la littérature un livre essentiellement formé des ouvrages de Becker & de Stahl ; & si l'on ajoute à ces considérations l'estime que font de l'original Latin, les Chymistes qui le connoissent ; la rareté dont il est en France, à cause du prix excessif de tous les livres d'Allemagne ; l'espece de défectuosité qu'a cet original, relativement à une édition Allemande dont on a profité pour compléter la Traduction que nous annonçons ; les soins qu'il nous paroît qu'a pris M. Demachy pour l'enrichir encore de notes qu'il convient lui-même qu'il n'auroit pas faites, s'il n'étoit initié dans les mysteres de la chymie, & qui mettent sous le même point de vue les productions de nos Chymistes François & celles des Etrangers (attention bien digne d'un vrai Citoyen) ; si enfin on considere tous ces avantages réunis, on conviendra que la traduction des Elémens de Chymie de M. Juncker devient un livre classique pour cette partie des sciences, & que le Traducteur doit partager avec son Auteur l'avantage d'ouvrir une nouvelle source pour les amateurs & les élèves.

CONTRE les craintes de la mort. *A la Haye*; & se vend à *Paris*, chez *Duchésne*, rue S. Jacques, 1757.

Cette petite brochure qui ne contient que 63 pages, nous paroît l'ouvrage estimable d'un Philosophe Chrétien. L'Auteur a cru (comme il le déclare lui-même dans sa préface) qu'il pouvoit être utile de faire connoître que les seules lumieres de la philosophie naturelle, même au milieu des ténèbres du paganisme, avoient présenté ces instans redoutés du dernier terme de notre vie, sous un point de vue semblable à celui sous lequel l'Evangile apprend à les considérer. Delà, ajoute l'Auteur, une vérité bien satisfaisante, que la saine raison ne dicte rien que notre Religion ne confirme & ne sanctifie. Il termine sa préface en disant, que *le secret pour mourir sans peine est de bien vivre*. Rien n'est plus sage ni plus vrai; mais par malheur ce conseil pour le grand nombre des hommes est plus facile à donner qu'à suivre.

Nous annonçons deux belles Odes imprimées à Nancy, l'une au Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, à l'occasion de la nouvelle place de l'alliance, & du monument que Sa Majesté y fait élever

Pour immortaliser le Traité d'alliance, conclu le premier Mai 1756, entre Sa Majesté très-Chrétienne, & Sa Majesté l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême; l'autre à l'Impératrice, à l'occasion du Médaillon en or envoyé au R. P. Demenoux, Jésuite, Supérieur des Missions royales de Lorraine, en Juillet 1756. Elles sont du R. P. Leslie, Jésuite, de la Société royale de Nancy. On en trouve quelques Exemplaires à Paris, chez Tilliard, quai des Augustins.

LE GÉOGRAPHE manuel, contenant la description de tous les Pays du monde, leurs qualités, leurs climats, le caractère de leurs habitans, leurs villes Capitales, avec leurs distances de Paris, & des routes qui y menent tant par terre que par mer; les Changes & les Monnoies des principales places de l'Europe, en correspondance avec Paris; la maniere de tenir les écritures de chaque Nation de l'Europe, &c. par M. l'Abbé Expilly, ci-devant Secrétaire d'Ambassade de S. M. Sicilienne, & ensuite Examineur & Auditeur général de l'Evêché de Sagone. *A Paris*, chez *Bauche*, quai des Augustins, 1757.

Ce petit livre nous a paru aussi commode par le format qui est un *in-seize*.

qu'il est utile par la manière dont il est fait. Il mérite d'être acheté.

POÉSIES de Malherbe rangées par ordre chronologique, avec un Discours sur les obligations que la Langue & la Poésie Françoisse ont à Malherbe, & quelques remarques historiques & critiques, in-8°. 492 pages, avec la table raisonnée. A Paris, de l'Imprimerie de Joseph Barbou, rue S. Jacques, aux Cicognes.

Cette nouvelle édition est de la plus grande beauté. L'Imprimeur n'a rien épargné pour la rendre aussi magnifique que correcte : on en a tiré quelques Exemplaires en papier de Hollande. Nous joignons à cette indication le nouvel Avis sur les éditions des Auteurs Latins : on ne sauroit annoncer dans un trop grand détail une collection qui fait tant d'honneur à la Typographie Françoisse, & dont nous sommes aujourd'hui redevable au zèle & aux soins éclairés du sieur Barbou.

Coustelier entreprit en 1742 de donner dans le goût d'Elzevir, une Collection des Auteurs Latins. Les premiers parurent sous son nom, & Barbou devenu possesseur de son fonds quant à cette partie, continue cette entreprise. M. Philippe de Prétot, Censeur Royal, a été l'Editeur des premiers,

miers, & un Homme de Lettres, Editeur du César, a bien voulu se charger de revoir les suivans.

On a consulté, comparé les manuscrits & toutes les éditions précédentes, pour rendre celles-ci plus correctes. On y trouve la vie des Auteurs, les jugemens qu'en portent les Sçavans, l'année & le lieu des éditions précédentes, un choix de variantes, une table exacte, & quelques notes excellentes par leur brièveté & par leur exactitude. Ce sont des *in-12*, où brillent le choix du papier & la netteté des caractères. Planches, estampes, vignettes, culs de lampe, fleurons, frontispices ornés, portraits des Auteurs d'après les plus anciens monumens, figures relatives aux sujets, tout y annonce la main du célèbre Cochin & des meilleurs Artistes de Paris. Le Dessin, la Gravure & la Typographie, répondent également au mérite des Ecrivains de Rome. Nous les indiquons ici suivant l'ordre des années où ils ont été publiés dans cette Capitale.

Catulle, Tibulle, Propertius & Cornelius Gallus; Auteurs connus par leurs amours, sont réunis dans un même volume qui présente leurs portraits. Une troupe de Génies danse autour du buste de Catulle couronné par l'Amour. Plusieurs de ces

74 MERCURE DE FRANCE.

Génies paroissent dans les vignettes , dans les-culs de lampe , & font allusion aux différentes poésies de ces Auteurs. Le texte de Catulle , conforme à l'édition faite à Venise en 1738 , a des avantages qui lui sont propres. Des vers placés dans un ordre différent , & le changement de certains mots répandent un plus grand jour sur les poésies de cet Auteur. Comme il a des expressions peu communes , ou qui sont d'un usage rare , on en donne l'intelligence au Lecteur dans une table où elles sont rangées selon l'ordre alphabétique. On a conservé sous son nom le *Pervigilium Veneris* , & quelques autres pieces que beaucoup d'Auteurs lui attribuent. Tibulle & Propertius ne sont pas moins exacts. On a profité des solides corrections de Joseph Scaliger , & des meilleurs critiques , & qui sont préférables à celles hasardées dans les éditions de Cambridge 1702 , de Londres 1715. Les Poésies attribuées à Cornelius Gallus , conservent ici leur place. (1 vol. en 1743.)

On trouve les mêmes agrémens & la même correction dans Lucrece. Les ornemens & les gravures sont travaillés avec un goût supérieur ; ce qui tend la présente édition préférable à toutes les autres du même Auteur. (1 vol. en 1744.)

Dans l'édition de Salluste, on a revu tous les manuscrits ; on a inséré deux Lettres écrites à César & attribuées à cet Historien ; on a recueilli les fragmens des Histoires de cet Auteur, qui étoient dispersés dans différens ouvrages. (1 vol. en 1744.)

Virgile est purgé de plusieurs fautes sur un manuscrit de treize cens ans, de la Bibliothèque de Laurent de Médicis. Il forme trois tomes ornés de planches relatives à quelques traits renfermés dans les livres qu'elles précèdent. (3 vol. en 1745.)

La même attention se fait remarquer dans Cornelius Nepos. On y voit les têtes des Généraux Grecs, gravées d'après les monumens de l'antiquité. Les fragmens se trouvent encore ici réunis avec une chronologie par les Olympiades. (1 vol. en 1745.)

Horace n'est pas moins élégant ; tout dans son édition répond au mérite de cet aimable Poète de la cour d'Auguste. (1 vol. en 1745.)

Europe est décoré & imprimé avec le même soin. (1 vol. en 1746.)

Velleius Paterculus est accompagné d'une nomenclature géographique. (1 vol. en 1746.)

Juvenal paroît à la tête de ses Poésies,

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

environné de jeunes Satyres. On le reconnoît à son air, & les mœurs plus douces de Perse qui l'accompagne, ne font point défroncer le sourcil à ce Poète caustique & misantropé. (1 vol. en 1746.)

Phédre, ce Fabuliste agréable par la candeur des pensées, la naïveté de la narration & la pureté du style, tient un rang distingué dans cette collection. Le frontispice représente Mercure, qui reçoit les Fables des mains de l'Auteur, pour les répandre chez tous les peuples. Dans les vignettes & les culs de lampe, l'Artiste a traité quelques-unes des Fables relativement aux livres auxquels elles servent d'ornement. Un appendix de Fables extraites d'un ancien manuscrit, & un second de Fables Latines, soit en prose, soit en vers, tirées des Anciens qui ont traité les mêmes sujets, suivent celles de Phédre. Cette petite collection procure le plaisir de la comparaison, & relève le mérite des Fables de notre Affranchi. On lit à la suite les Fables de Flavius Avianus en vers élégiaques. Cet Auteur très-châtié dans la diction, marche sur les traces des bons Poètes, & il ne doit qu'à l'inattention ou à l'ignorance des copistes, les fautes légères qui se rencontrent dans sa poésie. Comme Publius Syrus est un Auteur propre à former les

mœurs, & qu'il entre dans le même plan que Phédre, il est naturellement associé à ce dernier. Ses Sentences sont admirables par le sens qu'elles renferment en peu de mots, & par l'utilité dont elles sont dans la conduite de la vie. On peut s'en rapporter au jugement de César, qui en connoissoit tout le prix. Ce volume est terminé par quelques notes courtes & choisies; notes nécessaires pour éclaircir le texte, & qu'on desireroit trouver dans les éditions d'Elzévir. (1 vol. en 1748.)

L'édition de Martial, en deux tomes, est aussi élégante que sa poésie. La gravure de ces deux volumes est dans le goût des Grecs dont parle Pline, *Græcæ res est nihil velare.* (2 vol. en 1754.)

César figure avec honneur dans cette collection. Il est comparable aux éditions les plus parfaites d'Elzévir. C'est le jugement qu'en ont porté nos Journalistes, & que le succès du débit paroît confirmer. (2 vol. en 1755.)

Quint-Curce qui paroît actuellement, présente un frontispice & des vignettes qui font honneur au burin François. Le texte, qui est celui de l'édition de Henri Snakenburg, est d'une correction peu commune. Il a été revu sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, dont l'un de

78 MERCURE DE FRANCE.

plus de 700 ans , a fourni l'occasion de restituer à Justin ce qui avoit été inséré sans raison dans l'Histoire de Q. Curce , liv. 4 , sur la fin du chap. 11.

Plaute est sous-pressé , & paroîtra à la fin de l'année 1757. Nous sommes persuadés que les Gens de Lettres s'intéressent à l'édition d'un Auteur si nécessaire , & qui tient un rang si distingué dans la littérature. Si l'exécution n'en est pas facile , les soins que nous y apportons nous répondent de vaincre au moins la plus grande partie des difficultés. Nous ne négligerons rien pour en donner une édition digne de cet ancien Poète comique , & qui puisse satisfaire le Public sçavant. Elle sera distinguée , & par le nombre des gravures relatives aux sujets des Comédies , & par la nouvelle disposition du texte. Cet Auteur sera suivi d'Ovide , de Pline le naturaliste , de Cicéron & des autres Auteurs célèbres , exécutés dans le même goût.

Cette collection formant aujourd'hui 17 volumes reliés en veau , dorés sur tranche , avec filets d'or , coûte 102 liv. Chaque volume se vend séparément 6 liv.

Les premiers Auteurs étoient imprimés sous le nom de *Constelier* ; mais pour rendre les frontispices plus uniformes , tous les volumes portent aujourd'hui le nom de

Barbon, qui possède seul cette collection, & qui la continue.

Ces Auteurs sont imprimés dans le même format, & sur le même papier que le présent Avis.

Le Libraire prie les Gens de Lettres de lui communiquer leurs lumières & leurs idées, tant sur les éditions précédentes que sur celles qu'il prépare.

Il se trouve aussi quelques Exemplaires des Auteurs Latins, en papier d'Hollande.

On trouve chez le même Libraire les *Aventures de Télémaque*, fils d'Ulysse, dernière édition conforme au manuscrit original de l'Auteur, avec des augmentations très-considérables & des notes, & un Discours sur la Poésie épique, enrichie de figures en taille-douce, 2 vol. in-12.

Les mêmes in-4°. avec des notes, & des belles figures en taille-douce.

LA BANQUE rendue facile aux principales Nations de l'Europe, par le sient Giraudeau l'aîné, Négociant : in-4°. seconde édition 1756, qui se vend à Paris, chez *Duchefne*, Libraire, rue S. Jacques, au dessous de la Fontaine S. Benoît, au Temple du Goût ; à Lyon, chez *Geofroy Regnault*, Imprimeur-Libraire, grande rue Merciere ; & à Genève, chez l'Auteur.

80 MERCURE DE FRANCE.

Cette nouvelle édition est augmentée d'un Supplément, qui a pour titre, *Abrégé des Combinaisons des prix des Changes des principales Places cambistes de l'Europe*. Cette augmentation qui est très-essentielle, jointe aux autres parties de l'Ouvrage, le rend le plus exact & le plus utile de tous ceux qui ont paru jusqu'à présent sur cette matière. Cet Ouvrage est en partie compilé sur les nouveaux mémoires & avis des plus fameux Banquiers & autres Négocians de l'Europe, qui ont bien voulu les communiquer à l'Auteur; ce qui rend par cela même son ouvrage conforme aux usages de chaque Place.

Comme cet Ouvrage est connu & généralement approuvé, il suffira d'indiquer en abrégé ce qu'il contient. On y trouve 1°. tout ce qui concerne le commerce de banque; 2°. un traité de l'achat des matières, & especes d'or & d'argent dans les principales Places de l'Europe; les rapports des poids & des mesures tant longues que rondes, pour les grains & pour les liquides; plusieurs comptes simulés d'achat & de vente, le commerce de Cadix à la mer du Sud, un traité des spéculations les plus usitées parmi les Négocians; 4°. enfin un traité contenant la véritable manière de tenir les livres en parties doubles, tant

pour un commerce en seul , que pour un commerce en compagnie , avec plusieurs comptes en partizipation. Ce petit abrégé doit être suffisant pour faire connoître l'utilité de cet Ouvrage.

On a , pour plus grande commodité , imprimé aussi *in-octavo* , l'abrégé des combinaisons des prix des changes , & l'abrégé réciproque des changes étrangers.

MANDEMENT de Messieurs les Vicaires-Généraux du Chapitre de l'Eglise Patriarchale , Primatiale & Métropolitaine de Bourges , le Siege Archiépiscope vacant , pour ordonner des prieres dans tout le Diocese , pour le repos de l'ame de Son Eminence Monseigneur le Cardinal *de la Rochefoucauld* , Archevêque de Bourges.

Les Vicaires-Généraux du Chapitre de l'Eglise Patriarchale , Primatiale & Métropolitaine de Bourges , le Siege Archiépiscope vacant : au Clergé Séculier & Régulier , & aux fideles du Diocese : Salut en notre Seigneur Jesus-Christ.

Que nos yeux fondent en pleurs , & qu'il sorte de nos paupieres des ruisseaux de larmes ! Une voix lamentable a retenti dans Sion ; les cris éclateront dans toutes les Places & dans tous les dehors de la Ville ; on n'entendra dire que malheur , malheur ! Les la-

D. v.

82. MERCURE DE FRANCE.

bonheurs même seront appelés à ce deuil , & inviteront aux pleurs tous ceux qui savent pleurer. Toutes les campagnes retentiront de gémissemens ; nous sommes devenus comme des Orphelins privés de leur pere , nos Eglises sont des épouses désolées : la joie de notre cœur est éteinte , nos concerts sont changés en lamentations ; la couronne de notre tête est tombée ; malheur à nous ! parce que nous avons péché. Vos vœux & les nôtres n'ont point été exaucés , le ciel a paru insensible à nos cris.

Qui de vous ignore que cette Eglise est privée de son illustre Chef , Monseigneur le Cardinal de la Rochefoucauld , Patriarche , Archevêque de Bourges , Primat des Aquitaines , Grand-Aumonier de France , Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit , Abbé, Chef, Supérieur & Administrateur Général de tout l'Ordre de Cluny ? Hélas ! étions-nous dignes de le conserver , ce Prelat chéri de Dieu & des hommes , dont la mémoire sera toujours en bénédiction & Dieu l'avoit sanctifié dans sa foi & dans sa douceur , cet homme de charité & de miséricorde , dont les œuvres de piété subsisteront à jamais ; cet homme riche en vertu , qui aimoit avec ardeur la beauté de la maison de Dieu , & qui gouvernoit sa famille en paix. Le Seigneur l'avoit élevé en honneur devant

les Rois , & l'avoit comblé de bonheur & de gloire. Le Seigneur , qui nous l'avoit accordé dans ses jours de miséricorde , vient de nous l'enlever.

La Religion doit nous consoler & nous instruire ; & notre ministère nous oblige à vous entretenir , du moins quelques instans , d'un malheur dont nous pouvons à peine soutenir la pensée.

Que la douleur universelle est éloquente , & qu'elle exprime bien mieux que toutes les paroles , l'immensité de notre perte gravée si profondément dans tous les cœurs !

Il n'est plus , ce Pasteur si cher & si fidèle à son troupeau , ce Père si aimé , si respecté dans ce vaste Diocèse , qu'il regardoit tout entier comme sa famille , & dont il étoit si tendrement occupé. Il vit , & vivra éternellement dans notre mémoire. *Les Pères raconteront ses vertus à leurs enfans , & ceux-ci les transmettront à la postérité. Tous diront , où pourrons-nous trouver un homme semblable , & qui soit également rempli de l'esprit de Dieu ? Heureux ceux qui l'ont vu , & qui ont tenu quelque place dans son cœur !*

Peuples desolés , qu'il a continuellement aimés jusqu'à la fin , vous , dont la douleur trouble aujourd'hui la voix , vous racon-

D. vj

§ 4 MERCURE DE FRANCE.

terez un jour , mieux que nous , avec quel zele vous l'avez vu parcourir tant de fois toutes les parties de son Diocèse qu'il connoissoit si parfaitement. Partout il étoit connu par ses réglemens & par ses exemples , partout on l'avoit vu remplir toutes les fonctions de son ministère avec la connoissance la plus profonde & l'attention la plus exacte. Quelle dignité ! Quelle modestie ! Quelle piété ! lorsqu'il paroissoit aux pieds des Autels !

Ses Prêtres étoient autour de lui comme ses freres , ou comme ses enfans en J. C. plutôt conduits par ses principes , & animés par ses sentimens , que gouvernés par son autorité. Sa présence & son nom seul rétablissoient la discipline , & ranimoient le zele. Les intérêts des Ecclésiastiques de tous les ordres de son Diocèse étoient les siens : il fixoit leurs doutes , il calmoit leurs peines , il étoit leur conseil , leur ami , leur protecteur. Ce nom si cher , & qui nous coûte tant aujourd'hui à prononcer , étoit perpétuellement dans leurs bouches. Ils le reclamoient avec confiance en toute occasion , & jamais leur attente fut-elle trompée ?

Les habitans de son Diocèse ne lui rendoient-ils pas tous la même justice que les Israélites rendoient à Samuel. *Vous n'avez*

opprimé aucun de nous. Vous n'avez fait tort à personne.

N'étoit-il pas toujours prêt à recevoir leurs plaintes , à entrer dans tous leurs besoins , à pacifier leurs différends ? Si l'éclat de ses dignités leur imposoit , n'étoient-ils pas bientôt rassurés par la douceur & la bonté de son accueil ? Ils voyoient dans ses yeux qu'ils avoient droit de lui parler, & qu'il se croyoit obligé de les écouter. Il démêloit dans leurs yeux leurs pensées & leurs peines , & leur épargnoit souvent l'embarras de s'expliquer. S'il avoit été capable de prédilection, c'étoit pour les plus timides , & les plus malheureux. Sa grande ame ne résistoit point à la vue des infortunés : le simple récit des malheurs l'affectoit sensiblement , & ses entrailles étoient émues.

A l'exemple du premier Pasteur , ses traces étoient marquées par ses bienfaits ; les pauvres soulagés par des aumônes abondantes , bénissoient leur bienfaiteur. Que de familles , dont il a terminé les procès , lui doivent leur tranquillité ! Que de Temples décorés par sa vigilance & par ses dons ! Que de monumens éternels de son Episcopat ! Par combien de témoignages éclatans n'a-t'il pas manifesté son amour pour son Eglise , & sa bienveillance pour son

86 MERCURE DE FRANCE

Chapitre, qui lui étoit si tendrement & si respectueusement dévoué ! Jeunes élèves du Clergé, si chers à son cœur, votre asyle, qui subsistera après lui, étoit doté par ses soins, soutenu par ses libéralités, dirigé par ses lumières & par son attention continuelle à tous les détails de vos besoins temporels & spirituels. Il a eu du moins la consolation de recueillir les premiers fruits de cet établissement, qui a déjà fourni au Diocèse tant d'Ecclésiastiques, dont la science & les mœurs font l'éloge des mains qui les ont formés. Ministres du Seigneur, vous sçavez avec quelle exactitude, quels justes scrupules, il pesoit *au poids du Sanctuaire* votre doctrine & vos mœurs, avant de vous admettre aux Ordres sacrés & aux fonctions redoutables du saint ministère.

Quand des ordres supérieurs le forcèrent à s'éloigner de son Diocèse, son cœur fut toujours parmi vous. Rome a admiré ses vertus : il mérita la tendresse & l'estime particulière du Souverain Pontife, si digne de l'amour & de la vénération de toute l'Eglise.

Les dignités les plus éclatantes n'eurent jamais d'attraits pour lui : il les envisagea toujours d'un œil chrétien. Un grand nom, une probité, une noblesse de sentimens hé-

réditaires, des talens & des vertus connues dès ses premières années, une réputation acquise avant l'âge, les vœux du Public, tout concouroit à le destiner de bonne heure aux plus grands honneurs de l'Eglise & de l'Etat. Il s'en est vu comblé, & son cœur n'y a point été attaché. Vous l'avez vu, nos tres chers freres, revenir parmi vous, comme s'il n'existoit que pour vous. Vous l'avez retrouvé, comme auparavant, bon, généreux, affable, toujours Pasteur charitable, Pere tendre, & ne laissant appercevoir de son élévation & de son crédit, que ce qui pouvoit animer votre confiance.

Quelles faveurs du Prince furent plus applaudies que celles dont il se plut à combler ce Prélat ! Le juste discernement du Monarque étoit prévenu par la voix publique ; & quand il remit en des mains si pures la distribution des graces ecclésiastiques, il parut avoir recueilli les suffrages de toutes les Eglises. Quand il l'attachoit à sa personne par de nouveaux liens, il paroissoit avoir consulté les vœux de la Cour & du Public. Un Prince si digne d'être aimé, sçait aimer le mérite & le récompenser. Mais la récompense la plus touchante qu'il ait accordée aux vertus, & au tendre respect de notre Prélat pour sa personne sa-

crée , étoit sans doute cette confiance intime , qui sembloit augmenter tous les jours.

*O fragilité des grandeurs humaines !
Le monde & toutes les grandeurs du monde
ne sont qu'une vaine fumée ; un souffle léger
peut la dissiper.*

Telles sont , nos chers freres , les paroles que ce Pontife vous adressoit la dernière fois qu'il vous a fait entendre sa voix , en signalant son religieux amour pour notre Monarque. (1)

Hélas ! pensions-nous alors que ce Pontife lui même nous prouveroit sitôt ces grandes vérités par l'exemple qui nous consterne ! Dans le temps qu'il se proposoit de revoir bientôt son troupeau , cinq jours d'une maladie cruelle & imprévue nous l'ont ravi pour toujours. Sa patience a été admirable au milieu des douleurs les plus vives & les plus aigus. Ceux qui en ont été témoins , en ont été aussi attendris qu'édifiés. Les derniers vœux qu'il a exprimés , ont été pour son Diocèse. C'est le dernier sacrifice qu'il a fait à Dieu , & celui qui sans doute a le plus coûté à son cœur.

Fortifié & consolé par la réception des Sacremens , libre & dégagé de tout attachement aux objets périssables , il ne s'est

(1) Mandement de S. E. du 18 Avril dernier.

plus occupé que de la mort, de l'éternité, & de Dieu; il a conservé sa connoissance jusqu'à la dernière heure; il a rendu son ame à Dieu le vingt-neuf Avril dernier.

Seigneur, qui habitera dans vos tabernacles éternels, ou qui reposera sur votre montagne sainte? Celui qui se présente sans tache, qui a observé les regles de la justice, qui a la vérité dans le cœur & sur les levres, qui n'a fait aucun mal, aucune injure à son prochain.

Si la foi & la raison nous apprennent que l'homme a été créé à l'image de Dieu, si la bonté & la justice sont les attributs sous lesquels le Seigneur, dans les écritures, aime à se montrer; qui mieux que ce grand homme, a exprimé à nos yeux ces traits de ressemblance avec la Divinité?

L'équité régloit toutes ses démarches, il n'avoit de peine qu'à modérer la bonté de son cœur. Qui de nous a eu le bonheur de l'approcher, sans sortir pénétré de confiance, d'amour & de vénération. Sensible à l'amitié, il en goûtoit les douceurs, & en remplissoit les devoirs. Tendre & reconnoissant, il n'oubloit jamais les plus légers services; il pardonnoit sans peine à ceux qui l'avoient offensé. Ceux qui le voyoient habituellement & de plus près, étoient ceux qui l'admiroient davantage.

Humble de cœur, il ne développoit ses grands talens, ni même ses vertus, dans toute leur étendue, que quand les circonstances l'exigeroient. Son ame, exempte de toute prévention, n'étoit accessible qu'aux lumieres pures de la Religion & de la raison. Il cherchoit la vérité & l'exprimoit avec cette candeur si digne d'elle. Mais avec quelle solidité, quelle pénétration, quelle profondeur de vues ne jugeoit-il pas toujours des hommes & des choses? La vertu, qui paroissoit dominer dans son ame sur toutes ses qualités, étoit cette simplicité sublime, si belle devant les hommes, & si précieuse devant Dieu.

Ses jours ont été courts, mais remplis. Que de grandes œuvres l'ont précédé devant le tribunal du souverain Juge? Si, suivant la réflexion d'un grand Saint, celui qui a été bienfaisant & libéral, est appelé avant les autres justes à la vie éternelle, quelle confiance ne devons-nous pas avoir dans ces libéralités immenses que notre Pontife a répandues dans tous les temps, & surtout dans ceux de calamité? Il a toujours été spécialement le Pere des pauvres & des malheureux.

Que si celui qui juge les justices, & dont les jugemens inspirent une sainte frayeur aux plus justes, avoit trouvé encore en lui

au sortir de cette vie , quelques restes de fragilité dont l'expiation eût pu échapper dans le cours d'une si belle vie terminée par tant de souffrances , que ne devons-nous pas attendre de la réunion des prières de tout ce Diocèse , pour leur Pasteur , & de l'application du sang de J. C. offert par tous les Prêtres pour leur Pontife ? Il nous a appris lui-même , nos très-chers frères , à prier , dans ces livres pleins d'onction qu'il nous a mis entre les mains : mais ne nous bornons pas à des larmes stériles & à des vœux sans action. Honorons sa mémoire par la pratique des vertus dont il nous a donné si constamment l'exemple. *Gardons précieusement le dépôt qu'il nous a confié , observons les sages réglemens qu'il nous a laissés , cherissons la paix chrétienne qu'il a tant aimée , imitons sa charité envers les pauvres , conservons toujours dans nos cœurs un tendre souvenir de son amour pour ce Diocèse ; & que notre langue s'attache à notre palais, si nous perdons jamais la mémoire de ses vertus & de ses bienfaits.*

A ces causes , nous ordonnons qu'il sera fait dans chaque Eglise du Diocèse un Service solennel pour le repos de l'ame de son Eminence Monseigneur de la Rochefoucauld , lequel sera célébré dans la semaine qui suivra la réception de notre pré-

92 MERCURE DE FRANCE.

sent Mandement. Nous invitons de plus & exhortons tous les Prêtres du Diocèse, à célébrer chacun une Messe basse, à la même intention, & à le recommander à Dieu dans toutes les Messes qu'ils célébreront pendant le cours de l'année de son décès. Nous exhortons pareillement tous les Fideles de l'un & de l'autre sexe, à unir leurs prieres particulieres aux saints Sacrifices qui seront offerts pour son Eminence. Enjoignons aux Archiprêtres & Vice-Archiprêtres, chacun en droit soi, de distribuer notre présent Mandement, sans différer, dans les Paroisses, Eglises Collégiales & Communautés Régulieres de l'un & de l'autre sexe, exemptes & non exemptes, & de tenir la main à son exécution. Donné à Bourges le cinq Mai mil sept cent cinquante sept.

Nous devons ce Mandement au zele de M. TribouDET, Lieutenant Particulier au Présidial de Bourges, & Maire de la même Ville. Comme la vérité l'a dicté, & qu'il est un hommage sincere que l'estime & la reconnoissance d'un Chapitre respectable rendent à la vertu du Prélat le plus digne d'être regretté, nous nous sommes empressés de le rendre public.

DEVENU propriétaire de l'Ouvrage intitulé , *Epoques principales , élémentaires de l'Histoire universelle*, en trois grandes feuilles , & ci-devant annoncé très-avantageusement dans les Journaux publics , le sieur Mahaux le cadet, héritier du fonds & des talens de son frere , qu'il a eu le malheur de perdre, nous a priés de faire sçavoir que, dans le dessein de se rendre également utile à la jeunesse , il fait tous ses efforts pour mériter d'être honoré de la confiance qui avoit été justement accordée à son aîné, en se servant de la même méthode pour la Géographie , la Chronologie & l'Histoire , & qu'il a trouvé le moyen d'enseigner à lire & écrire tout ensemble , en moins de trois mois. Ce moyen est typographique , mais plus analysé que celui du feu sieur Dumas , & mis davantage à la portée des plus petits enfans. Il est d'une précision & d'une simplicité qui le rendent digne de l'attention des connoisseurs ; ce qu'il offre de justifier autant par les faits , que par la théorie. Il ne force point la nature ; mais il la seconde, & met à profit jusqu'à la disposition des enfans , à la faveur d'un jeu méthodique, dont il les amuse adroitement, & se réserve toute la peine. Pour être assuré que ce maître industrieux n'avance rien ici que de vrai , on peut se transporter chez

94 MERCURE DE FRANCE.

le sieur Viard, rue de Seine, fauxbourg Saint Victor, académie des enfans. C'est là que le défunt sieur Mahaux, & depuis son cadet, ont suffisamment fait voir que cette nouvelle maniere qui y subsiste toujours, a produit constamment les plus heureux effets.

Le sieur Mahaux demeure actuellement rue de l'Arbre sec, vis-à-vis la rue Bailleul, à l'Hermitage, chez le sieur Marx, célèbre Tailleur, où il recevra des enfans, si on veut les lui envoyer pour y être instruits, sinon il se rendra chez Messieurs leurs parens.

On trouvera chez lui les trois feuilles susdites de l'Ouvrage de son frere, chez les Libraires *Piffot*, quai de Conti, & *Lambert*, rue de la Comédie, & chez le sieur Viard. Puisse le soupçon de l'intérêt particulier faire place à l'idée du bien général, dont le sieur Mahaux est le plus occupé, & auquel il va consacrer tout son temps & ses soins! Daignent les personnes qui ne se préviennent point légèrement, examiner ce qui leur est proposé, & ne pas rejeter un Ouvrage dont le prix est modique, & l'utilité reconnue de tous ceux qui en ont fait l'acquisition!

LAMENTATIONS de Jérémie. Odes dédiées à la Reine de Pologne, Electrice de Saxe, par M. d'Arnaud, Conseiller de légation du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, des Académies Impériales & Royales des Sciences & Belles-Lettres de Russie, Prusse, Dannemarck, &c.

Le silence que nous nous sommes imposés sur tous les ouvrages relatifs à l'attentat du 5 Janvier, nous ayant empêché de parler de la France sauvée, de M. d'Arnaud, nous annonçons ses Lamentations avec d'autant plus de plaisir, qu'elles sont dignes des justes éloges que nous avons été forcés de refuser à son poëme.

Ces Lamentations de Jérémie sont déjà connues par trois Editions consécutives qu'on en a faites en Allemagne. L'Edition qu'on vient d'en donner à Paris, a de grands avantages sur ces trois premières. Elle est plus correcte; elle est enrichie du texte Latin, & revue sur un manuscrit corrigé de l'Auteur. Elle est aussi augmentée d'une lettre de M. d'Arnaud, à laquelle on a ajouté celles que le Pape, le Cardinal Valenti, le Cardinal Passionei, & le célèbre Wolff, lui ont écrites au sujet des Lamentations. Des suffrages si respectables honorent à la fois les arts & les Souverains, & remplissent par-là tous les vœux de M.

d'Arnaud; car, comme dit l'Editeur, l'homme de génie ne connoît point de récompense plus flatteuse que la gloire des arts & de l'humanité.

La lettre de M. d'Arnaud peut servir de préface aux Lamentations. Elle est remplie de réflexions aussi utiles, que judicieuses sur les regles trop bornées de notre littérature. On y examine le génie sublime du Prophete, dans la vie & dans les ouvrages de ce grand homme. On y expose les difficultés de traduire fidèlement Jérémie, dont les ouvrages, ainsi que ceux des anciens Poëtes, sont remplis de répétitions qui nous paroissent déplacées, & qui sans doute étoient des beautés, dit M. d'Arnaud.

Invocation à la douleur.

Fille de l'infortune, ô toi de qui les larmes
Pour ses tristes regards semblent avoir des char-
mes !

Viens, touchante douleur, me prêter tes accens,
De tes pleurs viens tremper les cordes de ma lyre;
Dans mes sons attendris que ta langueur respire :
Reporte à la pitié mes accens gémissans.

.....

Quel Dieu m'a transporté sur ces fatales rives ?
Que vois-je autour de moi ? des ruines plaintives
Que de son aîle couvre un Ange désolé ,

Des

Des manes outragés la cendre profanée ,
 Le sang fumant encor sur ta terre indignée ,
 Tout un Empire entier comme un songe exhalé.

Triste Jérusalem , t'ai-je pu méconnoître ?
 Quel vieillard , dans l'espoir de désarmer ton
 maître ,

Arrose de ses pleurs tes malheureux débris ! . . .
 Mais il parle , il gémit ! que l'humanité sainte
 Sente avec moi ses maux & répète sa plainte ;
 Les morts , les enfers même en sernt attendris :

Cette Ode n'est point une traduction de Jérémie ; elle est entièrement de M. d'Arnaud : on sent que cet Auteur est tout rempli de l'esprit du Prophete , son invocation est digne d'un si grand génie.

La premiere Lamentation est une peinture des malheurs qui ont désolé la Judée saccagée par les Caldéens. C'est Jérémie qui parle :

Quel spectre en ces déserts ! est-ce toi ma patrie ;
 Du pain de la douleur , d'amertumes nourrie ,
 Sous le sac & la cendre aux portes du tombeau ?
 O Sion ! est-ce toi qui meurs dans la poussiere ?
 Tes champs ne m'offrent plus qu'un vaste cime-
 tiere ,
 Où fume de la mort le lugubre flambeau.

68 MERCURE DE FRANCE.

La gloire de Sion a fui loin de ses traces ;
Son orgueil s'est brisé sous le joug des disgraces ;
Et dans ses traits flétris a péri sa beauté :
Tels qu'un foible troupeau privé de pâturage ,
Ses Princes dépouillés de leur premier courage ,
Captifs devant le char ont marché sans fierté.
De la terre , du ciel , de tout abandonnée ,
En tombant sous la main qui la tient enchaînée ,
Sion tourne ses yeux encor sur ses beaux jours :
O Dieu , quel changement ! pour combler sa mi-
sère ,

Tu l'offres aux regards d'un impie adversaire ,
Ses fêtes sont l'objet d'injurieux discours !

Grand Dieu ! Dieu de Jacob : Ô mon Dieu ! qui
pardones ,

Toi , qui punis les Rois , qui renverses les trônes ,
Prends pitié des tourmens de ton peuple égaré ,
Rappelle des enfans dans le sein d'une mère ,
Qui sans cesse te crie en sa douleur amère ,
Et que par eux ton nom soit encor célébré.

La continuation des complaintes du
Prophète sur la désolation de Jérusalem ,
est le sujet de la seconde Lamentation :

Ce pavillon altier de la grandeur suprême ,
Est déchiré des mains de l'Eternel :
Ce tabernacle saint , le trône de Dieu même ,
Regrette dans la poudre un culte solennel.

D'un ouragan fougueux tout m'offre le ravage :
 On ne voit plus ces jours ordonnés par la loi ,
 Et Dieu qu'également indigne leur hommage ,
 Repouffe avec fureur le Pôntife & le Roi.

Marbres enſanglantés, ô terre-gémiffante !

Vous ne m'offrez que des débris épars ,
 Que des enfans meurtris ſur leur mere expirante ,
 Le couteau dans le flanc des malheureux vieillards ;
 Des corps pâles , ſanglans & traînés dans la pou-
 dre ,

Comme un feu dévorant le trépas répandu ,
 Tout un champ labouré des fillons de la foudre ,
 Dieu même un glaive en main ſur Sion descendu .

La troiſieme , & la derniere Lamenta-
 tion , ainſi que la priere de Jérémie au
 nom du peuple d'Iſrael , ſont traduites
 avec la même fidélité , la même force que
 ces deux premières. On peut dire que M.
 d'Arnaud a heureuſement rendu l'eſprit du
 Prophete. Cette traduction fait honneur
 à ſon cœur & à ſon génie , & ne peut
 qu'augmenter l'idée déjà très-avantageuſe
 qu'on a de ſes talens. On trouvera des
 exemplaires des Lamentations & de la
 France ſauvée , chez *Butard* , rue Saint-
 Jacques , à la Vérité ; *Hériffant* , rue
 neuve Notre-Dame ; *Lambert* , à côté de
 la Comédie Françoisé ; la veuve *Amoury* ,

100 MERCURE DE FRANCE.
grande salle du Palais ; *Lefclapart*, quai de
Gêvres , au bout du Pont Notre-Dame ;
& chez *la Marche*, au passage du Palais
Royal de la rue Richelieu.

A L'AUTEUR DU MERCURE.

Monsieur , des jeunes gens amateurs
des lettres & des sciences , & qui desiroient
essayer leurs forces , se plaignent de
ce qu'ils sont avertis trop tard par la voie
des Journaux , des sujets proposés pour les
prix des différentes Académies ou Sociétés
de l'Europe , & même la plûpart n'y sont
pas annoncés. Il y va de la gloire des Aca-
démies , & de l'avantage des lettres. Le but
de ces Sociétés , en proposant des prix , est
d'exciter l'émulation, & de faire éclore des
talens. Comme votre Journal , Monsieur ,
est, je crois, le plus répandu, si vous rendiez
ce court avertissement public , Messieurs les
Secretaires des Académies , & Messieurs
les Journalistes , pourroient y faire quel-
qu'attention , & par-là peut-être procurer
quelque bon Auteur à la République des
Lettres ; car un essai couronné est pour un
jeune homme un fort engagement. Peut-
être ne devons-nous la plûpart de nos chef-
d'œuvres qu'à de foibles essais applaudis ?
J'ai l'honneur d'être, &c. D....

 A R T I C L E I I I .

 S C I E N C E S E T B E L L E S - L E T T R E S .

 G R A M M A I R E .

*DISCOURS historique sur l'origine de
la Langue Française.*

O N a déjà beaucoup écrit sur l'origine de notre Langue ; & ceux qui se sont appliqués à cette recherche , ont embrassé différentes opinions. Les uns regardent le François comme un Latin corrompu ; les autres , comme un mélange du Latin & du Tudesque. Quelques-uns y admettent un certain nombre d'expressions que les Goths, les Alains, les Vandales, &c. y ont, disent-ils , répandues dans leurs passages. Plusieurs enfin reconnoissoient pour une des sources de notre Langue celle des anciens Gaulois : mais presque tous s'accordent à n'y laisser à cette dernière, que la moindre part.

Il semble cependant que le langage originaire de nos ancêtres devoit être le

E iij

principe du nôtre ; & pour en juger saine-
ment , il faudroit commencer par être bien
instruit de ce qui nous reste du Gaulois
primitif , & connoître même les autres
Langues qui peuvent en dériver. Mais par
une fatalité, dont j'ignore la cause , nous
nous sommes accoutumés à voir d'un œil
indifférent tout ce qui appartient aux an-
ciens habitans de la Gaule. Ce n'est pas à
la vérité quand nous discutons les antiqui-
tés particulières de nos provinces : alors
nous cherchons avec soin les traces qui
nous aident à remonter jusqu'à eux. Mais
nous les oublions dans les choses générales,
soit que les Romains , qui les ont soumis ,
nous les fassent perdre de vue , soit que
l'invasion des Francs nous les fasse consi-
dérer comme un peuple confondu dans un
autre. Toutefois cette nation antique &
fameuse a continué de subsister avec gloire
sous l'empire des Romains. Les Francs mê-
me , qui ont chassé ces derniers , n'étoient
pas , à beaucoup près , assez nombreux ,
quand on supposeroit leur armée de trois
à quatre cens mille combattans, pour éclip-
ser des millions d'hommes , avec qui ils se
réunirent. A la réserve de quelques privi-
leges que les vainqueurs s'attribuerent , les
Gaulois conservèrent toute leur liberté. Ce
sont nos peres , nos véritables ayeux , du

J. U. I. N. 1757. 101
moins pour la plupart d'entre nous. Et où
trouverions-nous une plus illustre origine?
Si la vanité nous guidoit ici, comme en
toute autre recherche d'extraction, nous
nous ne voudrions pas trouver la nôtre
dans un essain de Barbares presque tou-
jours inconnus deux siècles avant leur con-
quête, & qui n'eurent d'autre titre de su-
périorité, que celui de la victoire. Les
Francs respectèrent leurs nouveaux conci-
toyens. Ils se policèrent parmi eux, & y
prirent ces mœurs, ces habitudes, ce génie
national, qu'une longue suite de siècles
nous a transmis. Partout où des preuves
certaines ne nous montrent point de chan-
gemens introduits par les Romains ou par
les Francs, nous devons reconnoître dans
nos loix & dans nos coutumes celles de nos
premiers ayeux : regle de critique, qui eût
épargné aux Sçavans bien des embarras, &
tant de difficultés qu'ils n'ont fait naître,
que par ce qu'ils ont voulu puiser dans des
sources étrangères nos différentes origi-
nes.

Je n'ai pas dessein d'entreprendre ici une
histoire complète de notre Langue. Je
n'examinerai pas les rapports que le Gau-
lois, dans ses premiers commencemens,
eut, à ce qu'on dit, avec les Langues orien-
tales, ni s'il est vrai qu'il ait donné nais-

E iv

sance à toutes celles de l'occident. Je ne parcourrai que les faits principaux, qui peuvent éclaircir mon sujet.

L'histoire nous apprend que long-temps avant l'ère chrétienne, les peuples de la Gaule cultivoient les sciences & les arts. L'éloquence étoit chez eux dans une haute estime, & ils en connoissoient si bien l'importance & les effets, qu'ils lui donnoient pour Dieu tutélaire un Hercule, qui avoit à la bouche des chaînes d'or. Les Druides, les Bardes, les Eubages traitoient dans leur Langue les objets de leur ministère. La Théologie, la Philosophie, les Mathématiques, la Poésie même, en faisoient partie. Ils instruisoient leurs disciples de vive voix, au milieu des forêts, & ne souffroient point qu'ils missent rien par écrit; c'est ce qui nous prive des monumens qui nous donneroient une idée sûre de cet ancien langage. Mais il paroît évident qu'on ne pouvoit l'employer à des sujets si relevés, sans qu'il y eût une construction fixe, des règles, une grammaire & une abondance suffisante de mots & d'expressions. Aussi voyons-nous que dès le temps même de Caton, ces peuples ne se faisoient pas plus de gloire de bien manier les armes, que de parler avec agrément, & avec finesse. (1)

(1) *Pleraque Gallia duas res industriosissimè per-*

Cette Langue, dont le mérite se trouve établi sur des témoignages si positifs, n'étoit pas précisément la même chez tous les Gaulois. Nous lisons, dans les commentaires de Jules-César, que la Gaule étoit divisée en trois parties, dont les habitans avoient chacun leurs coutumes & leur langage. Mais cette différence d'idiomes ne consistoit que dans quelques dialectes particuliers à chaque canton, qui n'empêchoient pas que ces peuples unis en un seul corps de nation, & marchant souvent sous les mêmes étendards, ne s'entendissent les uns les autres. (1)

sequitur, rem militarem & argute loqui. M. Cato; Orig. 2. Apud vos (Gallos) verba plurimum valent, Tacit. Hist. lib. 4.

(1) *Hi omnes Linguâ, institutis legibus, inter se differunt. Jul. Cæs. lib. 1.*

Aquitani à cæterorum planè differentes, non Linguâ modo, sed & corporibus, Hispanis quam Gallis sunt similiores. Reliqui (Celta ac Belga) Gallica specie; ne ipsi quidem omnes eodem utuntur sermone; sed aliquid (ux. di. parum) non nulli habent diversitatis. Strabo, l. 4. Une partie des Espagnols parloit originaiement la Langue Celtique: on les nommoit Celtiberes. Ainsi le langage des Aquitaniens, parce qu'il approchoit du leur, ne devoit pas différer absolument de celui des Celtes. On voit par un passage de Sulpice Sévere, qui sera rapporté ci-après, qu'ils s'entendoient réciproquement.

E v

Le Celtique étoit, dit-on, l'idiome le plus pur ; & cela devoit être. Les Celtes placés au centre des Gaules, avoient moins de commerce avec les étrangers. Les Aquitaniens, au rapport de Strabon, participoient du langage des Espagnols, & comme voisins de la province Narbonnoise, subjuguée avant les autres par les Romains, ils avoient pu contracter quelque connoissance du Latin, peut-être même de la Langue des Grecs, dont ils se vantoient de descendre, & qui avoient une colonie à Marseille, où l'on parloit Grec, Latin & Gaulois. (1) Les Belges étoient limitrophes de la Germanie. Ils reçurent en différens temps, de gré ou de force, plusieurs colonies de Germains, (2) dont le langage a

(1) *Massiliam Phœci condiderunt ; quos ait Varro trilingues esse, quod & Græcæ loquantur, & Latine & Gallicè . . . Aquitania Græcæ se jactant origine.* D. Hieron. Prolog. in lib. 2. Commentar. in Epistol. ad Galatas, cap. 3.

Joach. Periquius, Henri Estienne & d'autres, ont fait des Traités de la conformité de notre Langue avec le Grec.

(2) Quelques Ecrivains, comme Bosel & l'Auteur de la Préface du Dictionnaire Etymologique, vont plus loin, & disent que ces Germains (que l'un nomme Celtes & l'autre François) se sont répandus dans toutes les Gaules, & y ont mêlé leur langage à celui des Gaulois, d'où s'est formé celui qu'on parloit du temps de Jules César. Cette opi-

sans doute influé parmi eux, du moins parmi ceux du nord; & cela patoit d'autant plus vraisemblable, qu'encore à présent la Langue Flamande approche fort de celle des Allemands. On prétend même qu'une partie de cette Belgique, que les Romains nommoient première & seconde Germanie, employoit vulgairement le Tudesque, (1) première époque de la division de ces contrées en Flandre Wallone ou Gauloise, & en Flandre Teutonique.

Mais où chercher aujourd'hui des traces plus sensibles de ces antiquités? En croirons-nous ceux qui assurent que le patois de la basse Breragne, fort semblable à celui du pays de Galles en Angleterre, n'est autre chose que le Celtique appauvri maintenant par le défaut de culture & d'exercice dans les sciences? Le Flamand, le Hollandois sont-ils véritablement dérivés du langage des Belges septentrionaux? Les Basques, qui ont une Langue particu-

nion paroît outrée, les Gaulois n'ayant jamais été véritablement assujettis que par les Romains.

(1) Fauchet, liv. 1, de l'Origine de la Langue François, chap. 3, sur la fin.

M. Pelloutier, dans son Histoire des Celtes, prétend que la Langue des Germains étoit con-forme en beaucoup de choses à celle des Gaulois. M. Schæphlin, dans son Livre intitulé, *Vindiciae Celticae*, soutient tout le contraire.

liere , qui paroît être très-ancienne , peuvent-ils nous donner quelque idée de celle des Aquitaniens ? Il ne faudroit pas s'étonner des différences qui se trouvent présentement entre toutes ces Langues , ni des variations qu'elles ont éprouvées en elles-mêmes. C'est l'effet de la succession des temps , de la séparation de ceux qui les parloient , ou de leur réunion avec d'autres peuples. Mais qui connoitroit assez ces divers idiomes , pour les comparer avec notre vieux François , y découvrirait-il des ressemblances & des analogies qui déceleroient une même origine ? Je ne crois pas que les Sçavans qui ont discuté celle de notre Langue , aient poussé leurs connoissances jusques-là. (1) Avant que de nous décider sur l'utilité qu'on en pourroit tirer , suivons les révolutions que le langage des

(1) On trouveroit bien des facilités pour acquérir ces connoissances. Emmanuel, Poza, Ohe-nart , & le Pere Moret , Jésuite , ont composé divers Traités sur la Langue Basque. Les Anglois ont fait des Dictionnaires & une Grammaire de la Langue du pays de Galles. Il y a aussi un Dictionnaire bas-Breton , par le P. de Rostrenen , Capucin ; & les Journaux nous en ont annoncé un nouveau , qui commence à paroître , composé par Dom le Pelletier , de la Congrégation de S. Maur , dont l'édition est due aux soins de Dom Taillandier , d'Arras , qui en a fait la préface.

Gaulois a subies, & voyons ce qu'il est devenu.

La fameuse conquête des Gaules ; par Jules César, est l'événement qui se présente le premier dans cette recherche. Les rapports qu'on eut alors avec Rome, le service dans ses armées, l'étude de ses loix, le commerce, la fréquentation de la cour des Empereurs ou des Gouverneurs, la poursuite des affaires, & mille autres circonstances, obligèrent les Gaulois, surtout les principaux de la nation, à s'instruire du Latin. La plupart des Sçavans, dégoutés des leçons mystérieuses des Druides, ne s'adonnerent plus qu'aux lettres Romaines, & commencèrent à rédiger leurs compositions par écrit. Ainsi le Latin pénétra peu à peu dans le pays, & y mêla nécessairement une partie de ses locutions à celles des vaincus. Les Romains avides de dominer en tout, firent eux-mêmes des efforts pour l'y établir. Ce peuple impérieux, non content d'imposer le joug au monde entier, vouloit encore l'assujettir à sa Langue. (1) Les écoles qu'ils fonderent à Lyon

Depuis la composition de ce Discours, on nous promet encore les Mémoires de M. Bullet sur la Langue Celtique, qui seront suivis d'un Dictionnaire de la même Langue.

(1.) *Opera data est ut imperiosa civitas nos*

& à Toulouse, n'eurent point d'autre but ; & ces académies devenues rivales de celle qui illustroit depuis long-temps Marseille, acquirent bientôt une réputation éclatante. L'éloquence des Gaulois, qui avoient déjà donné un maître de rhétorique à César & à Cicéron, (1) se rendit célèbre dans tout l'empire ; (2) & les sciences, au rapport de Justin, furent cultivées chez eux avec tant de supériorité, qu'il sembloit que la Gaule se fût transportée au milieu de la Grèce. (3)

Un autre événement beaucoup plus heureux, contribua encore à y mettre en crédit le goût de la Latinité. Ce fut l'établissement du christianisme. L'usage qui s'introduisit dans l'occident, de célébrer en

solum jugum, verum etiam Linguam suam domitis gentibus imponeret. D. Aug. de Civit. Dei, L. 19, ch. 7.

(1) Le Rhéteur Goyphon.

(2) *Gallia Causidicos docuit fatunda Britannos.* Juvénal, Satyr. 15. *Gallicanae facundia haustus requiro.* Symmachus, liv. 9, Epist. 83. *Quod nunc Oratorum fertiles (Galli) sunt, non tam ad regionis diligentiam, quam ad Rhetoricorum alimovem pertinet.* D. Hieron. Loco citat. *Viris fortibus & eloquentissimis Gallia semper abundavit.* Idem, lib. *Adversus vigilantium.*

(3) *Adco magnus ex hominibus, & rebus impositus est nitor, ut non Graecia in Galliam emigrasset, sed Gallia in Graeciam transfata videretur.* Justin.

Latin tous les offices de l'église, accoutumés les ecclésiastiques à regarder cette Langue comme la leur propre, & ils en vinrent dans la suite jusqu'à s'en servir dans leurs cathéchismes & leurs prédications.

Cependant le langage national subsista toujours ; mais il se maintint avec plus de vigueur dans les endroits où les Romains eurent moins d'autorité, par conséquent dans la Belgique & dans nos contrées. La Gaule Narbonoise, l'Aquitaine & une partie de la Celtique, réduites en provinces, furent asservies à suivre les loix & les usages de Rome, tandis que les Belges, sous le titre d'alliés, conservoient en liberté leurs mœurs & leurs coutumes : c'est ce qui fait encore aujourd'hui la différence des pays coutumiers d'avec ceux qui suivent le droit écrit. (1) Il en dut être de même, à proportion de la Langue : mais quoiqu'elle se soit mieux soutenue dans certains cantons, elle ne laisse pas d'être toujours la

(1) On a fait bien des recherches sur l'origine de notre Droit Coutumier qu'on devoit peut-être regarder tout simplement, ainsi que beaucoup d'autres choses, comme provenant des Gaulois. Il varioit dès-lors dans chaque canton de même qu'aujourd'hui. Le commerce des Romains, les invasions des Barbares, les Capitulaires & les Ordonnances de nos Rois n'ont fait qu'y apporter quelques changemens.

112 MERCURE DE FRANCE.

vulgaire pour les uns , comme pour les autres. Nous appercevons de temps en temps, chez les anciens Auteurs, des traces de son existence. Dans un panégyrique , que Pacatus prononça devant Théodose , il s'excuse de ce qu'étant Gaulois , & accoutumé à sa Langue maternelle , il avoit peu d'habitude du Latin , quoique né pourtant en Aquitaine. S. Jérôme retrouvoit parmi les Galates, au sein de l'Asie, le même idiome, à peu près , que celui des Trévires , habitans de la Belgique. (1) Ce pere , qui avoit vécu dans les Gaules, s'explique avec éloge sur la Langue qu'on y parloit , & rend témoignage de son abondance & de sa politesse. (2) Pourroit-on penser, après l'attestation d'un homme si éloquent , que le langage de nos ancêtres , déjà vanté par M. Caton , n'étoit qu'un jargon borné à

(1) *Promissum in exordio reddimus, Galatas, excepto sermone Græco, quo omnis oriens loquitur propriam Linguam eandem penè habere quam Treviros, nec referre sibi aliqua ex inde corruerint.* D. Hieron. prolog. citato.

(2) *Audite te . . . habere matrem . . . quæ . . . post studia Galliarum quæ vel florentissima sunt, misit Romam . . . ut ubertatem Gallici nitoremque sermonis * gravitas Romana condiret.* Id. Hieron. Epist. 95. ad rusticum.

* Il y a des Traducteurs qui rendent ce mot (*sermonis*) par celui d'éloquence en général.

exprimer les besoins ordinaires de la société? Il est vrai qu'environ le même temps nous remarquons, dans un dialogue de Sulpice Sévere, (1) qu'un des interlocuteurs craint d'offenser, en parlant Gaulois, les oreilles trop délicates des Aquitaniens. Mais ils lui répondent qu'il peut s'énoncer en Langue Celtique ou Gauloise, à son choix : réponse qui démontre bien qu'il existoit encore des dialectes, & qu'ils étoient familiers aux différens peuples. (2) Si dans ce dialogue la Langue est traitée de rustique, cela ne suffit pas pour détruire l'autorité de Caton, ni de S. Jérôme. C'est

(1) Cet Auteur vivoit encore au commencement du cinquième siècle; il mourut, à ce qu'on croit, l'an 420.

(2) *Dum cogito me hominem Gallum inter Aquitanos verba facturum, vereor ne offendat vestras nimium urbanas aures sermo rusticior... vel Celticè, aut, si mavis, Gallicè loquere.* Dialog. 1, ch. 20. Ce passage est difficile à interpréter, quant à la distinction des deux Langues. L'Editeur de la collection des Historiens de France, dit que la Langue Celtique étoit celle dont on usoit avant l'arrivée des Romains, & la Gauloise celle qui s'étoit corrompue par le Latin. Cette explication dénuée de toute preuve n'est pas naturelle. Je croirois plutôt que le Gaulois étoit la Langue commune, & la Celtique un dialecte particulier. Quoi qu'il en soit, il résulte toujours de cette citation qu'on parloit encore la Langue nationale.

un simple hommage rendu à la supériorité de la Langue des Romains.

Ces conquérans n'avoient pu ahéantir l'idiome naturel pendant quatre cens ans qu'ils gouvernerent en vainqueurs. On doit en conclure qu'il demeura dans son entier durant tout le temps qu'ils furent aux mains avec les Barbares , pour la conservation de cette belle partie de leur empire. Tout le changement qui put arriver alors dans la Langue, s'étendit tout au plus à l'acquisition de quelques mots étrangers; car on ne pensera pas que des armées de furieux , qui passoient comme des torrens, y aient causé une plus grande révolution. Supposer que les Huns , les Hérules & les Vandales aient mêlé dans un si court espace leur Langue à la Gauloise, c'est vouloir, même contre l'apparence , tirer partie de tout pour étayer un système. Voyons-nous aujourd'hui changer les Langues pour une guerre de plusieurs années ? Les Bourguignons , les Visigots s'établirent d'une manière plus solide. Ils ont pu répandre leur langage dans les lieux où ils se fixèrent : mais cela ne fit aucun changement dans les autres parties de la Gaule.

Les Francs , issus de la Germanie , vinrent à leur tour , & fondèrent cette domination glorieuse , qui subsiste depuis près

de treize cens ans. Il y avoit alors environ deux siècles qu'ils s'étoient mis en possession des contrées de la Belgique voisine du Rhin. Ces peuples inquiets & belliqueux en sortoient souvent pour faire des courses sur leurs ennemis. Sous Clodion, ils acquirent enfin un établissement fixe dans la Flandre, le Cambresis & l'Artois, provinces qu'on peut appeller justement le berceau de la Monarchie. Ils y séjournèrent plusieurs années avant que d'entreprendre aucune invasion au-delà de la Somme.

Leur demeure en ces pays ne put qu'accréditer de plus en plus le Tudesque, dans les cantons où nous avons observé qu'il s'étoit déjà introduit : mais il ne paroît pas qu'il ait pris le même empire, ni dans l'Artois, ni dans le Cambresis, non plus que dans les autres provinces qui n'ont rien de commun avec l'idiome des Flamands.

Ainsi, lorsque Clovis pénétra dans les Gaules, le gros de la nation n'y connoissoit encore d'autre Langue vulgaire, que celle de ses ancêtres. C'étoit une exception quand les Grands mêmes l'abandonnoient dans le commerce familier ; & c'est la conséquence qu'on doit tirer des louanges que Sidonius Appollinaris donnoit aux Nobles d'Auvergne, sur ce qu'ils préféroient le

Latin à leur Langue maternelle. (1)

Clovis, Prince aussi politique que guerrier, cimentea par la clémence le trône qu'il devoit à ses victoires. Né dans les camps, parmi des Barbares, & dans l'ardeur de sa premiere jeunesse, il sçut comprendre que la douceur a plus d'autorité que la force, pour assurer une conquête. Il traita avec bonté les peuples qu'il avoit soumis, & leur permit de conserver leurs usages, leurs loix & leur Langue. Le Latin continua toujours de dominer parmi les Sçavans; & dans les actes publics, les Francs eux-mêmes se servoient de cette Langue. C'est ce que nous attestent les diplomes de ce temps, & les chartres de nos premiers Rois. Ces Princes ne manquoient guere de s'instruire d'une Langue dépositaire de tous leurs intérêts; quelquefois même ils la cultivoient avec soin, comme Fortunat le dit de Charibert. (2) Chilperic alla plus loin. Il fit des hymnes, & composa des offices pour l'église. L'on parloit donc alors, & on parla long-temps depuis dans les Gaules trois Langues différentes: le Latin,

(1) *Epist. ad Hecdic.* lib. 3. Il mourut en 482, un an après l'irruption des Francs.

(2) *Cum s; progenitus clara de gente Sicamber,
Floret in eloquio Lingua Latina tuo.*

parmi les lettrés, & chez les gens d'affaires; le Tudesque, entre les Francs, & dans l'usage ordinaire de la cour; le Gaulois, chez le reste de la nation.

Ces trois Langues usitées en même temps dans un même royaume, n'ont rien qui doive paroître surprenant. Encore aujourd'hui, dans plusieurs de nos provinces, on voit courir des patois populaires, qui ne s'y mêlent point avec l'idiome dominant. Je ne nie pourtant pas que les trois Langues ne se soient prêtées l'une à l'autre bien des locutions, & qu'il ne soit entré par-là quelque partie de Tudesque dans l'ancien Gaulois, beaucoup moins cependant qu'il n'y étoit entré de Latin, parce que les Francs ne s'attachèrent pas, comme les Romains, à faire régner leur jargon grossier, qui n'étoit utile, ni pour l'église, ni pour le barreau, & dont ils ne faisoient eux-mêmes aucun cas. L'idée que le Moine Otfrid nous en donne dans sa préface sur les évangiles, (1) est en effet bien différente de celle que Caton avoit de la Langue des Gaulois.

Les choses restèrent en cet état tant que les Rois de la Maison Mérovingienne régnèrent sur la France. Une autre Maison,

(1) Rapportée par Fauchet, liv. 1, de l'Origine de la Langue Française, chap. 3.

s'étant élevée sur leurs ruines, s'empara des rênes du gouvernement; & Pepin, après avoir usurpé, à l'exemple de son père, toute l'autorité royale, se saisit enfin de la couronne. Sous son regne, comme sous les précédens, si nous en croyons Fauchet, le Gaulois étoit la Langue commune en-deçà de la Meuse, & le Tudesque au-delà (1). Mais c'est trop borner le cours de cette dernière Langue que les Francs avoient apportée avec eux, & répandue dans la Gaule. Il suffit que pendant près de trois siècles, elle n'ait point anéanti l'autre.

Dans ces temps d'ignorance & de désordre, les Langues vulgaires s'appauvrirent plus que jamais, & dégénérent insensiblement. Des hommes, uniquement occupés du tumulte de la guerre, n'étoient pas propres à leur donner de l'éclat. Charlemagne monta sur le trône, & l'Europe entière changea de face. Ce Prince d'un génie vaste & sublime, peu content des triomphes qui faisoient retentir son nom jusques dans l'orient, entreprit de ressusciter les sciences, & voulut porter leur empire aussi loin que le sien. Au milieu des travaux d'un conquérant & d'un législateur, il trouva, comme avant lui Jules César,

(1) *Ibid. in fine.*

des heures qu'il donna à l'étude de la Grammaire, & en commença lui-même un Traité, (1) où il réduisoit la Langue Tudesque en principes. Mais bientôt après, lassé de l'idiome maternel, il se livra tout entier à son goût pour les Langues étrangères. (2) De son temps, & sous Louis le Débonnaire, son fils, (3) le Latin prit une telle faveur, qu'on prétend qu'il devint le langage de la cour, comme il avoit été jusques-là celui des ecclésiastiques & des gens de lettres.

Ce coup fut peut-être le plus funeste que la Langue Gauloise ait reçu. Réléguée chez le plus bas peuple, il ne lui resta que les dictions nécessaires au commerce de la vie; & le mépris qu'on en eut, la fit traiter de rustique. Je hazarderai ici une conjecture singulière. Cet avilissement même n'auroit-il pas servi du moins à la maintenir dans son caractère originaire? Ce n'est guere sur l'élocution de la populace, ni parmi les ignorans, que l'usage exerce ses

(1) *Inchoavit Grammaticam patrii sermonis.* Eginh. du Ghesne, L. 2, p. 103.

(2) *Peregrinis Linguis ediscendis operam dedit, in quibus Latinam isic didicit, ut aequè illà ac patriâ linguâ orare esset solitus.* Eginhard.

(3) *Latinam Linguam . . . sicut naturalem equalit er loqui poterat.* Thegan. ch. 19.

caprices; & les Langues les plus négligées, sont sans doute les moins sujettes aux variations. Il est vraisemblable que ce peuple, qui l'eut en dépôt, l'a conservée fidèlement; car il continua toujours de la parler, & jamais le Latin ne fut assez à sa portée pour qu'il pût l'employer comme Langue vulgaire. Il l'entendoit si peu, que les ordonnances enjoignirent aux prêtres d'enseigner leurs auditeurs dans la Langue qu'ils sçavoient. (1) Et à la fin du regne de Charlemagne, en l'année huit cens treize, le troisieme Concile de Tours ordonna, dans un de ses Canons, que chaque Evêque feroit traduire les homélies en Langue Rustique Romaine (c'étoit la Gauloise, comme je le prouverai tout à l'heure) ou en Langue Tudesque, afin que les instructions pussent être entendues de tout le monde. (2)

Ce Canon indique bien les trois Langues qui étoient d'usage en France. Il distingue expressément la Rustique Romaine d'avec

(1) *Nullus sit Presbyter qui in Ecclesia publicè non doceat Linguâ quam auditores intelligant.* Capitul. ch. 185.

(2) *Easdem homilias quisque Episcopus apertè transferre studeat in rusticam Romanam Linguam aut Theotiscam, quo facilius cuncti possint intelligere quæ dicuntur.* Can. 18.

le Latin, puisqu'il étoit question de traduire du Latin en cette Langue; & il est certain d'ailleurs que c'étoit la vulgaire. Outre que ce fait est reconnu partout, nous en avons la preuve formelle dans la vie de S. Adelart, mort en huit cens vingt-six, où son historien S. Paschase Ratbert, le loue d'avoir bien parlé la Langue populaire; sçavoir la Romaine. (1) Quelquefois cet idiome étoit simplement désigné sous le nom de Rustique, (2) mais plus souvent sous celui de Romain; & c'est delà qu'on a tiré l'époque de ce langage, que nos Anciens appelloient Roman: car ils traduisirent ainsi l'expression latine, qui signifie Langue Romaine.

La plûpart la distinguent du Gaulois; qu'ils nomment Gallon ou Wallon, (3) comme nous nommons encore l'idiome de certains cantons des Pays-Bas, & même

(1) *Quòd si vulgari, id est, Romanà linguà loqueretur, omnium aliarum puteretur inscius.* Bolland. Januar. tom. 1, p. 116, num. 42.

(2) *Scriptores id se rustico scribere dicebant, ut qui ad rusticorum seu popularium sermonem proximè accederet.* Gloss. de Ducange, *prafat.* p. 29; édit. 1733.

(3) On a dit *Galli* pour *Walli*, *Guilleaume* pour *Willam*, *Guetter* pour *Wetter*. Les Gaulois & même les anciens François employoient l'*w* au lieu du *g*.

celui du peuple en Artois. Mais les uns regardent le Gaulois comme éteint par ce Roman; les autres les font subsister ensemble. Les deux parties considèrent le Roman comme une Langue nouvelle, qui se forma, disent-ils, vers ce temps-là, ou même auparavant, & qui étoit presque toute tirée du Latin. Remarquons, en passant, que dans l'un de ces systèmes on compte quatre langages différens, qui avoient cours dans un même pays.

C'est ici que je commence à m'éloigner davantage de ceux qui ont agité cette matière; & je crois qu'il y a de l'erreur dans l'une & dans l'autre de leurs opinions, où il regne une confusion qui les jette souvent en contradiction avec eux-mêmes. Le Rustique Romain, ou, si l'on veut, le Roman dont parle le Concile de Tours, ne doit pas, à ce qu'il me semble, être distingué de l'ancien Gaulois. Le nom de Romain en a imposé. On a cru qu'une Langue Romaine, traitée de Rustique, ne pouvoit être qu'un Latin corrompu. Et comme une semblable idée ne convenoit pas aux Gaulois, il a fallu l'appliquer à cette Langue Romane, qu'on a supposé différente, & dont la dénomination répondoit à ce que le Latin du Concile appelle Langue Romaine.

Mais si on avoit voulu y prendre garde de plus près, on auroit senti que ces termes de Langue Romaine, dans le Latin, de ce temps-là, ne désignoient pas une Langue dérivée de celle de Rome.

En effet le Canon, comme j'ai dit, en parle par opposition au Latin; & il est prouvé que c'étoit l'idiome populaire. Pourquoi donc le Concile lui donne-t-il le nom de Langue Romaine? c'est ce qu'il est aisé d'expliquer.

Tous les Historiens & les Scavans nous apprennent que les Francs, lorsqu'ils entrèrent dans les Gaules, confondirent les Gaulois avec les Romains. C'étoient deux peuples réunis, sujets d'un même empire, qui suivoient les mêmes enseignes, & soutenoient les mêmes intérêts. Les Francs, qui les eurent en même temps à combattre; ne les considérèrent que comme une seule nation, & les comprirent tous également sous le titre de Romains; ce qui passa si fort en usage, que long-temps après on ne distinguoit encore un Gaulois d'un Franc, que par ce nom de Romain (1). La Gaule

(1) *Si Romanus Francum ligaverit sine causâ m.c. den. qui faciunt solidos xxx, culpabilis judicetur. Si vero Francus Romanum ligaverit sine causâ dc. den. qui faciunt solidos xv. culpabilis judicetur, Loi Salique, tit. 37. Ne quis Britannum*

124 MERCURE DE FRANCE.

même, conquise par les Francs, fut nommée France Romaine (1) ou Romanie, & conséquemment le Gaulois, Langue Romaine. (2)

Cette dénomination ne souffre aucune équivoque chez nos anciens Auteurs. Elle étoit tellement affectée à la Langue vulgaire, que jamais ils ne l'emploient pour signifier la vraie Langue des Romains, qu'ils appellent toujours de son propre nom Langue Latine. Si cette vulgaire avoit été un composé de l'autre, il n'est pas possible qu'ils ne l'eussent appelée quelquefois Latin corrompu ou Latin rustique. Mais

aut Romanum in Armerico sine Metropolitanorum comprovincialium voluntate aut litteris Episcoporum ordinare presumat, 2 Conc. de Tours tenu en 567; Voyez aussi l'Abrégé Chronol. de Mézeray, Reg. de Clovis,

(1) *Franciam quam Romanam vocant. Liuthprand. l. 1, ch. 6. Ludovicus Rex Galliarum Romanæ, filius Caroli, Supplem. regi non.*

(2) *Linguam . . . Romanæ nomine dignatur, quia nimirum in Romanis Provinciis vulgo utcumque terebatur, quas Romaniam Franci vocabant, fortunato teste ad Chilpericum: Hinc tibi Barbaries illinc Romania plaudat*, Dissertat. de Marquard. Freher, rapportée dans la collection des Historiens de France, t. 7. Voyez aussi Fauchet, l. i de la Langue Françoisse, ch. 3 & 4. Pasquier, Rech. de la Fr. l. 8, ch. 1.

Les Visigots appellerent aussi l'Espagnol, Langue Romaine, parce que les Espagnols étoient sujets des Romains,

ils se sont bien gardé d'user de cette expression, & ne l'ont jamais confondue avec celle de Langue Romaine, qui est demeurée spécialement affectée à la Gauloise.

Cette Langue avoit pourtant, comme nous l'avons avoué, participé beaucoup du Latin : mais cela n'empêchoit pas qu'elle n'en fût encore fort différente, puisque, suivant le témoignage du Concile, ceux qui parloient l'une, entendoient très-peu l'autre. C'étoit toujours la Langue nationale & primitive, quoiqu'altérée par une Langue étrangere, & dégradée par le défaut d'exercice.

Le Gaulois ne fut donc pas détruit, & le Roman ne fut autre que le Gaulois. Il est vrai qu'on en a fait depuis quelque différence : mais ç'a été long-temps après l'époque dont nous parlons ; & lorsque la Langue vulgaire s'étant peu à peu relevée dans le douzieme siècle, il se forma dans la suite deux nouveaux dialectes, dont l'un fut appelé Gallon, & l'autre Roman (1). N'abusons pas des Auteurs Latins qui ont écrit auparavant, & qui parlent indifféremment de Langue Gauloise ou de Langue Romaine, termes synonymes, qui ne

(1) Je crois, comme je le dirai ci-après, que cette distinction ne s'est faite que depuis le regne de Louis le jeune,

répondent nullement à la distinction qui s'est faite depuis entre le Gallon & le Roman. Recourons aux actes. Le Concile de Tours, l'Histoire même, ne font mention que d'une seule Langue pour les Gaulois ; car le Tudesque étoit *pour les Francs*. Et compterons-nous deux où nous n'en trouvons qu'une ? Mais, dira-t'on, cette Langue n'étoit plus le Gaulois. Je crois bien encore un coup qu'il étoit fort défiguré ; mais étoit-ce un tout autre langage, qui n'eût plus celui-ci pour fondement principal ? Il faudroit, pour le persuader, des preuves bien positives. L'extinction d'une Langue, la création d'une autre, ne sont pas des faits qu'on admette aisément. Aucun Historien des temps dont il s'agit, ne dépose de la destruction du Gaulois ; & ceux qui parlent d'un langage rustique ou romain, ne l'annoncent jamais comme nouveau. Sommes-nous en droit de soutenir que ce n'étoit pas l'ancien ?

Les Scavans ont rencontré un autre embarras dans deux actes que Nithard nous a conservés. C'est à sçavoir le serment que Louis, Roi de Germanie, prêta à Charles le Chauve, en Langue Romaine, & celui que les gens de Charles prêterent à Louis (1).

(1) Voici ces sermens suivant le texte de Nithard, l. 3, dans la collection des Historiens de France : les mots entre parentheses sont ceux qui

Ce monument, le plus antique que nous connoissons d'un langage vulgaire, a paru tellement mêlé de Latin, & si peu propre à donner une idée du Gaulois, qu'on l'a pris pour un exemple du Roman, & pour la preuve de leur différence.

Il faut convenir que dans ces sermens il y a bien des mots qui se ressentent du Latin, même pour la terminaison : mais d'autres n'y ont aucun rapport ; & il s'en trouve quelques-uns d'incertains, dont on peut nier l'étymologie latine. L'e féminin est

se trouvent changés dans le texte donné par Marquard Freher, & rapporté dans la même coll. t. 7.

Serment de Louis : *Pro Deo (don) amur , & pro Christian. poblo , & nostro commun Salvamento (Salvament.) Dist. di in uvant , in quant Deus savir & podir (potir) me dunat , si Salvareto (Salvaraico) cist. (cest) meon fradre Karlo , & in adjudha , & in cadhuna cosa , si cum om (hom.) per dreit son fradre Salvar dist in ò quid il mi * (imi) altre si fazet (faret) , & ab Ludher (ab Ludher **) nulplaid numquam prindraï , qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit.*

Sermens des gens de Charles : *Si Lodhuwigs (Lodwigs) Sagrament (Sacrament) que son fradre *** Karlo **** jurat , conservat , & Karlus meos (meo) sendra ***** de suo par non Lo Stanit (Los tanit) , si io returnar non l'int pois , ne iq ne veuds (neuls) cui eo returnar int (nit) poit , in nulla ad Judha contra Lodwig nun Li iver.*

* Fanchet, *Loco citato*, écrit : *il un.* ** Lothaire, Luther.
*** Fauchet écrit *frade*, & ailleurs *frada* ****. Il écrit ici *Karle* ***** , & ici *Sendr.*

employé dans plusieurs de ces mots (1), quoiqu'un Ecrivain de réputation en ait fixé l'origine dans un temps bien postérieur (2). Il est d'ailleurs fort possible que le style de ces actes se soit beaucoup plus approché du Latin, que le langage ordinaire du peuple. Ils étoient l'ouvrage des deux cours qui, depuis Charlemagne, aimoient à parler une Langue sçavante. Je remarque encore que, dans quelques manuscrits, les mots tiennent plus du Latin, que dans les autres. Le nom de Charles y est écrit de trois manieres différentes, dont une seule est Françoisise; les deux autres ont une terminaison latine (3). Au lieu de *podir* (pouvoir), qui se trouve dans un manuscrit, & qui n'est aucunement Latin, on lit ailleurs *potir*, qui l'est davantage. *Salvarai* (je sauverai), premiere personne du futur, & bien remarquable ici, puisqu'elle se termine comme dans nos conjugaisons actuelles, est défigurée totalement dans un autre texte. *Salvareio*, *frade* ou *fradre* a été changé en *fradra*, & *Sendr* (Seigneur) en *Sendra*. Enfin le mot *salvament* (salut), a été décoré par un des copif-

(1) *Altre*, *Karle*, & peut-être *fradre* ou *frade*.

(2) Le Pere Bouhours, Entretien d'Ariste & d'Eugene.

(3) *Karle*, *karlo*, *karlus*.

tes de l'o final, *salvamento*. En comparant plusieurs manuscrits, on appercevroit d'autres changemens. C'est ainsi que dans certaines mains tout prenoit de plus en plus un air de Latinité, qui n'étoit pas vraisemblablement dans la bouche du peuple (1). Je laisse à juger, comme on voudra, de ces réflexions : mais qu'on ne perde pas de vue que c'est sur ce monument unique qu'on a décidé du sort de notre Langue. Dix ou douze lignes mal copiées, voilà ce titre qui a fait supposer l'ancantissement du langage originaire d'une nation.

(1) Plusieurs ont cru reconnoître dans ces sermens l'idiome des pays d'au-delà de la Loire ; d'autres le Provençal ou le Catalan, tous dialectes qui devoient se ressentir du Latin beaucoup plus que les autres.

La suite pour un autre Mercure.

C H I R U R G I E.

MEMOIRE présenté à Messieurs de l'Académie royale de Chirurgie, touchant un Trépan coronnaire ; par M. J. Sedillier, Maître en Chirurgie à Laval.

UNE fille, âgée de vingt-deux ans, reçut, il y a environ sept ans, un violent

F v

coup de pomme à la partie moyenne de l'os sternum. Etant obligée de gagner sa vie, elle négligea les remèdes généraux qui eussent été capables de prévenir le séjour des liqueurs dans cette partie; & il s'y forma quelque temps après une tumeur considérable. Le Chirurgien qui fut appelé, jugeant la tumeur à maturité, par la fluctuation qui s'y faisoit sentir, en fit l'ouverture; & n'ayant pas porté ses vues au-delà des tégumens, il se contenta d'en faire le pansement, comme d'une plaie simple: cependant le pus qui avoit pénétré jusques sur le médiastin dans la poitrine, ne trouvant point d'issue pour s'évacuer, cette plaie dégénéra en un ulcère fistuleux; & cette pauvre fille, emuyée d'un pansement long & infructueux, prit le parti de se transporter à l'Hôpital qui m'étoit confié. Après lui avoir fait raconter la cause & les circonstances de son accident, j'examinai la plaie; & ayant apperçu un trou ou sinus à passer un stylet sur le médiastin, je le promenai en tout sens, sans rencontrer de résistance dans une circonférence de plus de vingt lignes: sur cette indication, je jugeai qu'il y avoit du pus épanché entre le médiastin & le sternum, qui ne pouvoit être évacué que par l'application du trépan coronnaire sur cet os; & je

portai un pronostic favorable à la malade , si elle vouloit souffrir cette opération : cependant ne voulant point me charger seul du succès , j'appellai Messieurs les Médecins & Chirurgiens dudit Hôpital , pour m'aider de leurs lumieres. Je répétai en leur présence la même manœuvre avec mon stylet sur le sternum , & leur fis voir qu'on ne pouvoit donner issue au pus épanché sous le sternum , sans en venir à l'opération du trépan. Tous ces Apparens , d'une commune voix , & bien contents d'opiner , pour une cure palliative , que cette opération n'avoit été jamais pratiquée , se retirèrent. Cette malade , chagrine de voir sa plaie jugée incurable , se détermina , au bout de quelque temps , à souffrir l'opération , au moyen de laquelle je lui promis une entière guérison. Je me contentai de prendre mon Garçon avec moi ; & après avoir fait une incision cruciale aux régumens , j'appliquai mon trépan à la partie de l'os sternum , où il se joint avec les côtes ; au moyen duquel j'enlevai une partie de cet os en présence de Madame Lobiniere , Religieuse de la salle , & de quelques malades de l'Hôpital. L'opération étant faite , il sortit dans l'instant , par l'ouverture que je venois de pratiquer, environ une once de pus assez louable , mêlé

132 MERCURE DE FRANCE.

d'un peu de sang ; après quoi j'aperçus le médiastin qui me parut avoir quelques rugosités causées apparemment par le long séjour du pus sur cette partie ; elle avoit un mouvement alternatif qui répondoit parfaitement au sistole & diastole du cœur. La fièvre étant survenue à la malade , je lui fis plusieurs saignées ; je réitérai des lavemens & une diette pendant le pansement qui fut le même que celui du trépan au crâne : il se fit quelques exfoliations ; & au bout de trois mois la plaie s'est trouvée parfaitement cicarrisée. Depuis ce temps-là cette fille se porte bien. Elle s'est mariée à un Cloutier de notre Ville , & a eu des enfans. Elle ne me rencontre jamais dans les rues , qu'elle ne me témoigne la plus vive reconnoissance.

J'ai cru , Messieurs , cette opération assez intéressante pour mériter d'avoir place dans vos Archives.



A R T I C L E I V.**B E A U X - A R T S.**

A R T S A G R É A B L E S.

M U S I Q U E.

PIECES de clavecin , composées par J. H. Fiocco, Maître de Musique de l'Eglise Cathédrale d'Anvers, & ci-devant Maître de la Chapelle Royale de Bruxelles. Œuvre premier. Nouvelle Edition, revue, corrigée, augmentée & notée selon la tablature la plus reçue des grands Maîtres. Se trouvent à *Paris*, aux adresses ordinaires. Prix, 6 liv.

Le nom de l'Auteur fait l'éloge de ces Pièces, & nous dispense d'en dire davantage.

M. J. B. Dupuits des Bricettes, Directeur & Professeur de l'Ecole publique de Musique, où l'on donne tous les jours (excepté les Dimanches & Fêtes) des leçons dans les différens genres, & trois fois

134 MERCURE DE FRANCE.

la semaine des concerts, pour apprendre l'ensemble, & à aller de mesure, vient de mettre au jour la première partie de son Cours de Leçons concernant la vocale. Cette méthode diffère entièrement de celles qui ont parues jusqu'à ce jour, & est également propre à ceux qui ne se destinent que pour la Musique instrumentale, étant indispensablement nécessaire pour ceux-ci d'avoir une connoissance de la vocale, pour parvenir à bien accompagner. On trouvera cette méthode & tous les ouvrages suivans aux adresses ordinaires, & chez l'Auteur, rue du Bout du monde, chez le sieur Arnault, Sellier.

Premier œuvre. Principes pour la vielle, avec des pieces & sonates. La première partie, 6 liv. la seconde & la troisième, 4 liv. 10 s. piece. ensemble, 12 liv.

Second œuvre. Six suites d'amusemens en duo, pour les vielles, hautbois, flûtes, &c. Chaque partie, 1 liv. 4 s. ensemble, 6 liv.

Troisième œuvre. Sonates pour le clavecin, avec accompagnement de vielle, 6 liv.

Quatrième œuvre. Sonates ou suites à deux vielles, 6 liv.

Cinquième œuvre. Pieces de caracteres pour la vielle, 9 liv.

Sixieme œuvre. Premiere, seconde, troisieme, quatrieme, cinquieme & sixieme parties des mille & une bagatelles. Chaque, 1 liv. 4 f. ensemble, 6 liv.

Septieme œuvre. Six cantatilles. La Jeunesse, D. Pan & Syrinx, D. Le Printemps, D. L'Inconstance, D. Chaque, 1 liv. 4 f. ensemble, 6 liv.

Huitieme œuvre. Sept, huit, neuf, dix, onze & douzieme partie des bagatelles, 6 liv.

Neuvieme œuvre. Six cantates. Le Retour de Mars, 2 liv. 10 f. Le Bouquet, 2 liv. Le Retour de Thémire, 1 liv. 10 f. Les Plaisirs de l'Hymen, 1 liv. 16 f. ensemble, 9 liv.

Dixieme œuvre. Treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept & dix-huitieme parties des bagatelles, 6 liv.

Onzieme œuvre. Recueil des menuets exécutés aux Comédies Françaises & Italiennes, 3 liv. 10 f.

Douzieme œuvre. Dix-neuf, vingt, vingt-un, vingt-deux, vingt-trois & vingt-quatrieme partie des bagatelles, 6 liv.

Treizieme œuvre. Premier livre de menuets pour les bals, 3 liv. 10 f.

Quatorzieme œuvre. Sei sonate per il flauto solo, premier livre, 3 liv. 12 f.

Quinzieme œuvre. Vingt-cinq, vingt-six,

136 MERCURE DE FRANCE.

vingt-sept; vingt-huit; vingt-neuf & trentième partie des bagatelles, 6 liv.

Scizieme œuvre. Trietti per due violini e cimbalo, premier livre, 4 liv. 10 s.

Dix-septième œuvre. Six sonates pour deux violoncelles, premier livre, 3 liv. 12 s.

Dix-huitième œuvre. Concert en duo, pour les violons, flûtes, hautbois, donné sous le titre de Récréations. Chaque, 1 liv. 4 s. Ensemble, 6 liv.

Dix-neuvième œuvre. Cours de leçons, ou Nouvelle Méthode de musique, première partie, 6 liv.

Le public paroissant reprendre du goût pour la guitare, on lui propose un Livre par souscription. La première partie contiendra les regles de l'accompagnement par musique & par tablature, suivant un système plus court & plus facile que ceux qui ont paru. La seconde, un choix des meilleurs morceaux connus, ajustés pour cet instrument. Chaque souscription, qui se payera d'avance, sera de 12 liv. Ceux qui n'auront pas souscrit, payeront 18 liv. Elles se délivreront chez M. Dupuits des Bricettes, jusqu'à la fin d'Août. Ce Livre paroîtra au mois de Janvier 1758; & si le nombre des souscripteurs, qui est fixé à deux cens, n'est pas rempli, on rendra l'argent au mois de Septembre 1757.

G R A V U R E .

LE sieur Chenu a mis au jour une nouvelle Estampe intitulée , *le Repos* , d'après Teniers. Il l'a dédiée au sieur le Bas, dont il est le digne élève. Elle se vend chez l'Auteur , rue de la Harpe , à côté du passage des Jacobins.

Le sieur d'Heuland , Dessinateur & Graveur du Roi , pour la marine , vient de donner au public *le Plan de Paris*. Il nous apprend que ce Plan de Paris , ancien , est une copie fidelle d'un plan gravé de la bibliothèque de Saint Victor, qu'il croit unique. Messieurs de Saint Victor , dans la vue du bien public, n'en ont pas voulu être les seuls possesseurs ; & pour le multiplier par la gravure , ils ont consenti avec plaisir à le communiquer. Ils ne pouvoient le remettre en de meilleures mains. Ce plan est aussi le même que celui qui est représenté sur une tapisserie qui avoit autrefois appartenu à la Maison de Guise, & dont la Ville a fait l'acquisition, sous les prévôtés de M. Turgos. Il est d'autant plus curieux , qu'il représente Paris tel qu'il étoit sous les regnes de Charles V & de Charles VI, à

138 MERCURE DE FRANCE.

l'exception de quelques changemens faits dans l'intérieur de son enceinte, sous les regnes suivans.

On le trouve chez l'Auteur, rue Hyacinthe, près la porte Saint Jacques, vis-à-vis le jeu de paume. Le prix est de 3 liv.

La Bohème détaillée en neuf grandes cartes égales aux vingt-cinq feuilles de l'illustre Muller, vient de paroître chez le sieur le Rouge, Géographe, rue des grands Augustins. Prix, 12 liv. On peut assurer le public qu'il n'y a rien au dessus de cette carte pour ce pays-là. Les officiers qui y ont été, la connoissent.

L'Auteur vient de donner en même temps le véritable Plan de Wesel, avec toutes ses fortifications, depuis 1727, jusqu'en 1756.

Le Plan de Gueldres.

La Carte du Duché de Cleves, & du Duché de Gueldres.

Bergue & Juliers, Electorat de Cologne.

Le Duché de Brandebourg, par de Gundling, dressé à Berlin.

L'Evêché d'Osnabruck, &c.

On trouve enfin, chez lui, toutes les cartes nécessaires pour l'intelligence de la guerre présente, tant impression de paris, qu'étrangere.

THÉÂTRE de la guerre dans les Pays-Bas, & des environs du Rhin, depuis Bonne, jusqu'à ses embouchures, par les sieurs Daumont, Nolin & d'Heuland. Cet Ouvrage est divisé en trois parties. La première comprend les Comtés de Flandre & de Hainaut; la deuxième, le Duché de Brabant, & partie de Hollande, jusqu'à Utrecht; & la troisième, le théâtre de la guerre actuelle sur le Bas-Rhin, le tout en cinquante-une feuilles *m-4°*. dont trois cartes générales pour servir à les assembler.

Le prix est de 9 liv. broché, & 12 liv. relié, & se trouve à Paris, chez Daumont, Géographe & Marchand d'estampes, rue de la Ferronnerie.

Sur les Cartes de l'Univers, par M. l'Abbé de Brancas.

CES Cartes (1) ne présentent point un système & une hypothèse. L'astronomie est parvenue à une trop haute perfection, pour qu'il ne fût pas temps de décèler l'ordre naturel & réel de l'univers par son plan même, qui dans la diversité respective à

(1) Ce précis est de l'Auteur, dont nous avons respecté le profond sçavoir dans cette partie: nos lumières ne vont pas jusques-là.

140 MERCURE DE FRANCE.

l'état annuel du ciel , peut être étendu à chaque année future & révolue.

Avec la même méthode qu'une Carte de Géographie est dressée d'après les tables des latitudes , des longitudes , des orientations & distances réciproques des villes & cités , qui entrent dans le spectacle terrestre qu'elle donne , ces Cartes en offrent un céleste , qui est instructif, ou a été, ou sera apparent dans le ciel , comme réel. Quelles preuves plus détaillées & plus exactes peut-on exiger & fournir de cette découverte, qui renverse tous les systèmes antérieurs de Cosmographie & de Physique , que de présenter ainsi des éphémérides en figures & en planches , d'après les calculs & les énonciations des éphémérides ordinaires, en tables & en chiffres, qui ne peuvent être rendues aussi historiées & instructives en tout détail , ni avoir cet avantage inestimable des images sensibles ? Une description n'égale jamais celui d'un tableau & d'un portrait. Pour réussir à cette représentation sur les traces des Restaurateurs de l'Astronomie, Képler & Cassini, & pour surpasser leur entreprise , en dévoilant le réel en place de l'apparent , auquel ils s'étoient bornés , c'étoit peu de reconnoître , dans la réalité même , la cause de l'apparence du cours ciclique du soleil , & de l'épicicloïdal des

planetes. Leurs orbes étant composés en même temps de courbes feuillées & d'épicycloïdes, il a fallu déterminer, pour tous les temps, la position consécutive de la terre, qui fait changer continuellement, sans retour, les rapports des signes de l'écliptique & des constellations du zodiaque, par ses mouvemens combinés en progressions & regressions. La période en est heureusement décélée par la marche diurne, annuelle & séculaire de l'apogée solaire, qui en tire son mouvement, & par la rétrogression des points cardinaux, & des degrés de l'écliptique à son égard, & à l'égard des étoiles zodiacales, & par la variation successive de la durée réciproque des quatre saisons, ou du cours du soleil en chaque segment & signe de son orbe. J'ai porté mon travail jusqu'à en dresser des tables annuelles, depuis l'an 3212, avant l'incarnation, jusqu'à la fin du siècle courant.

Cet ordre de l'univers, qui s'approprie à l'état successif & changeant du ciel, comme le justifie le Plan annuel qu'en fournissent mes Cartes déjà publiques, depuis 1751 jusqu'en 1759, indique les équations, avec les anomalies optiques de tous les astres mobiles, & en satisfaisant à toute observation constatée, reste à l'abri de toute objection valable. La Physique Ex-

périmentale est devenue trop éclairée pour ne la pas rendre explicable physiquement dans tous les ans des orbes qu'il manifeste par la compression universelle, modifiée selon l'électricité ou la défélectricité, que la terre & toute planète excitent dans sa sphere de radiation & d'ombre, sur l'éther ambiant & intermoyen, respectivement au cours annuel du soleil, principe de la splendeur & du mouvement. Mes éphémérides cosmographiques démontrent que ces trois agens naturels; la compression, l'électricité & la défélectricité, sont expérimentaux en tout phénomène naturel & artificiel.

La maxime fondamentale, qui me dirige, est que toutes les vérités scientifiques doivent se réunir en corps de doctrine, pour former la raison humaine, qui en est une collection; qu'ainsi les vérités mêmes de l'ordre astronomique & physique, sont à concilier avec celles qui sont révélées dans les Livres Canoniques, & doivent même en émaner quand c'est possible, sous l'interprétation de la seule Eglise qui se croit, se déclare & se montre infallible & indéfectible depuis sa divine institution.

Ces Cartes se trouvent chez le sieur le Rouge, Ingénieur-Géographe du Roi, rue des Grands Augustins.

ARTS UTILES.

ARCHITECTURE.

L'ACADÉMIE Royale d'Architecture, sur l'examen qu'elle a fait elle-même d'un nouveau genre de Chipolin, nommé l'Encaustique, inventé par le sieur Théodore Odior, Peintre & Vernisseur du Roi, & oui le rapport de Messieurs Content & Blondel, deux de ses Membres nommés Commissaires à cet effet, a reconnu que ce Chipolin n'a point d'odeur, qu'il prend un poli éclatant, qu'il le garde solidement, qu'il est sans aucune des qualités pernicieuses des vernis, que la chaleur la plus forte, & l'humidité la plus pénétrante, ne l'endommagent point, que par ces raisons il doit être préféré à toute espece de vernis, dont il a les avantages, sans aucun de leurs dangers, &c.

En foi de quoi l'Académie lui a délivré un certificat le 12 Mai de cette année 1757, avec permission de faire usage de son approbation, pour s'assurer la confiance publique, & donner à une découverte aussi utile toute la faveur qu'elle mérite. Les

Commissaires avoient eu la précaution de visiter , avant leur rapport , des appartemens décorés de ce Chipolin ; & c'est d'après le succès constaté des expériences , qu'ils ont décidé.

Le sieur Théodore Odiot demeure rue Basse , à la porte Saint Denis , à Paris. Il travaille actuellement à Choisy , pour le Roi.

MÉCHANIQUE.

EXPOSÉ de la nouvelle Méthode d'Encaissement , pour fonder facilement & solidement , à telle profondeur qu'il sera nécessaire , dans les rivières , dans les marais , dans la mer , à proximité des Côtes , & généralement dans les terrains sablonneux ou vaseux. Présenté au Roi, le 15 Mai 1757, par M. Tardif, Ingénieur des Ponts & Chaussées.

CETTE nouvelle Méthode peut diminuer de plus de moitié la dépense d'une fondation dans une rivière , pour laquelle on emploie l'usage ordinaire des batardeaux ; & dans les cas où cet usage est insuffisant , à cause de la hauteur d'eau & de sable ou vase

vase, pour parvenir jusqu'au tuf, on peut, par la nouvelle méthode, y établir facilement & solidement cette fondation.

Elle fait voir que dans des fonds aquatiques ou marécageux, on peut y établir facilement, & fonder solidement des ouvrages de fortification.

Elle met à portée de reconnoître qu'on peut établir solidement des fondations en mer, surtout à proximité des côtes, & dans les endroits où sa profondeur n'est pas considérable pour y élever des forts, tels que la Tour de Cordouan, à l'embouchure de la Gironde, & le Château-d'If, vis-à-vis Marseille, qui ont été construits sur des roches à fleur d'eau, que la nature avoit offert, & qu'il est encore plus aisé d'en établir sur les parties du rivage, qui ne sont recouvertes d'eau, que par les marées; qu'il est facile de former des digues sur le bord de la mer, sans qu'elles soient sujettes à des réparations fréquentes, & à des reconstructions faites souvent sans succès, comme il arrive à la plus grande partie de celles, soit en terres, soit en bois, qu'on a faites jusqu'à présent, pour prévenir ses irruptions; qu'on peut aussi établir & former des ports dans beaucoup d'embouchures de rivières & autres endroits des côtes, & curer & nettoyer facilement, & aussi

746 MERCURE DE FRANCE.
souvent qu'il en fera besoin, un grand
nombre de ceux anciennement construits.

*Précis de la manœuvre de la nouvelle Mé-
thode d'Encaissement.*

Le principe de cette nouvelle Méthode d'encaissement consiste dans la construction d'un caisson, qui n'est proprement qu'un batardeau tout d'une pièce, composé de deux pourours ou bâtis de charpente, assemblés & retenus ensemble solidement, placés l'un dans l'autre, laissant entr'eux un intervalle d'environ deux pieds six pouces, & réunis ensemble par le moyen d'un plan incliné, que forme, par le bas, le bâtis intérieur.

Ce batardeau établi sur l'emplacement d'une fondation à faire, & chargé de maçonnerie ou de terre glaise, entre ses deux bâtis, est enfoncé dans l'eau & dans le terrain, par son poids, & par le moyen du dragage ou enlèvement des sables ou vases, qui est fait dans son milieu; & lorsqu'il est parvenu sur le tuf, il donne la facilité d'y établir solidement la fondation.

La maçonnerie de cette fondation est faite à sec, si les épuisemens de l'eau renfermée dans l'encaissement sont faciles & peu coûteux, comme il arrivera assez fré-

quemment, surtout si la hauteur à épuiser n'est pas trop considérable; ou elle est faite à pierre perdue, si la profondeur est grande, & que les pompes ne puissent pas épuiser jusqu'au tuf, par la grande abondance de sources qui se rencontrent dans le fond de l'emplacement.

La maçonnerie de la fondation faite dans ce dernier cas, est également solide, puisque ses mortiers ne peuvent être délayés & emportés par des courans, & que la charpente de l'encaissement, dans laquelle elle est renfermée, la préserve de toutes dégradations.

L'examen de cet Ouvrage peut seul donner une juste idée de l'étendue des objets auxquels cette nouvelle Méthode d'encaissement peut s'appliquer.

H O R L O G E R I E.

MÉMOIRE instructif, ou Description raisonnée sur une nouvelle construction de Pendules à grande Répétition, par le sieur Ridrot, Maître Horloger, à Paris.

C'EST l'utilité que l'on retire des Sciences qui leur donne leur juste valeur. Les

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

avantages que l'horlogerie a procuré à l'Etat jusqu'à nos jours, prouvent assez l'importance de cet objet. Il n'y a personne qui l'ait mieux senti que Louis XIV. Ce Prince qui avoit un goût décidé pour tous les Arts qu'il sçut tirer de la poussiere, en a fait, par ses Lettres Patentes du mois de Novembre 1652, un éloge bien glorieux pour ceux qui s'adonnent à cette partie de mécanique. Aussi avons-nous vu sous son Regne, où tout florissoit, les Artistes encouragés pousser cet Art à un tel degré de perfection, que l'Etranger tire aujourd'hui de chez nous les productions de l'horlogerie, que nous étions obligés d'aller chercher chez lui. Il ne faudroit plus, pour donner la dernière main à un Art si nécessaire, & déjà porté si haut, qu'un Artiste qui pût, en augmentant les propriétés, simplifier les mouvemens, & donner une Construction moins compliquée que celle qui est actuellement adoptée.

Le sieur Ridrot a tenté cet essai. Il a réfléchi sur les inconveniens qui résultoient de la multiplicité des mouvemens & de la complication des rouages. Il a senti que plus les choses seroient ramenées à l'unité, plus elles approcheroient de la perfection. C'est dans cette idée qu'il a formé le

dessein de supprimer une partie des piéces que l'on emploie ordinairement dans les pendules à quatre parties. Quatre rouages complets, vingt piéces de quadrature font naître mille inconvéniens, & pas un avantage de plus.

Après quatre années de recherches & de travaux, il est enfin parvenu à son but. Il a composé une pendule à quatre parties, beaucoup plus simple, plus solide, & qui renferme plus de propriétés que toutes celles dont on a connoissance. Elle est en tout exemte des défauts auxquels sont sujettes les meilleures pendules de nos jours, & elle a des commodités que les autres n'ont pas. C'est ce qu'on reconnoitra facilement par la description succincte que l'on en va faire.

Cette pendule n'a rien d'extraordinaire, quant au mouvement : ce sont mêmes roues, mêmes pignons que dans les pendules simples. Il n'y a dans celle du sieur Ridrot, qui a quatre parties, qu'une augmentation de quatre piéce en tout ; ce qui annonce une plus grande simplification, vu qu'elle produit bien d'autres effets que les Pendules simples.

Cette simplification se fait sentir bien davantage relativement aux pendules à quatre parties. Le sieur Ridrot en a suppri-

150 MERCURE DE FRANCE.

mé deux mouvemens, celui des quarts, celui de la répétition, huit ou dix piéces de quadrature, & tous les ressorts qui les font agir.

Les piéces de la quadrature de la nouvelle pendule sont sur deux broches fixes à la platine des piliers. La tige de la quatrième roue de la sonnerie porte quarrément un pignon à deux aîles, qui, en tournant, prend une dent d'un rocher qu'on appellera chevillier, lequel roule une broche au dessous. Le rocher compteur roule aussi sur cette même broche.

Le chevillier porte treize chevilles, dont douze sont destinées à faire frapper sur les timbres les coups qui sont réglés par la treizième qui va s'appuyer sur un petit massif que porte le rocher compteur. Chaque fois que le rouage agit, le compteur sert de mentor au chevillier, marche avec gravité pendant douze heures, & est conduit par la seconde roue de minute qui à chaque heure l'éloigne d'une division; ce qui fait que lorsque le chevillier est libre, la treizième cheville vient se reposer sur son appui, qui étant éloigné d'une division, augmente d'une cheville, qui donne un coup de plus; ainsi qu'à toutes les autres heures.

La première roue de minute porte qua-

tre chevilles à quatre-vingt-dix degrés l'une de l'autre, elles prennent en passant le bout du détentillon qui tient au coin de la cage; à côté des rochers est fixée une broche sur laquelle roule un petit mantonnet avec sa queue en forme d'un angle obtus, ce mantonnet sert de valet au chevillier à chaque fois qu'il agit, & la queue appuie sur une cheville qui est aux deux tiers du détentillon qui entre dans la cage à l'endroit du volant, & qui fait le délai ou la préparation à la sonnerie; le chevillier est retenu par le mantonnet qui lui sert de valet, & qui le tient toujours en arrêt, & il ne lui rend sa liberté qu'autant qu'on tire la répétition, ou que le détentillon le dégage; comme on vient de dire que le chevillier n'est libre que lorsqu'il n'est plus captivé par le valet, il faut expliquer comment se fait cette operation.

La roue de minute par une des chevilles qu'elle porte, leve le détentillon, ce détentillon leve la queue du valet, qui une fois sortie du rocher, lui laisse toute sa liberté; pour lors il tourne facilement; y étant contraint par la pesanteur d'un petit poids en forme d'olive pendu à une soie qui roule sur une gorge prise sur son canon: cette pesanteur l'entraînant nécessairement, lui fait relever les levées pour les

152 MERCURE DE FRANCE.

abaïsser à son retour qui arrive sitôt que le détentillon acheve son effet ; lorsque ce détentillon retombe , le rouage tourne le pignon à deux aïles , prend en tournant les dents du chevillier qui baïsse les levées qu'il avoit relevé par sa rétrogradation , & frappe les coups réglés par la treizieme cheville.

1. Pour équipoler au mouvement des quarts supprimé par le sieur Ridrot , il a hanté sur la même broche des rochers la piece servant à exprimer les quarts : cette piece porte par un bout sur une portion de cercle de même rayon que celle des heures , les chevilles des trois quarts ; quant à l'autre bout , il est plié en forme d'équerre qui sert d'étope pour arrêter le rouage : une partie de cette piece à quarts est brisée , & appuie sur le limaçon que la seconde roue de minute porte , & fournit par ces différens éloignemens du centre le nombre des quarts.

Quant au mouvement de répétition pareillement supprimé , le sieur Ridrot , pour le remplacer , a fait servir le chevillier qui , par le moyen d'une petite bascule , & en tirant & lâchant subitement le cordon de répétition y attaché , leve le détentillon , dégage le valet du chevillier , & rend le rouage libre ; le chevillier mis ainsi en

liberté, rétrograde par le secours du petit poids dont on vient de parler, & pour lors la treizieme cheville s'appuyant sur son massif, fournit autant de coups que le compteur en indique.

Par le détail qu'on vient de faire du mécanisme de cette pendule, il sera aisé aux connoisseurs de voir quelles sont les pieces de quadrature qui peuvent avoir été retranchées; vouloir en rendre compte, ce seroit abuser de l'attention des Lecteurs qui peuvent, en comparant les pendules ordinaires avec celles du sieur Ridrot, appercevoir par eux-mêmes la suppression qui a été faite.

A tout ce qui vient d'être détaillé, le sieur Ridrot a ajouté, par précaution pour ceux qui n'aimeroient point entendre une sonnerie presque perpetuelle, un piece qu'on nommera silence: par ce moyen la sonnerie est totalement suspendue; si au contraire on veut la rétablir, il sera facile de le faire; on tire le cordon attaché à la répétition, le silence se relève & se remet lorsque l'heure a sonné; on pourra, si l'on veut, le relever pour toujours par un moyen que l'on indiquera, & pour lors il sera pour ceux qui n'en voudroient point, comme s'il n'existoit pas.

Il est sensible par l'exposé qui vient d'être

134 MERCURE DE FRANCE.

tre fait, que le sieur Ridrot a apporté dans la construction de sa pendule une simplicité qui ne se rencontre point dans les autres, puisqu'il en a supprimé une si grande quantité de pieces qu'il a rendu inutiles par le bon usage qu'il a fait de celles qui sont indispensables; il ne lui reste plus qu'à faire voir que sa nouvelle manière de composer une pendule est bien plus solide, plus commode, & moins susceptible d'inconveniens que les autres.

Premièrement, lorsqu'il s'agit de mettre à l'heure les pendules ordinaires, on rencontre deux inconveniens.

Le premier est que, pour tourner l'aiguille, & la mettre sur l'heure actuelle, on est obligé de faire répéter toutes les heures qui ont précédé le moment où l'on fait cette opération.

En second lieu, en les faisant répéter, il arrive que le ressort débite trop, défaut qui fait que la sonnerie se trouve en bas avant le mouvement; ce qui dérange l'accord qui doit régner entre l'un & l'autre.

Ces inconveniens ne se rencontrent point dans l'Ouvrage du sieur Ridrot; on a la facilité de tourner les aiguilles, & de leur faire faire le tour du cadran, sans que l'heure sonne, & sans que le rouage débite plus que celui du mouvement.

Pour opérer cet effet, il faut observer de ne jamais tourner l'aiguille à rebours ; ce qui mettroit la pendule dans un danger évident : mais il faut d'une main prendre le cordon de répétition , & le tirer , sans le lâcher , comme si on vouloit faire répéter la pendule ; ensuite de l'autre main mettre l'aiguille des minutes sur l'heure que l'on pense qu'il est , & lâcher le cordon : pour lors la sonnerie ne répétera que ce que l'aiguille marquera. Premier avantage des pendules du sieur Ridrot , sur les autres.

Secondement , dans les pendules ordinaires on trouve encore deux inconvéniens relativement à la répétition.

Le premier est que la répétition est très-dure à tirer.

Le second est que si l'on veut faire répéter , & que l'on ne tire pas assez fort le cordon servant à cet usage , il arrive que la pendule ne sonne pas l'heure juste , & par conséquent induit en erreur.

Par exemple , s'il est midi , & qu'on veuille sçavoir l'heure qu'il est , si le cordon n'est pas tité avec toute la force nécessaire , la pendule sonnera dix , onze ou telle autre , proportionnellement au degré de force qu'on employera pour tirer le cordon.

156 MERCURE DE FRANCE.

Il est vrai que depuis quelque temps, pour éviter cet inconvénient, on a ajouté à la quadrature une pièce qu'on nomme tout ou rien. Il y a quelques-unes de ces pièces qui remplissent assez l'objet qu'on s'est proposé : mais la plus grande partie, c'est-à-dire, dix sur douze, n'en sont pas plus régulières, & n'offrent que le défaut de complication, sans remédier à celui qu'on vouloit éviter.

Dans la nouvelle façon d'opérer du sieur Ridrot, ces inconvéniens ne se rencontrent nullement. La répétition est facile à faire jouer ; & telle force qu'on emploie à cet effet, on est toujours assuré que la pendule ne sonnera précisément que l'heure actuelle. Second avantage des pendules du sieur Ridrot.

Troisièmement, les pendules ordinaires sont sujettes à un autre inconvénient aussi grand que les précédens : c'est le défaut de précision à marquer l'heure & les quarts, au moment qu'ils doivent être répétés.

Par exemple, supposé qu'il soit onze heures cinquante-huit ou cinquante-neuf minutes, & qu'on tire le cordon de la répétition, la pendule sonnera onze heures trois quarts. N'est-ce pas un défaut de précision, que de sonner l'heure la plus éloi-

gnée, au lieu de sonner l'heure la plus proche ?

Dans l'exemple proposé, il n'y a que deux minutes pour arriver à midi. N'est-il pas plus raisonnable que la répétition l'annonce plutôt qu'une heure plus éloignée ? N'y a-t'il pas plus long-temps que les trois quarts sont sonnés, qu'il n'en reste pour aller jusqu'à midi ? Sur quel fondement donc pourroit-on s'opposer à ce que la pendule donne midi plutôt que les trois quarts ? Deux minutes font-elles une plus grande erreur que treize ?

Le sieur Ridrot a pensé qu'il étoit plus conforme à la raison de faire sonner l'heure, la plus proche ; il a partagé le différend ; en sorte qu'aux trois quarts & demi, si l'on tire la répétition, elle donnera l'heure la plus prochaine, qui sonnera encore à son temps précis. Troisième avantage des pendules du sieur Ridrot.

Quatrièmement, dans les pendules qui n'ont qu'un rouage pour les trois sonneries, on remarque encore un défaut essentiel, qui est que lorsqu'on tire les répétitions trois ou quatre minutes avant l'heure, les pendules ne répètent plus l'heure qu'il est lorsque ces trois ou quatre minutes sont écoulées, & sont conséquemment dix-huit ou dix-neuf minutes sans sonner, défaut

258 MERCURE DE FRANCE.

auquel on n'a point encore remédié jusqu'à présent, bien qu'elles dussent sonner tous les quarts.

Lorsque le sieur Ridrot présenta sa pendule à l'Académie, pour avoir son suffrage, elle avoit une partie de ce défaut : il en a été fait mention dans le rapport de Messieurs les Commissaires préposés pour l'examen de son Ouvrage. Ne trouvant pour lors aucun expédient pour le corriger, il le laissa subsister, aimant mieux éviter le défaut de complication, qui est toujours accompagné de mille autres, que d'y ajouter une perfection, d'où naîtroient tant de défauts.

Mais depuis quelque temps, ayant réfléchi avec plus d'attention sur les moyens de remédier à cet inconvénient, il y est enfin parvenu, en ajustant sur la quadrature une pièce d'un seul morceau, qui agit librement & sans aucun ressort, & qui corrige entièrement ce défaut.

Cette Pièce, à quinze secondes, relève le dérentillon sur la cheville de la roue de minutes, & le délai ou la préparation à la sonnerie se forme, quand bien même on auroit tiré la répétition dix fois, dans l'intervalle d'un quart à l'autre. Cette Pièce fait agir la sonnerie comme s'il y avoit quatre rouages, & que chacun d'eux fit ses

fonctions particulières. Quatrième avantage des pendules du sieur Ridrot.

Cinquièmement, il arrive que les pendules ordinaires mécomptent fort souvent, & que la sonnerie ne donne point l'heure que l'aiguille indique; ce qui provient, soit de la mauvaise construction de l'Ouvrage, soit de l'impéritie ou négligence de l'ouvrier.

L'Ouvrage du sieur Ridrot n'est point sujet à ces dérangemens; sa construction est telle qu'il est impossible que la sonnerie ne s'accorde parfaitement avec le cours de l'aiguille. Cinquième avantage qui en résulte.

Il est évident, par tout ce que l'on vient de dire, que l'Ouvrage qu'on annonce au public, l'emporte par ses avantages sur tous ceux qui ont paru jusqu'à présent. On peut se procurer une pendule qui sonne l'heure & les quarts, répète à volonté & d'elle-même, étant à grande répétition, c'est-à-dire, sonnant à chaque quart l'heure & le quart tout ensemble, & cela sans embarras, sans complication & sans inconvéniens: c'est le témoignage qu'en ont rendu Messieurs les Commissaires choisis pour l'examen qui en a été fait le 18 Décembre

1756.

S'il se trouve des curieux qui désirent

un réveil, il y a dans la cage une place plus que suffisante pour l'ajuster ; & sur le désir que l'on témoignera d'en avoir un, il sera facile de donner cette satisfaction en peu de temps.

On peut aussi bien qu'aux pendules qui ont été annoncées au public avec tant d'éclatage, ajouter à celles qu'on lui présente aujourd'hui, un cadran de glace, pour y voir jouer la quadrature. Ces pendules se mettent dans toutes sortes de boîtes, se posent à tel endroit que l'on veut, & on n'en est pas esclave, comme on l'est de celles qu'on a données en 1751 & 1752, & depuis.

On pourra encore, si l'on veut, sur la quadrature des pendules ordinaires faire appliquer le nouveau mouvement du sieur Ridrot, sans qu'on ait à craindre plus d'inconvéniens, que pour celles qu'il fait lui-même. Il offre la garantie de ses Ouvrages, autant que garantie peut raisonnablement s'étendre, & des soins gratuits pour les pendules qu'il débitera.

*Extrait des Registres de l'Académie Royale
des Sciences, du 18 Décembre 1756.*

Messieurs Camus & Leroi, qui avoient été nommés pour examiner une pendule

J U I N. 1757. 165

présentée par le sieur Ridrot, Maître Horloger à Paris, laquelle sonne les heures, les quarts, & est à répétition, avec un seul rouage de sonnerie. En ayant fait leur rapport, l'Académie a jugé que quoiqu'on ait déjà fait des pendules qui sonnent & qui répètent par un seul rouage, & où une roue de la sonnerie mene un rocher qui leve les marteaux, cependant celle du sieur Ridrot paroissoit plus simple qu'aucune de celles dont on a connoissance; que les effets en étoient très-sûrs; & que malgré l'inconvénient auquel elle est sujette de manquer à sonner à l'heure, lorsqu'on la fait répéter trop près du moment auquel elle doit sonner d'elle-même, elle méritoit d'être approuvée. En foi de quoi j'ai signé le présent certificat. A Paris, ce 22 Décembre 1756.

GRANDJEAN DE FOUCHY,

Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.

Le sieur Ridrot demeure place Maubert, chez un Marchand Mercier, au Printemps. Ceux qui voudront l'honorer de leur visite, le trouveront tous les jours de travail, après midi, & il se fera un devoir de recevoir les avis de tous ceux qui voudront bien lui en donner.

ART D'ÉMAILLER.

LE sieur Capy donne avis au public qu'il fait & vend des Lampes d'émailleur, qui n'ont ni table, ni soufflet, qui n'occupent qu'un espace d'environ huit pouces; en outre elles n'exigent d'autre mouvement que celui de travailler le verre. Il en vend depuis quatre ans, & a eu l'honneur de s'en servir devant le Roi. Il travaille pour presque tous les Physiciens connus; il fait en verre soufflé, en émail, en thermometres & barometres tout ce qu'on a fait jusqu'ici, sans compter plusieurs choses de son invention. Les Lampes coutent 12 liv. en fer blanc; 24 liv., si on les veut en cuivre. Il demeure à Paris, rue Royale, Place Royale, chez un Fondeur de plomb. Il prie d'affranchir le port des lettres qu'on lui écrira: il enverra les Lampes où l'on voudra en convenant de prix, & pourra procurer tous les assortimens nécessaires de verres & d'émaux.



ARTICLE V.
S P E C T A C L E S.

O P E R A.

LE mardi 31 Mai, l'Académie Royale de musique a donné, pour la première fois, les *Surprises de l'Amour*, Ballet composé de trois actes séparés, l'*Enlèvement d'Adonis*, la *Lyre enchantée*, & *Anacréon*. Messieurs Rebel & Francoeur n'ont rien oublié pour le bien mettre au Théâtre, & pour assurer la réussite qu'il a, & qu'il mérite. Les deux premiers actes ont été représentés à Versailles, devant le Roi, sur le Théâtre des petits appartemens, en 1748. Celui d'Anacréon a tout le mérite de la nouveauté. On peut dire que le plaisir l'a dicté, & que les grâces l'exécutent. Mademoiselle Puvigné y préside, & sous le nom de Lycoris, fait l'office d'Hébé auprès d'Anacréon, à qui elle verse à boire. Ses pas séducteurs ont toute l'expression du chant le plus tendre, & se marient parfaitement à la voix.

harmonieuse de son maître (1), qui devient son esclave. Cet acte plaît généralement. Le second, qui est l'Enlèvement d'Adonis, n'est pas moins goûté. Nombre de connoisseurs lui donnent même la préférence. Il a l'avantage d'être terminé par un Ballet figuré, qui est aussi bien rendu, qu'il est imaginé. Il naît du sujet. Endimion & Diane, qui, conduite par l'Amour, descend exprès du ciel pour venir le trouver, en sont les Acteurs. Ces deux personnages sont représentés par Monsieur & Mademoiselle Vestris, qui exécutent ce pas avec toutes les graces & toute la volupté qu'il demande, & que la musique inspire. On ne peut pas mieux jouer la danse. Leur départ avec l'Amour, dans un char qui les enleve au ciel, forme le tableau le plus séduisant, & laisse dans l'ame des spectateurs une impression de plaisir, qui leur arrache un applaudissement unanime.

L'acte de la Lyre enchantée, quoique moins vif, & que l'ensemble paroisse faire moins d'effet, offre des détails très-agréables. Il y a surtout un air de distinction (*La sagesse est de bien aimer*), qui est chantée supérieurement par Mademoiselle

(1) Le rôle d'Anacréon est heureusement rempli par Monsieur Gélia, qui se perfectionne tous les jours.

Chevalier , & qui pourroit seul faire le succès d'un acte. Ce qui donne un nouveau prix à cette entrée, Mademoiselle Fel, qu'on avoit craint de perdre , y représente une Syrene, dont le rôle lui convient si parfaitement , & Mademoiselle Lany y fait les honneurs de la danse , sous le nom de Terpsichore , qui est devenu le sien par la supériorité de son talent.

La musique de cet Opera est de Monsieur Rameau , & digne de lui. Les paroles sont de Monsieur Bernard, & l'on peut les louer, sans être accusé de mauvais goût, ou soupçonné de mauvaise foi. L'extrait & les détails que nous en donnerons au plutôt, justifieront ce sentiment. Pour commencer aujourd'hui à le prouver, nous allons citer les paroles suivantes , qui sont transcrites de la troisième scene du premier acte. Elles suffiront pour prévenir avantageusement ceux de nos Lecteurs qui ne connoissent pas l'ouvrage.

L'AMOUR à *Adonis.*

Dans ces lieux écartés n'a-t'on point vu l'Amour ?

ADONIS.

L'Amour ? qui ? ce monstre terrible !
 Ce fatal ennemi du repos des humains !
 Ah ! qu'il éprouveroit un châtement horrible,
 S'il tomboit dans nos mains !

L'AMOUR.

Le Dieu qui fait aimer , le Dieu qui rend aimable ;
Est-il un monstre redoutable ?

Hélas ! peut-on le craindre ? il est fait comme vous ;
Dans un âge si tendre , avec des yeux si doux ,
Le Dieu qui fait aimer , le Dieu qui rend aimable ;
Est-il un monstre redoutable ?

ADONIS.

Il est armé de feux vengeurs.

L'AMOUR.

Ses feux sont de douces ardeurs ,
Qui brillent dans les yeux , qui coulent dans les
veines.

ADONIS.

Il mêle à ses plaisirs des rigueurs inhumaines ;

L'AMOUR.

Jugez du prix de ses faveurs ,
Puisqu'il fait adorer ses peines ;

ADONIS.

Il ne se nourrit que de pleurs ;

L'AMOUR.

Il est le Dieu des ris.

ADONIS.

Ses liens sont des chaînes.

L'AMOUR.

Ses chaînes sont des fleurs ;

A ce dialogue léger, à ces images riantes, on reconnoît l'aimable Auteur de l'*Art d'aimer*. Nous ne devons pas oublier les deux Actrices qui remplissent cette scene. Mademoiselle Dubois y est applaudie dans le rôle d'Adonis, qu'elle représente, & Mademoiselle le Miere y brille dans celui de l'Amour, à qui elle ressemble. Elle le joue avec autant de grace, qu'elle le chante. Elle paroît sous le même personnage dans Anacréon : mais elle y est si bien, qu'on l'y trouve toujours nouvelle. Elle a tout ce qu'il faut pour séduire. Elle joint à l'art du chant les charmes de la figure ; & l'Académie de musique ne pouvoit faire une meilleure acquisition. Nous ne sçaurions finir cet article, sans rendre justice aux Ballers. Ils sont tous aussi agréables, qu'ils sont bien dessinés, & contribuent beaucoup à la réussite de cet Opera, qui est aussi-bien décoré qu'il est habillé.

COMEDIE FRANÇOISE.

LE samedi 4 Juin, les Comédiens François ont donné la première représentation d'*Iphigénie en Tauride*, Tragédie nouvelle. Elle est de M. de la Touche, jeune homme âgé de vingt-deux ans. C'est sa première

piece. Avec le talent qu'elle annonce, il en pourra faire une meilleure, mais il n'en fera jamais une plus applaudie. Mérope, dans sa nouveauté, n'a pas été mieux reçue. On a fait à l'Auteur le même honneur qu'on fit alors à M. de Voltaire. On l'a demandé à grands cris. Il a été contraint de se montrer. Les acclamations, dans ce moment, ont redoublé si fort, qu'il en a été déconcerté jusqu'au saisissement, & qu'il s'est retiré pâle & tremblant dans les foyers, où l'on a nous a assuré qu'il s'étoit évanoui. Cette révolution est naturelle. L'extrême surprise en bien, produit le même effet qu'en mal.

Et l'on pâme de joie, ainsi que de tristesse. (1)

Nous pensons en même temps qu'elle doit donner de l'Auteur une idée très-avantageuse. Elle est la marque d'un cœur sensible, & d'une ame modeste. L'applaudissement du Public, tout excessif qu'il paroît, nous semble juste. Nous croyons que M. de la Touche mérite cet encouragement, n'eût-il fait que le troisieme acte. S'il nous étoit permis de mêler notre sentiment particulier au jugement général, nous dirions que cet acte est de la plus grande beauté, qu'il vaut lui seul une Tragédie entiere

(1) vers du *Cid*.

(nous

(nous ne parlons que des modernes), & qu'il pourroit même être avoué par l'Auteur d'Electre & de Rhadamiste.

COMEDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens n'ont rien donné de nouveau jusqu'à ce jour. L'extrait de Ramir, que nous n'avons pu insérer plutôt, remplira leur article.

Extrait de Ramir, Comédie héroïque, en quatre Actes, en vers, tirée de l'Italien, par M. Mailhol.

Le Comte de Cerdagne, connu par ses vertus & ses exploits, a épousé en secret Léonor, sœur d'Alphonse, Roi de Léon & de Castille. Ils ont enfreint, par cet Hymen, les loix sévères du pays. Ramir en a été le fruit. Il vit depuis son enfance dans une retraite environnée de forêts, & voisine de Burgos, sous la tutelle d'Erneste, qui, par nécessité, lui cache sa naissance. Ce jeune Heros s'est déjà couvert de gloire, par des actions dignes de son sang : il a défait, à la tête de quelques Pastres, des partis de Maures, qui ravagoient l'Espagne. Erneste informe

II. Vol.

H

souvent le Comte de l'état de son fils. Arlequin, Villageois bon & fidele, est le porteur de ses avis secrets.

Rivaros, Ministre d'Alphonse, jaloux de la faveur du Comte de Cerdagne, & son plus grand ennemi, sur des soupçons fondés, fait arrêter Arlequin, chargé d'une lettre d'Erneste. Léonor en est informée par Coraline, sa suivante. Elle consulte, avec son époux, comme ils pourront parer ce contretemps fatal, quand Scapin, valet & confident du Comte, vient leur annoncer des maux encore plus grands : le Roi de Barcelonne a fait demander, par un Ambassadeur, la main de la Princesse, & ne veut accorder la paix, qu'à ce prix. Le Conseil s'assemble à ce sujet. Le Comte y allegue les plus fortes raisons, pour engager Alphonse à rejeter les propositions qu'on lui a faites. Rivaros est d'un avis contraire. Il s'emporte contre son ennemi, & fait naître dans l'esprit du Roi des soupçons violens. Le Comte est obligé de se retirer.

Le Ministre dit alors qu'il avoit fait arrêter un Emissaire d'Erneste. Arlequin est amené ; & Alphonse trouve dans la lettre qu'il apporte des preuves presque certaines de l'Hymen de sa sœur. On va tâcher de convaincre les coupables. Bientôt l'Epoux

est surpris, sortant de nuit de l'appartement de la Princesse. Elle y est retenue; & le Comte est envoyé aux prisons du Château de Lune, dans la forêt d'Erneste. Prêt à s'y voir renfermer, il fait éclater son courroux & son désespoir.

Ainsi dans un tombeau, privé de la lumière ;
 Je vais loin des humains achever ma carrière !
 J'y vais d'un long trépas éprouver les horreurs ;
 Jouet infortuné de mes persecuteurs ,
 Et fui même de ceux , dont la main secourable
 Soutiendra de mes jours la trame déplorable !

.
 La loi qui nous punit de l'ardeur la plus pure ,
 Outrage les mortels , l'amour & la nature
 Fortune , gloire , amour , vous m'avez donc trahi !
 Plaisirs , richesse , honneurs , tout est évanoui .
 A ces Dieux des humains , aux charmes de ma
 vie ,
 Vont succéder ici les maux & l'infamie !
 Ainsi donc , en ce jour , dans ce vaste univers
 Il ne me reste plus qu'une tombe & des fers !

A peine l'Epoux malheureux est-il entré dans le Château, qu'on apperçoit d'un autre côté le fils, enveloppé par Rivatos & sa suite. Il se défend avec un Javelot, qu'on brise dans ses mains. Le Ministre lui ordonne de se rendre ; il répond

H ij

172. MERCURE DE FRANCE.
qu'on ne le privera de la liberté qu'avec
la vie.

Rivaros.

Quels discours ! . . . quelle audace !

Ramir.

Et surtout avec toi.

Elle sied à Ramir ,

Rivaros.

Je pourrois la punir.

Ramir.

Je demande la mort.

Rivaros.

J'excuse ta jeunesse ;

Ramir.

Par ce détour honteux , tu caches ta foiblesse.

Rivaros.

Cesse de m'insulter , & respecte mon rang.

Ramir.

On m'a toujours caché la source de mon sang :
J'ignore jusqu'ici , qui de nous deux est maître :
Et , si j'en crois mon cœur , c'est Ramir qui doit
l'être.

Rivaros.

Mortel présomptueux ! vil habitant des bois ! . . .

Ramir.

Ils ont été le champ de mes premiers exploits.
Contre les Africains cruels & redoutables ,

J'y défendis mon Roi , mon pays , mes semblables.

Sans en être connu , sans en exiger rien ,
 J'y détestai le mal , j'y fis toujours le bien ;
 L'honneur y fut ma loi , la gloire mon mobile ;
 La vertu mon soutien , la valeur mon asyle :
 Voilà mes actions , condamne-les ; choisis
 Celle qui doit ici m'attirer tes mépris. . . .

Rivaros veut le faire charger de chaînes.

Ramir se saisit de l'épée du Ministre , & la tire.

Barbare ! e'en est trop qu'on te donne une épée.

Alphonse survient escorté de sa suite , & ordonne à Ramir de rendre l'épée.

Ramir à Rivaros.

Je mets sans murmurer, ce fer en ta puissance ,
 Mon Roi parle , je cede , & retiens ma vengeance :

Mais , sans l'ordre d'Alphonse , apprends qu'ici
 ma main

Ne te l'auroit rendu que plongé dans ton sein.

Le Roi fait sortir Rivaros , calme la colère de Ramir , & lui donne des leçons dignes d'un Héros.

Il faut moins asservir , que gagner tous les cœurs ,
 De ton ame farouche adoucir la rudesse ,

H iij

Penfer , parler , agir fans fierté , fans baffeffe.

Plains les infortunés , & tes perfécuteurs ,

Et de tes envieux fait tes admirateurs.

J'ai fçu tes premiers pas dans le champ de la gloire ;

Poursuis , elle est toujours le prix de la victoire :

Et pour faire , en un mot , ma joie , & mon bonheur ,

Sers ton Prince , l'Etat , les humains & l'honneur... . . .

Le Ministre revient avec Scapin , pour apprendre à Alphonse , qu'Almanzor Roi de Fez , & Zéline fa fœur , fondent à la tête des Maures & des Turcs , sur les environs de Burgos. Le Roi arme Ramir , & le reçoit Chevalier.

Ramir.

Ah ! surpris & charmé de cet honneur infigne ,
Aux yeux de l'univers je veux m'en rendre digne :

Et je jure à vos pieds que ce glaive vengeur

Dans le camp d'Almanzor va porter la terreur.

Je veux dès ce jour même au Prince qui m'honore ,

Le montrer tout fumant , rougi du fang du Maure.

Si mon cœur s'abandonne à d'autres fentimens ,

Si par mes actions je trahis mes ferments ,

Puisse le juſte Roi , que je fers & que j'aime ,

M'arracher cette épée , & m'en percer lui-même !

Plusieurs Scenes Comiques entre Scapin , Arlequin & Coraline succedent à cette action. On voit entr'autres , Arlequin fait tambour major , qui vient battre la caisse.

... Messieurs , de par le Roi ,
Et le brave Ramir , qui commande sur moi ;
Je viens faire sçavoir à la belle jeunesse
qu'il nous faut des guerriers : j'en prends de toute
espece.

Je vais leur délivrer un bon engagement ;
Grands plaisirs , bouche en Cour , jusques au
Régiment.

Ils seront réputés l'honneur de la Castille ;
Et l'on doit distinguer les enfans de famille.
A son choix , on sera Capitaine , ou soldat.
On a besoin d'un Clerc , & d'un jeune Avocat :

Zéline paroît à la tête d'une division sur une montagne , qu'on voit dans la perspective ; tandis que plus bas , Ramir met en fuite un parti de Turcs. Elle descend , & l'attaque lui-même. Les deux combattans réciproquement émus & attendris , semblent vouloir se frapper à regret. Ramir désarme cependant Zéline , qui , outrée d'être vaincue , redemande ses armes , pour s'en percer le sein. Le jeune Héros les refuse.

176 MERCURE DE FRANCE.

..... Hélas ! en combattant mon auguste en-
nemie ,

Je craignois de trancher une si belle vie ;
Malgré moi , je cédois au plaisir de vous voir ,
Et ma main en tremblant , remplissoit mon de-
voir :

Echappée en ce jour aux horreurs de la guerre ,
Vivez , pour embellir , & pour charmer la terre.

Zéline demande si on veut l'outrager
par un semblable langage. Ramir s'en ex-
cuse.

Si mes discours ici sont trop peu mesurés ,
Prenez vous en à vous , qui me les inspirez.
Elevé dans les bois , guidez par la nature ,
Je fuis également l'audace & l'imposture....

La Princesse ne peut refuser son estime ,
& même son admiration aux sentimens
d'un ennemi aimable & généreux , dont
les premiers regards l'ont émue. L'appro-
che des deux armées les interrompt enfin ,
& les force à se séparer.

Les Turcs & les Maures s'emparent de
la montagne. Ramir à la tête des Castil-
lans , les attaque dans tous leurs postes.
Almanzor prêt à expirer sous ses coups ,
tombe percé d'un javelot , & les Africains
sont désarmés par un seul tableau.

Ramir.

Le barbare Almanzor vient d'expier ses crimes.
Poursuivons l'Africain ; immolons nos victimes.
Périssent à jamais replongés dans les mers
Ces fléaux de l'Espagne & de tout l'univers !
Dieu puissant , je te dois cette grande victoire ;
Daigne combler ici mon bonheur & ta gloire ;
Livre à ma foible main nos ennemis cruels :
Venge Alphonse , Ramir , le monde & tes autels.

Le Héros fort avec vivacité , pour poursuivre les fuyards au son des trompettes, des timbales & des tambours. Ainsi finit le troisieme acte , qui a toujours été très-applaudi.

Au quatrieme , le Théâtre représente une campagne. On voit dans le fond l'un des côtés du château de Lune , presque ruiné par le temps.

Scapin , chargé d'étendards , annonce au Roi la victoire remportée par les Castillans. Il présume de plus que Ramir aime Zéline sa prisonniere. Le vainqueur suivi de Maures enchaînés , & de Castillans chargés de dépouilles , vient confirmer lui-même son glorieux destin. Il dit à Alphonse qui lui témoigne la plus vive reconnaissance , qu'il est déjà trop payé , par l'honneur qu'il a eu de le servir.

Que dis-je ! à ma valeur vous avez applaudi :
Et d'un bonheur si grand je dois être ébloui.

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

Cet encens prodigué par des flatteurs infames ,
Doit produire l'orgueil , & corrompre les ames ;
Mais dans tout l'univers rien n'est si précieux
Que l'encens accordé par un Roi vertueux.

Zéline , chargée de chaînes , est amenée aux pieds du Roi. Elle lui parle avec fermeté , & attend son arrêt sans le craindre. Le jeune Héros l'interrompt , pour parler en sa faveur. Alphonse ôte les chaînes à Zéline , & lui dit d'aller parer sa cour, où elle ne recevra que des hommages. Enfin il va récompenser Ramir , & faire élever un trophée à sa gloire. Le jeune vainqueur dit que la récompense est trop grande. Il exige seulement qu'on lui apprenne le nom des Auteurs de sa vie. Le Roi est embarrassé par cette demande. Ramir insiste , supplie , & presse Alphonse , qui sort précipitamment, avec la douleur de ne pouvoir le satisfaire.

Le jeune Héros s'empporte contre l'ingratitude de celui qu'il vient de servir , & se prépare à retourner dans les forêts , quand Arlequin vient l'instruire de l'intérêt que le Comte de Cerdagne a toujours pris à son sort. Ramir veut parler à ce fameux guerrier , dont le destin l'intéresse lui-même , pour tâcher d'en tirer quelque lumieres. On lui dit qu'il est retenu dans

le château de Lune , pour un crime d'état , & qu'on ne peut l'y voir , parce que le Gouverneur a reçu à cet égard des ordres très-rigides. Ramir est indigné. Arlequin lui conseille de sapper le mur le plus vieux du Château , qui répond au souterrain , où sont enchaînés les grands criminels. Le Héros secondé de son escorte attaque le mur , qui , s'entrouve peu à peu , s'écroule , & forme deux ouvertures , à travers desquelles on voit un souterrain affreux. Ramir entre par la première , avec ses soldats ; & l'instant d'après , le Comte de Cerdagne sort par la seconde , portant à ses bras quelques anneaux de sa chaîne brisée dans l'écroulement.

Le jeune Héros suit de près le Comte. Ils s'abordent avec émotion , se parlent , s'attendrissent , & reconnoissent le lien , dont les unissent le sang & la nature. Ramir mêle aux transports de sa joie son indignation contre le Roi , dont il a détruit les ennemis. Ah ! mon fils , lui dit le Comte :

Un grand homme avec joie affronte le trépas ,
Pour servir des humains qu'il reconnoît ingrats.

Ramir veut aller avec son père , se jeter aux pieds d'Alphonse.

H vj

Le Comte de Cerdagne.

Fuyons plutôt les yeux d'un Prince prévent,
Qui, sans doute aujourd'hui, puniroit ta vertu.

Ramir.

Moi fuir, Seigneur ! mon bras répond de votre
vie.

Le Comte de Cerdagne.

Mais par un crime alors tu l'aurois avilie :
Pour calmer de son Roi la haine & la fureur ,
La fuite est un triomphe , & non un deshonneur.

Alphonse, qui a été averti de l'action de Ramir, vient accompagné de Zéline & de Rivaros, pour faire arrêter & punir les deux nouveaux coupables. Ils tombent à ses genoux. Le Comte veut mourir, pourvu que l'on sauve son fils. Ramir ne veut point survivre à son pere. Rivaros presse le Roi d'être inflexible. Mais Zéline défend les deux Héros infortunés : Ramir a conservé ses jours ; il a pris sa défense auprès d'Alphonse ; elle doit le servir à son tour. Le Roi se rend enfin, reconnoit le Comte pour son frere, & Ramir pour son neveu. Zéline applaudit à ce trait généreux. Alphonse l'engage à combler le bonheur de Ramir par leur union. Elle se défend d'abord ; mais elle

J U I N. 1757. 181

change bientôt de langage , & finit la piéce par ce vers :

Seigneur , je suis vaincue , & je dois obéir.

Cette Comédie est imprimée & se vend, chez *Cuiffart* , quay de Gêvres , à l'Ange Gardien. L'extrait est d'un ami de l'Auteur.

Le *Deuil Anglois* , Comédie en Vers , en trois actes , par M. Rochon , représentée pour la première fois au même Théâtre le 12 Mars 1757 , vient aussi d'être imprimée , & se débite , chez la Veuve *d'Houry* , rue de la veille Bouclerie. Prix 1 liv. 4 sol.

CONCERT SPIRITUEL.

LE jeudi 19 Mai , jour de l'Ascension , le Concert fut très-beau par le choix & par l'exécution. Il commença par une symphonie de M. Papavoine , suivie d'*Exaltabo te* , motet à grand chœur de Lalande. Ensuite MM. Tarrade & le Miere jouerent un duo de violon , qui fut très-applaudi. Mademoiselle le Miere & M. Besche ne le furent pas moins dans le premier concerto de voix de M. Mondonville. Mademoiselle Fel chanta *Laudate , pueri* , petit motet de

182 MERCURE DE FRANCE.

M. Fioco, & dans le beau motet d'orgue de M. Mondonville, avec ce goût, cette légèreté & cette précision, qui la rendent si supérieure dans son art.

Le dimanche 29 du même mois, jour de la Pentecôte, le Concert commença par une symphonie, suivie de *Judica, Domine*, motet à grand chœur de Fanton. Ensuite M. le Gros, page de la musique, chanta un petit motet. M. Piffet joua une sonate de violon. M. Bazir chanta un petit motet. M. Balbastre joua sur l'orgue une symphonie, & l'on finit par le *Venite exultemus* de M. Mondonville.



ARTICLE VI.
NOUVELLES ÉTRANGERES.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, le 18 Mai,

Comme on n'a point encore de relation circonstanciée & positive de la bataille donnée le 6 de ce mois près de Prague, on attendra, pour en parler, que l'on soit en état de pouvoir en donner des détails plus étendus & de plus assurés.

On assure que les troupes, avec lesquelles le Prince Charles de Lorraine est à Prague, montent à quarante-six mille hommes, en y comprenant un corps qui campe dans les dehors de la Place. L'armée que commande le Feld-Maréchal Comte de Daun, est campée entre Kollin & Kuttenberg. Forte déjà de plus de cinquante mille hommes, elle sera augmentée incessamment par le corps du Général Nadasty. On y attend aussi vingt Bataillons, composés chacun de six compagnies.

DE RATISBONNE, le 22 Mai.

Le Baron de Mackau, Ministre de France, remit le 26 du mois dernier à la Diète de l'Empire une nouvelle déclaration de Sa Majesté Très-Chrétienne, datée du 20 Mars 1757.

Il arriva le 18 de ce mois à Nabburg huit cens hommes des troupes Prussiennes avec quatre canons & huit mortiers. Aussitôt la Régence d'Am-

184 MERCURE DE FRANCE.

berg envoya deux Députés , pour conférer avec le Lieutenant-Colonel , qui commandoit ce détachement. Ce Lieutenant-Colonel s'est rendu avec les deux Députés à Amberg , où il a eu un entretien d'une heure & demie avec le Vice-Commandant de la Ville. Les nouvelles du Haut-Palatinat portent que des troupes légères du Roi de Prusse y sont entrées , & qu'elles ont mis à contribution quelques Bourgs des Etats de l'Electeur Palatin.

E S P A G N E.

DE MALAGA , le 9 Mai.

Le sieur du Reveft ayant fait voile de Toulon avec les Vaisseaux de guerre *le Hector* , de 74 pieces de canon , *l'Achille* , *le Vaillant* & *le Sage* , de 64 chacun ; un gros temps l'avoit obligé de relâcher ici. Le Consul , qui réside en cette Ville de la part de la Nation Angloise , en informa sur le champ l'Amiral Saunders. A cette nouvelle , cet Amiral leva l'ancre de la Baie de Gibraltar , avec les Vaisseaux de guerre *le Culloden* , *le Berwick* , *la Princesse Louise* , *le Portland* & *le Guernesey*. Il y avoit sur chacun de ces Bâtimens , outre l'équipage , cent cinquante homme de troupes de Marine. Le 5 , le sieur du Reveft remit à la voile , pour continuer sa route. Près du Détroit , il rencontra l'Escadre Angloise. L'Amiral Saunders prit le vent sur les François , & se mit en ligne pour les attaquer. Le Sieur du Reveft forma aussi sa ligne. En même-temps , cherchant à gagner le vent , il lâcha une bordée , qui donna dans les agrêts des Vaisseaux *le Portland* & *le Guernesey* mais qui ne leur causa qu'un léger dommage. Les deux Escadres se canonnerent

J U I N. 1757. 183

pendant près de deux heures. La nuit les sépara ; & l'Escadre Françoisse , qui n'avoit d'autre but que de passer le détroit , poursuivit sa navigation

I T A L I E.

DE N A P L E S, le 5 Mai.

Plusieurs Tarranes , ayant à bord le Régiment Royal Italien , ont fait voile de Gaete pour Palerme sous l'escorte d'un Vaissseau de guerre. Un des Chabecs du Roi a conduit ici un Corsaire d'Alger, de dix canons , & de cent hommes d'équipage. On a appris que Don Joseph de Martinez a pris un Corsaire de Tripoli , sur lequel il y avoit cent vingt-huit hommes , & qui étoit armé de douze canons. Ce Bâtiment Barbarefque s'est défendu pendant un jour entier. Quatre-vingt-dix-neuf hommes de son équipage ont été tués dans le combat.

DE LA BASTIE, le 9 Mai.

Depuis long-temps, les Rebelles étoient divisés en deux factions. Celle de Paoli étoit devenue la plus puissante ; mais la seconde , à la tête de laquelle étoit Matra , ne laissoit pas d'être encore nombreuse. Elle tenoit le Fort Aleria , & quelques autres postes qu'il étoit difficile de forcer. Paoli a eu recours à la ruse , pour abattre le parti qui lui étoit contraire. Il a feint d'être abandonné de la plûpart de ses adhérens , & il s'est retiré dans le Couvent de Bosio , comme pour sauver sa vie. Matra , étant allé l'y attaquer , s'est trouvé enveloppé par les troupes que Paoli avoit mises en embuscade. Presque tous les assiégans ont été

186 MERCURE DE FRANCE.

taillés en pieces. Trois de leurs chefs ont été pris : Paoli les a fait passer par les armes. Matra, en fuyant, a été tué.

GRANDE BRETAGNE.

DE LONDRES, le 24 Mai.

Les Vaisseaux du Roi, & nos Armateurs, se sont emparés depuis peu de sept Navires François partis de Bordeaux. Selon les Lettres de la Jamaïque, le Chevalier de Bauffremont, avec quatre Vaisseaux & trois Frégates, bloque le Port-Royal. Les mêmes nouvelles ajoutent, que ce Chef d'Escadre s'est rendu maître du Vaisseau de guerre *le Greenwich*, de 50 canons, qui étoit employé à escorter les Navires Marchands au passage du vent.

On remit le 17 de ce mois aux deux Chambres du Parlement un Message du Roi, portant que, *comme il pourroit survenir des événemens de la dernière importance, qui auroient les suites les plus funestes, si l'on ne recouroit promptement aux moyens de les prévenir; Sa Majesté désiroit que son Parlement la mît en état de fournir aux dépenses extraordinaires, faites ou à faire pour la guerre pendant cette année, & de prendre toutes les mesures que les circonstances exigeroient pour s'opposer aux entreprises des ennemis.* La Chambre des Communes prit le lendemain en considération le Message du Roi, & elle résolut d'accorder à Sa Majesté un million sterling. Le 20, elle décida que ce million se leveroit par emprunt ou par des billets de l'Echiquier, payables sur le subside de l'année 1758. On assure que l'Amiral Holbourne est chargée de faire, à son arrivée en Amérique, des

recherches pour découvrir deux Corsaires, l'un d'Hallifax, l'autre de la nouvelle Angleterre, qui ont exercé diverses déprédations contre les Espagnols.

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

LE 2 Avril, le Roi tint le Sceau pour la troisième fois dans la même pièce de son appartement, où Sa Majesté l'avoit tenu le 4 & le 18 du mois de Mars. Les six Maîtres des Requêtes, nommés par le Roi pour assister au Sceau pendant ce trimestre, sont Mrs. de Bercy, de Villeneuve, d'Argouges de Fleury, Bernard de Balinvilliers, le Nain, & Amelot de Chaillon. Après que M. Jolly, Grand Audiencier de France, eut présenté les Lettres dont il étoit chargé; ils firent, ainsi que le Conseiller du Grand Conseil, Grand Rapporteur, le rapport de celles qui les concernent. M. Charpentier, Contrôleur Général de la Chancellerie, a rempli les fonctions de cette charge. Elles avoient été remplies dans le trimestre de Janvier par M. Chazelle, alors en exercice. Les trois jours que Sa Majesté a tenu le Sceau, M. de la Haye, Procureur du Roi des Requêtes de l'Hôtel, & Général des grande & petite Chancelleries, a occupé la place qui lui est marquée derrière les Maîtres des Requêtes.

On essuya à Paris, le même jour au soir, un ouragan des plus terribles. Cette tempête embrasé une grande étendue de pays, & a causé des

dommages considérables en plusieurs endroits; Elle a été, particulièrement au Havre, l'occasion d'un sinistre événement. L'impétuosité du vent ayant emporté une partie du comble de la salle de la Comédie, une autre partie de ce comble est tombée sur les lustres & sur les lampions du théâtre. Le feu a pris aux décorations, & bientôt à toute la salle: Il y avoit près de cinq cens personnes au spectacle. Onze ont été, les unes écrasées, les autres brûlées ou étouffées. Vingt autres ont été blessées. Toute la salle a été réduite en cendres. L'incendie a duré trois heures. Il auroit consumé la ville entière, si les secours qu'on apporta n'eussent arrêté le progrès des flammes.

Le Jeudi-Saint, l'Evêque de Saint-Omer ayant fait l'Absoute, & le Roi ayant entendu le Sermon de la Cène de M. Fresneau, Vicaire de la Paroisse Royale de Saint Germain l'Auxerrois à Paris; Sa Majesté a lavé les pieds à douze pauvres, & les a servis à table. Le Prince de Condé, Grand-Mâitre de la Maison du Roi, étoit à la tête des Maîtres d'Hôtel, & il précédoit le Service, dont les plats ont été portés par Monseigneur le Dauphin, le Duc d'Orléans, le Comte de Clermont, le Prince de Conty, le Comte de la Marche, le Comte d'Eu, le Duc de Penthièvre, & par les principaux Officiers de Sa Majesté. Après cette cérémonie, le Roi & la Reine se sont rendus à la Chapelle, où Leurs Majestés ont entendu la grande Messe, & ont assisté ensuite à la Procession.

Le 11, Madame la Comtesse de Gisors, à qui le Roi a accordé un Brevet d'Honneur, eut l'honneur de saluer Leurs Majestés, & prit le tabouret.

Le Roi a choisi l'Evêque, Duc de Laon, pour

remplacer en qualité d'Ambassadeur de Sa Majesté auprès du Saint Siege, le Comte de Stainville, qui doit aller résider avec le même caractère auprès de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême.

Le 17 Avril, les Députés des Etats d'Artois eurent audience du Roi, étant présentés par M. le Duc de Chaulnes, Gouverneur de la Province, & par M. le Marquis de Paulmy, Ministre & Secrétaire d'Etat, & conduits par M. Desgranges, Maître des Cérémonies. La députation étoit composée, pour le Clergé, de l'Evêque de Saint-Omer, qui porta la parole; du Marquis de Creny, pour la Noblesse, & de M. de Canchy, Maire d'Arras, pour le Tiers Etat.

Le Roi a accordé la Cornette vacante dans la seconde compagnie des Mousquetaires par la mort de M. le Marquis de Villegagnon, à M. de Keret de Keravel, premier Maréchal des Logis de cette Compagnie. Sa Majesté en cette occasion a bien voulu rappeler un usage long-temps suivi par rapport aux deux compagnies de Mousquetaires. Toute la Noblesse apprendra sans doute avec plaisir une nouvelle qui intéresse un Corps, dans lequel elle a toujours tenu à honneur de faire au moins ses premières campagnes.

Le 10 Mai, le Roi tint le Sceau, pour la cinquième fois. Avant le Sceau, les Secrétares du Roi eurent l'honneur de présenter à Sa Majesté dans son Cabinet la bourse de jettons, que cette Compagnie donne ordinairement au Garde des Sceaux le jour de S. Jean *Porte-Latine*. M. Carpot, comme l'ancien des Secrétares du Roi présents, porta la parole. La bourse fut présentée par M. Hemart, Trésorier de la Compagnie.

Le 11 Mai, le Roi, accompagné de Monseigneur le Dauphin, fit dans la plaine des Sablons,

la revue des Régimens des Gardes Françoises & Suisses. Ces deux Régimens , après avoir fait l'exercice , défilèrent en présence de Sa Majesté. Madame & Mesdames Victoires & Sophie , assistèrent à cette revue. Le peuple exprima par ses acclamations réitérées la joie que lui inspiroit la présence de Sa Majesté.

Le Roi a agréé , pour la place de Colonel-Lieutenant du Régiment d'Infanterie d'Orléans , vacante par la démission du Comte de Balleroy , le Marquis Saujon , Colonel dans les Grenadiers de France. Sa Majesté a nommé le Comte de Guines de Souastre , & le Chevalier de Durfort , Colonels dans le Corps des mêmes Grenadiers.

La convention conclue entre le Roi & l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême , sur le service de leurs armées combinées , étant d'une trop grande étendue pour pouvoir être insérée ici en entier , on se contentera d'en extraire les principaux articles :

« Les troupes de S. M. Très-Chrétienne n'étant
 » qu'auxiliaires des troupes de S. M. l'Impératrice
 » Reine, celles-ci auront toujours la droite en quel-
 » que nombre qu'elles se trouvent avec les trou-
 » pes Françoises , excepté dans le cas où la dispo-
 » sition militaire ne pourroit pas permettre aux
 » troupes de former la totalité de l'aîle droite ;
 » première & seconde ligne : en ce cas , l'Infan-
 » terie de Sa Majesté l'Impératrice aura la totalité
 » de la droite de l'infanterie , première & secon-
 » de ligne ; le Corps de la Cavalerie , première
 » & seconde ligne , sera placé & joint à la droite
 » de l'Infanterie , & le surplus de la Cavalerie ,
 » nécessaire pour former l'aîle droite , sera fourni
 » par les troupes Françoises. Dans le même cas
 » où les troupes Françoises seront auxiliaires , &

» où elles seront en moindre nombre que les trou-
 » pes de l'Impératrice Reine, elles seront mises
 » en bataille sur l'aîle gauche dans le même or-
 » dre, qui vient d'être expliqué pour l'aîle droite
 » en parlant des troupes de l'Impératrice Reine.. »

» Mais si au contraire, par quelque cas impré-
 » vu, les troupes de l'Impératrice Reine devien-
 » nent auxiliaires du Corps des troupes François-
 » ses, elles prendront poste à la gauche, suivant
 » les dispositions prescrites ci-dessus pour les trou-
 » pes Françaises, lorsqu'elles étoient dans le cas
 » d'être auxiliaires.

» Quelque grade militaire que puisse avoir l'Of-
 » ficier qui commandera en chef les troupes de l'u-
 » ne ou de l'autre Nation, qui seront en moindre
 » nombre dans une armée combinée, il sera tou-
 » jours la seconde personne de l'armée, sans pou-
 » voir devenir la première, quand même le com-
 » mandement tomberoit entre les mains d'un
 » Officier Général des troupes de l'autre Nation,
 » qui seroit d'un grade inférieur au sien.

» La préférence pour le commandement entre
 » les Officiers Généraux des deux Nations, Offi-
 » ciers Supérieurs, & autres, sera toujours réglée
 » par la date des pouvoirs, brevets & commissions
 » desdits Officiers, auxquels, à grade égal,
 » l'ancienneté donnera toujours le droit de com-
 » mander.

» Comme il y a dans les troupes des deux Puif-
 » sances, des grades différens les uns des autres,
 » tels que ceux de Brigadiers d'Infanterie, de
 » Cavalerie & de Dragons, dans les troupes de
 » S. M. T. Chrétienne, & ceux de Généraux d'In-
 » fanterie & de Cavalerie dans les armées de l'Im-
 » pératrice Reine; & comme il est nécessaire d'é-
 » galiser le service par quelque expédient, qui

192 MERCURE DE FRANCE.

» satisfasse également aux usages des deux Nations ;
» l'Impératrice Reine désignera autant de Colo-
» nels de ses troupes , qu'Elle le jugera à propos ,
» pour faire le service de Brigadiers dans les ar-
» mées combinées ; & de son côté S. M. T. C.
» désignera le nombre qu'Elle jugera à propos de
» Lieutenans-Généraux de ses armées , pour faire
» le service de Généraux de Cavalerie & d'Infante-
» rie dans lesdites armées combinées.

» Tous les Généraux de Cavalerie ou d'Infante-
» rie de l'une ou de l'autre Nation , soit qu'ils
» aient réellement le grade , soit qu'ils soient
» simplement désignés & admis à en remplir les
» fonctions , prendront rang entr'eux pour le
» commandement , du jour de la date de leurs
» pouvoirs , ou commissions de Lieutenans-Gé-
» néraux.

» De même les Brigadiers de l'une & l'autre
» Nation , ou possédant réellement ce titre , ou en
» étant revêtus occasionnellement , prendront rang
» entr'eux , pour le commandement & le service ,
» du jour de la date de leurs commissions respecti-
» ves de Colonels. Quant aux Lieutenans-Colo-
» nels François , employés en leur qualité de Bri-
» gadiers , ils prendront rang avec les Officiers
» Autrichiens désignés pour faire ledit service de
» Brigadiers , suivant la date de leurs brevets de
» Brigadiers ; & les mêmes Colonels Autrichiens ,
» désignés pour tenir rang avec les Brigadiers , se
» régleront en conséquence , suivant la date de
» leurs commissions de Colonels , avec lesdits
» Lieutenans-Colonels des troupes Françaises ,
» du jour que lesdits Lieutenans-Colonels auront
» été nommés au grade de Brigadier.

» L'usage étant parmi les troupes Françaises ,
» que dans les détachemens l'Officier de Cava-
» lerie

» le dit commandement en plaine, & que lorsque le
 » même détachement se trouve dans les Places ou
 » dans des lieux fermés, le commandement ap-
 » partient, à grade égal, à l'Officier d'Infante-
 » rie : au contraire, parmi les troupes Autri-
 » chiennes, le commandement ne variant jamais,
 » soit en plaine, soit dans les lieux fermés, cha-
 » que Nation suivra ses règles à cet égard. Et
 » toutes les fois qu'il y aura variation entre les
 » Commandans des troupes Françaises en consé-
 » quence de leurs Ordonnances, le nouveau Com-
 » mandant sera toujours en droit de se régler avec
 » les Commandans des troupes Autrichiennes par
 » la date de leurs commissions respectives. Mais
 » l'Officier Autrichien commandera, soit en plai-
 » ne, soit dans les lieux fermés, s'il est ancien,
 » ou suivant son ancienneté sur celui des deux à
 » qui appartiendra de droit le commandement
 » sur les troupes Françaises.

- Le Commandant en chef du Corps de troupes
 » des deux Nations, qui sera en moindre nom-
 » bre dans une armée combinée, sera appelé à
 » tous les Conseils de guerre, & à son défaut
 » l'Officier Général, ou autre à qui le comman-
 » dement des troupes de sa Nation sera échu. . .

» Il ne pourra rien diminuer ni changer aux
 » sans que le Général de l'armée fera publier :
 » cependant comme il peut y avoir dans les usa-
 » ges de l'une des deux Nations, des punitions
 » plus sévères pour certains crimes que dans l'au-
 » tre, chaque Nation suivra ses usages à cet
 » égard; & le Commandant des troupes qui se-
 » ront en moindre nombre à l'armée pourra tou-
 » jours ajouter au ban du Général de l'armée, ce
 » qu'il croira nécessaire pour la plus sévère punition
 » des délits, & pour l'entière exécution des Or-

. II. Vol.

294 MERCURE DE FRANCE.

» donances de son Souverain, auxquelles il aura
» attention de se conformer ; mais il ne pourra
» jamais rien diminuer à l'espèce des punitions qui
» seront ordonnées par lesdits bans du Général
» de l'armée, quand même les usages de sa Na-
» tion seroient différens.

» Il pourra faire grâce aux criminels des trou-
» pes de sa Nation pour les cas de sa justice parti-
» culière, mais non pas pour les délits commis
» contre les défenses portées dans les bans publiés
» par l'ordre du Général de l'armée, à qui seul ce
» droit appartiendra ; mais de son côté le Général
» de l'armée ne pourra pas faire grâce à un crimi-
» nel qui auroit été condamné par le Conseil de
» guerre de l'autre Nation, sur les sujets de la-
» quelle le droit de vie & de mort appartient à
» son seul Souverain, ou à celui qui le représente.

» Le seul Général de l'armée combinée aura
» droit de donner des sauve-gardes ; mais lors-
» qu'il en enverra, il en sera fourni proportion-
» nellement par les troupes des deux Nations.

» On suivra, pour la façon de camper, & pour
» les détails du campement, les usages de chaque
» Nation. Elles suivront de même leurs usages
» pour leur ordre de bataille particulier.

» A l'égard des marches générales de l'armée ;
» quoique l'on convienne que les troupes belligé-
» rantes doivent toujours avoir la droite & l'a-
» vant-garde, cependant il est des occasions, où,
» en corps d'armée, cette disposition ne peut pas
» avoir lieu militairement, & le Général de l'ar-
» mée sera le maître de faire, à ce sujet, les dis-
» positions telles qu'il le jugera à propos.

» En détachement, les troupes de la Nation
» belligérante auront toujours l'avant-garde en
» allant à l'ennemi, & l'arrière-garde dans les cas
» de retraite ; les bataillons de la même Nation,

» la droite dans la tranchée ; & leurs Compagnies
 » de Grenadiers , la tête de la sappe.

» Les Gardes & détachemens seront fournis par
 » proportion réciproque du nombre complet des
 » troupes de chaque Nation , qui formeront l'ar-
 » mée combinée. Chaque garde ne fera jamais
 » composée que de troupes de la même Nation.
 » Les détachemens de cinquante hommes , & au
 » dessous , ne seront de même jamais composés
 » que de troupes de la même Nation. Les deta-
 » chemens plus considérables seront composés de
 » plusieurs troupes de cinquante hommes des
 » troupes des deux Nations , en proportion de
 » leurs forces. Et comme les Officiers particuliers
 » des troupes Autrichiennes sont en moindre
 » nombre que ceux des troupes Françoises , ils
 » n'en fourniront que la moitié de ceux qui seront
 » commandés pour les détachemens des troupes
 » Françoises , à moins que pour des raisons par-
 » ticulières le Commandant Général de leur Na-
 » tion ne jugeât à propos d'y faire marcher un
 » plus grand nombre d'Officiers.

» Dans les dispositions qui seront faites pour
 » l'emplacement des troupes des deux Nations
 » dans des cantonnemens ou des quartiers d'hy-
 » ver , on observera , autant qu'il sera possible ,
 » de les placer suivant l'ordre de bataille que les
 » troupes des deux Nations tiennent entr'elles à
 » l'armée.

» Si les circonstances , la nature du pays , les
 » objets militaires , ou autre raisons , ne permet-
 » toient pas de suivre cet ordre , on observera de
 » ne point entremêler les troupes d'une Nation
 » avec celles de l'autre , & de leur former un ar-
 » rondissement , de façon que le corps qui sera
 » en moindre nombre , de même que celui qui

196: MERCURE DE FRANCE.

sera en plus grand nombre, soient placés, sans interruption, en première, seconde & troisième ligne.

Il en sera de même pour les fourrages; & dans ceux qui seront faits, soit au verd, soit au sec, on observera d'assigner, à chaque Nation un terrain marqué, ou un arrondissement de Villages, qui fasse que chaque Nation puisse fourrager sans se mêler avec l'autre.

Cette convention, qui contient trente-huit articles, fut signée à Vienne le 25 du mois de Février dernier, au nom du Roi, par le Maréchal d'Estées, Plénipotentiaire de Sa Majesté, & au nom de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, par le Feld-Maréchal Comte de Neipperg, chargé des pouvoirs de cette Princesse. La ratification du Roi est datée du 10 Mars, & celle de l'Impératrice Reine, du 25 du même mois.

Le 11 Mai, les Chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel tinrent un Chapitre dans le grand Couvent des Religieux de l'Observance. M. le Duc de Villeroy, Chevalier des Ordres du Roi, y présida en qualité de Commissaire de Sa Majesté. Il reçut Chevaliers M. Dupleix, ci-devant Gouverneur de Pondichery, & Commandant en chef dans les établissements François aux Indes Orientales; M. Faucher, Commissaire des Guerres, qui a été employé pour les affaires du Roi à Genes & à Turin, & M. Laurent, Ingénieur célèbre par l'invention de plusieurs machines aussi utiles qu'ingénieuses. Le Baron d'Olne, Liégeois; M. Olivieri, premier Sculpteur du Roi d'Espagne; & M. Zabielo, Gentilhomme de Lithuanie, que le Roi a nommés Chevaliers, furent préconisés dans le même Chapitre. Sa Majesté a mis aussi au nombre des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel M.

Haufer, Bailli du canton de Glaris, & M. Freuler, Banneret & Brigadier du même Canton.

Le 12, le Roi & Madame furent parcia & marreine de M. Bontemps, un des quatre Valets de Chambre de Sa Majesté, & dont la famille depuis quatre générations possède cette charge. Il a été nommé Louis Pierre-Dominique. Les cérémonies du Baptême lui furent suppléées dans la Chapelle du Château, en présence du Curé de la Paroisse de Notre-Dame, par l'Abbé de Sainte Aldegonde, Aumonier du Roi.

Leurs Majestés signèrent le 15 le contrat de mariage de M. Bontemps avec Mlle. Teissier, fille de l'ancien Maître de la Chambre aux Deniers, & celui de M. Teissier fils avec Dlle. Bontemps.

Sur la démission de M. de Pontcarré, le Roi a nommé premier Président du Parlement de Normandie M. Hue de Miromesnil, Maître des Requêtes.

M. Buache, de l'Académie Royale des Sciences, a eu l'honneur de présenter au Roi un recueil de cartes & de tables, approuvées par cette compagnie : elles établissent un système de géographie physique sur la structure du globe, considérée par les grandes chaînes de montagnes, qui traversent les continens, comme les mers, d'un pôle à l'autre, & d'Occident en Orient. Pour rendre son système complet sur l'enchaînement des continens connus avec celui des terres Antarctiques dont on connoît trois points principaux, l'Auteur a examiné l'existence de ces terres. Il en fixe l'étendue & la figure, dans un mémoire que le temps ne lui a pas permis de lire à la dernière rentrée publique de l'Académie des Sciences.

M. Hardouin Mansard-de Lévy-de Sagonne,

1798 MERCURE DE FRANCE.

de l'Académie Royale d'Architecture, & ancien Architecte du Roi, prêta serment le 22 entre les mains de Sa Majesté, pour la charge de Lieutenant de Roi de la Province de Bourbonnois.

Le Roi a accordé le brevet de Lieutenant de Frégate, avec une gratification de quatre cens livres, à M. Rozier, commandant le Navire *le Robuste*, qui soutint le 8 du mois dernier, & les deux jours suivans trois combats très-vifs contre une Frégate Angloise, fort supérieure en forces, & le 11 du même mois un autre combat contre un Corsaire de 200 hommes d'équipage. Sa Majesté a donné une épée au Lieutenant de M. Rozier, une gratification de trois mille livres pour l'équipage du Navire *le Robuste*, & pour les Volontaires étrangers embarqués sur ce Bâtiment, une de quatre cens livres au Chevalier de Saint-Rome qui commande ces derniers, & une de trois cens à M. de Gaignerau son Lieutenant.

Le sieur Martel, commandant la Frégate du Roi *la Valeur*, s'est emparé le 28 du mois de Mars, à la vue de Belle-Isle, d'un Corsaire Anglois armé de 10 canons, 10 pierriers, & 70 hommes d'équipage.

Le Corsaire *le Duc d'Aumont*, de Boulogne, a relâché à Dunkerque, où le Capitaine Libert, qui le commande, a remis les otages des sept rançons qu'il a faites, & qui montent ensemble à 53000 liv.

On mande de Saint-Malo, que le Capitaine Thomas Donat, qui commande le Corsaire *le Duc d'Aiguillon*, de ce Port, y a conduit le Corsaire Anglois *le Blackeney*, armé de 16 canons, & de 12 pierriers. Il s'en est emparé à la vue des Sept-Îles.

Le Corsaire *l'Aurore*, de Bayonne, dont est

Capitaine le sieur Lavernis , s'est rendu maître des Navires Anglois *l'Industrie & l'Ami* , venant de la Caroline. Ils sont chargés , l'un de 25441 livres d'indigo , de 25 barrils de riz , de 135 barrils de goudron , & de 86 barrils de brai ; l'autre de 56342 livres d'indigo , de 132 barriques de café , de 3 boucauts de sucre , de pelletteries , & d'autres marchandises.

Le Capitaine Saubat-Balanqué , commandant la *Marquise d'Amon* , autre Corsaire de Bayonne , s'est emparé du Navire Anglois *le Duc de Scarborough* , de 160 tonneaux , chargé de saumon salé & d'autres marchandises. Cette prise a été conduite en ce Port.

Le Vaisseau du Roi *l'Hippopotame* , armé en course , & commandé par le sieur de Pigache , Lieutenant de Vaisseau , a pris & fait conduire à Marseille le Navire Anglois *l'Elisabeth* , qui alloit d'Yarmouth à Venise avec un chargement composé de plomb & de salaisons.

On a été informé par des lettres écrites de Mahon , que le nommé François Nufa , Minorcain , qui commande un des quatorze Corsaires armés en ce Port , a pris à l'abordage deux Navires Anglois , l'un de 14 canons l'autre de 2 , & qu'il les a conduits à Cartagene. Ces deux prises sont d'une valeur assez considérable.

Le Capitaine Martin la Fargue , commandant le Corsaire *l'Aigle* , de Bayonne , y est rentré le 4 Avril , avec deux Navires Anglois , dont il s'est rendu maître. Ces deux Navires , appelés l'un *la Charmante Nancy* , l'autre *la Charmante Marthe* , sont très-richement chargés. La cargaison du premier consiste en 87577 livres d'indigo , 189 futailles de sucre , 223 futailles de café , 75 futailles de riz , 25 furons de kina , 6 furons de

200 MERCURE DE FRANCE.

tabac d'Espagne, 62 madriers de bois d'Acajou, 1 pipe de vin de Madere, 36 cuirs de bœuf en poil, 2 barriques de cortera, 5 tonneaux de bois de Brésil, & 13 tonneaux de bois de Campeche. Le second a pour chargement 103000 livres d'indigo, 37 futailles de sucre, une pipe de vin de Madere, 151 futailles de riz, 100 furons de tabac d'Espagne, 10 tonneaux de bois de Campeche, 10 furons de kina, 30 futailles de café, 27 futailles de peaux de chevreuil, 1 barril & 6 paquets de pelletteries, 29 paux d'ours, 186 barrils de goudron, & une caisse contenant 10 livres d'ambre gris.

L'Espérance, autre Corsaire de Bayonne, commandé par le Capitaine Dotatce, a pris & a fait conduire à Bordeaux le Navire le *Marchand*, de 80 tonneaux, chargé de vin de Malvoisie, & de fruits.

Le Corsaire le *Comte de Saint-Germain*, de Dunkerque, s'est emparé des Navires Anglois le *Floz*, de 180 tonneaux, venant de la Caroline avec un chargement de 325 boucauts de tabac; *l'Anne*, de 170 tonneaux, n'ayant que son lest, & d'un autre Bâtiment qu'il a rançonné pour 100 livres sterlings.

Le Capitaine Jalineau, commandant le Corsaire le *Comtesse de Noailles*, de Bordeaux, s'est rendu maître du Corsaire Anglois le *Molley*, de Jersey, de 18 Canons, 14 pierriers & 93 hommes d'équipage, & il l'a conduit à Brest.

On mande de Bayonne, que le Corsaire le *Représaille*, de ce Port, a pris & y a fait conduire le Navire Anglois le *Duchesse de Blewford*, de Bristol, de 160 tonneaux, chargé de sucre, girofle, poivre, gingembre, & autres marchandises.

Des lettres écrites de Marseille marquent que

le Corsaire *le Bien-Aimé*, de ce Port, y a conduit le Navire Anglois *le Fassi*, dont il s'est emparé, & dont le chargement consiste principalement en huile.

Le Capitaine Libert, commandant le Corsaire *le Duc d'Aumont*, de Boulogne, est entré à Dunkerque, où il a remis les otages de sept rançons montant ensemble à 100005 livres.

Les Corsaires *la Difficulté* & *l'Hyver*, du Havre, y ont fait conduire le petit Corsaire Anglois *le Héros*, armé de 2 canons, 8 pierriers, & 25 hommes d'équipage. Ils s'en sont emparés à l'embouchure de la riviere de Caen.

On mande de Saint-Malo, que le Corsaire *le Marquis de Puyzieulx*, de ce Port, s'est rendu maître du Corsaire Anglois *le Tartare*, de Guernezey, (ci-devant *la Bastienne*, de Boulogne) de huit canons, 8 pierriers, & 56 hommes d'équipage.

Le Capitaine Magnonet qui commande le Corsaire *le Machault*, de Granville, a pris & a fait conduire à Roscoff deux Bâtimens Anglois: l'un est un Corsaire de Guernezey, de 8 canons, 10 pierriers, & 53 hommes d'équipage; l'autre est un Navire armé de 4 petits canons, ayant pour chargement 245 futailles de sucre, & 46 milliers de café.

Un autre Corsaire du même nom, armé à Saint-Malo, s'est rendu maître de la Corvette du Roi d'Angleterre *le Merlin*, de 12 canons, & 107 hommes d'équipage. On a trouvé sur cette Corvette, qui est arrivée à Brest, une grande quantité de munitions de guerre. Le même Corsaire s'est emparé d'un autre Bâtiment armé en guerre avec 16 canons, 16 pierriers, & 85 hommes d'équipage.

202 MERCURE DE FRANCE.

Il est arrivé à Bayonne un Navire Anglois appelé *le Spirituel*, de Londres. Il a été pris par le Capitaine Fau, commandant le Corsaire *la Représaille*. Son chargement consiste en 658 futailles de riz, 70 barrils de café, 53 barrils ou caisses d'indigo, 11 barriques de pelleteries, 9 barriques de bois de canelle, & 15 tonneaux de bois de campeche.

On est informé qu'un Corsaire François s'est emparé, dans les Mers du Nord, d'un Navire Anglois richement chargé, & qu'il l'a conduit à Bergue en Norwege.

Le Capitaine Olivier-Jean Bellanger, commandant le Corsaire *le Caincy*, de Dieppe, a remis à Dunkerque les ôtages de deux rançons qu'il a faites, & qui montent ensemble à 450 guinées.

Il est arrivé à Dunkerque un Navire Anglois, appelé *le Janet & Bety*, de 60 tonneaux, chargé de vin, d'eau-de-vie, de riz, & d'autres marchandises. Il a été pris par le Corsaire *le Duo d'Aumont*, de Boulogne.

Les Corsaires *la Difficulté & l'Hiver*, du Havre, ont pris & conduit à la Hougue le petit Corsaire *l'Aventure-Galley*, de Jezey, armé de 4 pierriers, & de 17 hommes d'équipage.

Le Corsaire *la Philippine*, de Calais, y est rentré avec les ôtages de cinq rançons qu'il a faites, & qui montent ensemble à 795 guinées.

Les Bateaux Anglois *le Jean & Maria & le Thomas & Guillaume*, l'un chargé d'huîtres, l'autre n'ayant que son lest, ont été pris par les Corsaires *le Marquis de Villequier*, *la Princesse de Condé & la Bonne Foy*, qui les ont conduits à Boulogne.

On mande du Havre, qu'il y est arrivé trois Navires Anglois, appelés, l'un *le Marchand de*

Schiedam, de 220 tonneaux, l'autre *la Dame-Fortune*, de 200 tonneaux; & le troisieme *la Saint-Georges*, de 140 tonneaux. Ces trois Bâtimens, qui sont chargés de charbon de terre, ont été pris par le Corsaire *la Victoire*, de Saint-Malo.

Le *Puyzieulx*, autre Corsaire de ce port, y a conduit le Navire Anglois *le Tigre*, de 230 tonneau, allant de la Virginie à Londres avec un chargement de 433 boucauts de tabac, 34 tonneaux de fer, & autres marchandises.

Le même Corsaire, & un autre nommé *l'Invincible*, se sont emparés du Corsaire *l'Amazons*, de Grenezey, armé de 16 canons, 10 pierriers, & 94 hommes d'équipage.

On apprend par des lettres écrites de la Rochelle, que le Corsaire *le Maréchal de Richelieu*, de Nantes, a conduit dans ce premier Port le Corsaire *le Grenezey*, de Grenezey, armé de 20 canons & de 180 hommes d'équipage. Il s'en est emparé après un combat de trois heures.

BÉNÉFICES DONNÉS.

SA Majesté a donné l'Abbaye Régulière de Soyons, Ordre de Saint-Benoît, Ville & Diocèse de Vallence, à la Dame de Maugiron, Religieuse de cette Abbaye. L'Evêché de Coutances à M. l'Abbé du Quesnoy, qui en étoit Vicaire Général depuis 20 ans; & l'Evêché de Senez à M. l'Abbé de Woelès, Vicaire Général de l'Archevêché d'Arles. L'Abbaye de Lessay, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Coutances, à M. l'Abbé de la Ville, un des Quarante de l'Académie Française, premier Commis des affaires étrangères.

204 MERCURE DE FRANCE:
& ci-devant Ministre de Sa Majesté auprès des
Etats Généraux des Provinces-Unies ; & celle de
Ncaillé , même Ordre , Diocèse de Poitiers , à M.
l'Abbé de la Ville Mirmont , frere de M. l'Abbé de
la Ville , & Vicaire Général de l'Evêché d'Arras.

MARIAGES ET MORTS.

MESSIRE Louis-Auguste de Rohan - Chabot ,
Comte de Maillé-la Marche , fils de Messire Guy-
Auguste de Rohan-Chabot , Lieutenant-Général
des Armées du Roi , & de sene Dame Yvonne-Silvie
du Breil de Rays , fut marié le 12 Avril à Demoi-
selle Elisabeth-Louise de la Rochefoucauld , fille
de feu Jean-Baptiste-Louis-Frédéric de la Roche-
foucauld , Duc d'Anville , Lieutenant - Gé-
néral des Armées Navales de Sa Majesté , & de
Louise-Elisabeth de la Rochefoucauld. La béné-
diction nuptiale leur a été donnée par le Cardinal
de la Rochefoucauld dans la Chapelle de l'Hôtel
de la Rochefoucauld.

Messire Jacques-François de Carvoisin , Mar-
quis d'Achy , Enseigne de la Compagnie des
Gendarmes de Bourgogne , fut marié le trois
de Mai , dans l'Eglise de Saint Sulpice , à Demoi-
selle Marie Catherine-Jeanne Jubert de Bouville.
M. l'Abbé de Bouville , Vicaire Général du Dio-
cèse de Chartres , leur donna la Bénédiction Nup-
tiale. Leur contrat de mariage avoit été signé le
premier par Leurs Majestés & par la Famille
Royale.

Demoiselle Marie-Anne de Villelume-de Bar-
montel , Dame de Châteaubrun , la Roche , Fres-
sanges , le Mas de Voing & autres terres , est morte
à Paris le 6 Mars , âgée de 82 ans.

Mademoiselle de Villelume étoit l'unique reste de l'illustre Maison de Villelume en Auvergne, & descendoit au treizieme degré de Guillaume de Villelume, Chevalier, qui en 1196 jura pour le Roi Philippe Auguste la paix avec le Dauphin, Comte d'Auvergne, & Guillaume son fils, ainsi qu'on l'apprend d'un extrait du trésor des chartes, n°. 86, registre de S. Louis, rapporté dans les preuves de l'histoire de la Maison d'Auvergne par Justel.

Guillaume de Villelume eut pour fils W. de Villelume, & pour petit-fils autre Guillaume de Villelume, Seigneur de Villelume, Barmontel & Montbardon, qui épousa par contrat du 12 Janvier 1322, Alexine de Tignieres. Ils eurent pour fils Joffelin de Villelume, qui en 1374 fut avec dix hommes d'armes au service du Duc de Berry, en la guerre contre les Anglois. Il épousa Marguerite de Saint-Nectaire, fille de Casto seconde, de Saint-Nectaire & d'Odine d'Alegre. De ce mariage sortirent Hugue de Villelume, Seigneur de Villelume & de Barmontel, & Guy de Villelume, Seigneur de Montbardon, auteur de la branche de ce nom, établie en Berry & Bourbonnois, & dont l'on peut voir la généalogie en l'histoire de Berry, par M. de la Thaumassiere.

Hugue de Villelume épousa Claudine Duvernet, fille de Bertrand, Chevalier, Seigneur Duvernet & de Beauhieu, & de laquelle il eut Claude premier de Villume, qui fut tué au service du Roi Charles VII, étant avec le Duc de Bourbon. Il avoit épousé par contrat du 20 Janvier 1466, Marguerite Maurine de Mastarent, fille de Jacques Marin, Chevalier Seigneur de Mastarent, le Theil & Saillant. Ils eurent pour fils Claude II de Villelume, qui par contrat du 10 Mars 1486, s'allia avec

206 MERCURE DE FRANCE.

Françoise de Rochefort, fille de Guillaume de Rochefort, Baron de Châteauvert.

Leur fils Pierre de Villelume, épousa par contrat du 7 Juillet 1515, Charlotte de Saint-Georges, fille de Jacques, Chevalier Seigneur de Saint-George, l'Espinas & la Buffiere, Sénéchal de la Marche. Ils eurent pour fils Guillaume III de Villelume, Chevalier de l'Ordre du Roi. Il fut à toutes les occasions mémorables de son temps, telles qu'à la bataille de Cerisoles, à la prise de Boulogne; au siege de Metz, à la bataille de Renty & à celle de Saint-Quentin, où il fut fait prisonnier par les Anglois avec le Maréchal de Saint-André. Il épousa le 18 Février 1537, Louise de Saint-Marfaut, fille de Brandelis, Seigneur de Saint-Marfaut & du Verdier, Chevalier de l'Ordre du Roi, dont naquit en 1543 Jacques de Villelume, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Syndic de la Noblesse d'Auvergne, qui mourut en 1646. Il fut aux sieges de S. Jean d'Angely & de la Rochelle, ayant charge de cinquante hommes d'armes. Il fut un des six de la Noblesse d'Auvergne qui se joignit à ceux de la ville de Clermont, pour jurer & signer de serviz le Roi Henri III, au commencement des guerres de la Ligue, & fut député trois fois vers ce Prince de la part des Etats d'Auvergne. Il épousa par contrat du 18 Juillet 1578, Magdeleine de Vassé, héritiere de son nom. Jean-François de Villelume son frere, fut reçu Chevalier de Malte le 20 Juin 1572.

Jacques de Villelume & Magdeleine de Vassé, eurent pour fils Antoine de Villelume, substitué, ainsi que ses descendans, aux nom & armes de Vassé. Il eut deux chevaux tués sous lui au combat de Castelnaudarry, & fut tué en une autre occasion. Il avoit épousé le 26 Février 1614, Catherine

de Châlus, fille de François de Châlus, Baron de Cordes, & de Jeanne de la Roche-Aimon. Ils eurent pour enfans Gilbert de Villelume, reçu Chevalier de Malte, le 5 Mars 1645. Jacques de Villelume aussi reçu Chevalier de Malte le 26 Janvier 1650, puis pourvu des Commanderies de Maissonnis & de Montchamp, & Commandant le vaisseau la Sainte Anne, pour le service de sa Religion; Charlotte de Villelume, Abbesse de Saint Genest; & Jean-Charles de Villelume, Seigneur de Villelume, Barmontel, Vassé, Châteaubrun, le Theil, &c. Colonel du Régiment de Mercœur, puis Maréchal de Camp. Il épousa par contrat du 10 Février 1642, Marie de Monestay, fille de Gilbert de Monestay, Baron des Forges, & de Claude Dechazeron.

Maximilien de Villelume leur fils, étoit le pere de Marie-Anne de Villelume qui donne lieu à cet article, & de Marie-Pétronille de Villelume, qui épousa par contrat du . . . Septembre 1710, Jean Hautier, Comte de Villemontée, & dont les enfans qui sont Jean-François-Marien Hautier-de Villemontée, Seigneur de Villemontée, Barmontel; Jean-Marien Hautier-de Villemontée, Seigneur de Chezelle & des Herards; Antoine-Marien Hautier-de Villemontée, Abbé, Bachelier de Sorbonne; Nicolas-Marien, Chevalier de Malte, & Marie-Françoise de Villemontée, veuve du Seigneur de Viry, en Bourbonnois, sont héritiers des biens de la maison de Villelume, & substitués aux nom & armes de cette Maison aux termes du contrat de mariage de leur mere.

La Maison de Villelume a pour Armes d'argent à dix besans d'argent 4, 3., 2. & 1., qu'elle écartèle de celles de Vassé.

Messire Léonor de Goyon de Matignon, Evêque

208 MERCURE DE FRANCE.

que de Coutance , & Abbé de l'Abbaye de Lef-
fay , Ordre de Saint Benoit , même Diocèse , est
mort le 3 Avril en son Palais Episcopal , âgé
de quatre-vingts ans.

M. Perrier de Salvart , Commandeur de l'Or-
dre Royal & Militaire de Saint-Louis , & Chef
d'Escadre des Armées Navales de Sa Majesté , est
mort à Versailles le 8 , dans sa soixante-septieme
année.

Messire Charles-Théophile de Besiade , Marquis
d'Avary , Grand Bailli d'Orléans , & Colonel
dans les Grenadiers de France , mourut à Paris le
17 Avril , dans la vingt-unieme année de son âge.

Dame Marie-Corneille Guy , veuve de Messire
Jean-Claude Roffignol , Ecuyer Sieur de Ville-
planne , l'un des cent Gentilshommes ordinaires
de la Maison du Roi , & Gentilhomme de feu
Monsieur , frere unique du Roi , mourut à Paris
le 27 Avril. Elle étoit fille unique de feu Jacques
Guy , Ecuyer , Conseiller Secrétaire du Roi , Maison
Couronne de France & de ses Finances , & de
Dame Jeanne Fabre , son épouse.

Claude Roffignol , Ecuyer , Seigneur de Ville-
planne , pere de Jean-Claude , fut aussi pourvu
d'une place de l'un des cent Gentilshommes ordi-
naires , dans le commencement que Louis XIV
rétablit cette Compagnie par sa Déclaration du
4 Septembre 1643.

Les freres Roffignol , de Boisateans & de la
Brosse , sont les petits-fils de cette Dame.

Frédéric-Jérôme de Roye de la Rochefoucauld ,
Cardinal de la Sainte Eglise Romaine , Archevé-
que de Bourges , Primat des deux Aquitaines ,
Abbé de l'Abbaye de Beaulieu en Argoonne , Con-
grégation de Saint Vannes , Diocèse de Verdun ;
de celle de Saint Vandrille , Congrégation de

Saint Maur, Diocèse de Rouen ; de l'Abbaye Sécularisée d'Aisnay, Diocèse & Ville de Lyon ; Abbé, Chef Supérieur de tout l'Ordre de Cluny ; Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, Grand Aumônier de France, & ci-devant Ambassadeur du Roi auprès du Saint Siege, mourut à Paris le 29 Avril, âgé de cinquante-six ans, neuf mois & treize jours. La régularité de ses mœurs, son esprit de modération, son application à gouverner son Diocèse & à y maintenir la paix, la prudence avec laquelle il s'est conduit dans des circonstances également importantes & délicates, le zèle qu'il a toujours montré pour concilier les intérêts de l'Etat avec ceux de l'Eglise, lui avoient attiré la vénération & l'amour, non-seulement de ses Diocésains, mais encore de toute la Nation. A la mort de l'ancien Evêque de Mirepoix, le Roi chargea le Cardinal de la Rochefoucauld du Département concernant la nomination aux Bénéfices. Sa Majesté crut ne pouvoir remettre en de meilleur mains le soin de lui présenter les Sujets pour les Evêchés, qu'en celles d'un Prélat qui connoissoit & remplissoit si parfaitement tous les devoirs de l'Episcopat.

Le 30 Avril, le Cardinal de la Rochefoucauld fut inhumé dans l'Eglise Paroissiale de Saint Sulpice. Ayant toujours conservé au milieu des plus éminentes dignités toute la simplicité Chrétienne, il avoit recommandé dans ses derniers moments aux dépositaires de ses volontés, de n'observer dans ses funérailles que ce qu'on faisoit ordinairement pour les particuliers du second ordre de l'Eglise. On s'est conformé, autant qu'il a été possible, à des intentions si respectables & si édifiantes. Mais le concours prodigieux de personnes de tout rang, qui ont accompagné le convoi, a été

210 MERCURE DE FRANCE.

pandu sur cette cérémonie lugubre beaucoup plus d'éclat que n'auroit pu faire la plus grande pompe. Après que l'inhumation du corps eut été faite dans l'endroit destiné pour la sépulture des Prêtres de la Paroisse, le cœur, qui avoit été donné au Prieuré de Saint Martin des Champs, y fut transporté par les Bénédictins Réformés de l'Ordre de Cluny, qui occupent cette Maison. Sur un Mandement du Supérieur Vicaire Général de l'étroite observance, ces Religieux firent le 7 de ce mois dans leur Eglise un Service solennel pour le repos de l'ame de l'illustre Cardinal, qu'ils regrettent si sincèrement avec toute la France. M. le Cardinal de Gesvres, & plusieurs Prélats y assistent; ainsi que M. le Maréchal Duc de Biron, & un grand nombre de Seigneurs.

Messire Marie-André-Louis *Del Puech-de Laloubiere*, fils unique de Messire Jean-Pierre-Louis *Del Busch*, Seigneur de Laloubiere, & de Dame Marie-Jeanne Moreau, est mort à Passy, près Paris, le 4 Mai, âgé de 27 mois quatre jours; sa naissance avoit été annoncée dans le *Mercure de Mars 1755*. Il étoit petit-fils de feu Messire Louis *Del Puech*, Seigneur de Laloubiere, Major du Régiment de Montalet, dénommé dans le *Mercure de Janvier 1755*, à l'article du mariage de Messire Jean-François *Del Puech-de Comeiras*, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Capitaine au Régiment de Cavalerie de Saluces.

Le Chevalier de Mailly mourut en cette Ville le 5 Mai, âgé de 58 ans. Il étoit Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, & avoit été Mestre de Camp d'un Régiment de Dragons. Le Chevalier de Mailly étoit frere du Comte de Mailly, Chevalier des Ordres du Roi, Lieute-

nant-Général des Armées de Sa Majesté, Premier Ecuyer de Madame la Dauphine.

Messire Claude-François *le Tellier*, Brigadier d'Infanterie, & ci-devant Capitaine d'une Compagnie dans le Régiment des Gardes Françaises, mourut en cette Ville le 9, âgé de soixante-douze ans.

Messire Nicolas Pajot de Dampierre, Doyen des Chanoines Honoraires de l'Eglise Métropolitaine de Paris, & Abbé de l'Abbaye de Saint Loup, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Troyes, est mort le 11, dans la soixante-neuvième année de son âge.

Dame Antoinette de *Villers-de Rousselle*, épouse d'Anne Gédéon, Comte de Joyeuse & de Grandpré, Lieutenant Général des Provinces de Champagne & de Brie, mourut à Amiens le 14 Mai 1757, âgée de 61 ans.

Le sieur Pierre de Coulon, ancien Garde de la Porte du Roi, est mort au Château de Monplaisir près de Mars-sous-Bourg, âgé d'environ cent douze ans. Il étoit aussi droit qu'un jeune homme, & il lisoit encore sans lunettes.

A V I S.

Le sieur Peromet fait une cire épilatoire, pour dégarnir les sourcils, qui sont trop couverts, le front, les joues, les bras & mains qui sont chargés de poil. Il a établi son bureau chez le sieur Malivoire, Marchand Parfumeur, rue Bardubec, près la rue S. Méry; & chez le sieur Milon, Distillateur-Parfumeur, dans l'Abbaye Saint Germain-des-Prés, cour des Religieux, chez le Maître, près la fontaine. Le prix est de 6 liv. & de

212 MERCURE DE FRANCE.

3 liv. la douzaine. Il donne par écrit la façon de s'en servir.

A U T R E.

Le vinaigre de Turbie qui a la propriété de guérir le mal de dents, & le vinaigre Romain qui les blanchit, raffermis les gencives, & se distribuent toujours avec succès chez le sieur Maille, Vinaigrier-Distillateur ordinaire de Leurs Majestés Impériales, seul possesseur du secret de les composer. On y trouve également le véritable vinaigre des quatre voleurs, dont la vertu est de préserver de tout air contagieux, comme aussi différens vinaigres, pour blanchir & entretenir la peau, guérir les boutons &c., & généralement toutes sortes de vinaigres à l'usage de la table, bains & toilette, au nombre de cent soixante : les moindres bouteilles sont de trois livres. En écrivant une lettre d'avis au sieur Maille, & envoyant l'argent par la poste le tout affranchi de port, il fera tenir très-exactement les vinaigres qu'on lui demandera, avec la façon de s'en servir. Il demeure rue Saint André des Arts, aux armes impériales, la troisième porte cochère à main droite, en entrant par le bout qui fait face à la rue de la Huchette.

A U T R E.

Il s'est établi au faubourg Saint-Antoine, rue de Montreuil, dans la maison de M. Titon, une Manufacture de toiles peintes à fond d'or, d'argent, en camayeux, propres pour tapisseries

d'antichambre, salles à manger & cabinets. Pour paravents & écrans ; même pour fauteuils. Outre une solidité reconnue, qui forme la qualité essentielle de ces toiles, elles ont un éclat admirable, qui imite les étoffes riches & le damas, on les lave sans les ternir, & elles ne souffrent aucuns insectes partout où elles sont tendues.

A U T R E .

M. Rabiqueau ayant été consulté pour trouver le moyen de filer le soie, il a fait usage d'un rouet de corderie qu'il a perfectionné pour cet effet, & a réduit la botte de dix livres, *filée, coquetée & surcoquetée*, à quatre pieds de long sur cinq pouces de diamètre, au lieu que la même botte a près de quatre pieds de long sur un pied de diamètre : de-là les personnes qui veulent faire usage de ses rouets gagneront beaucoup pour la place & le transport. Un bateau chargera au moins trois fois davantage, & ne sera plus obligé à se borner pour les arches des ponts. Il en résulte la même commodité pour les magasins, & les voitures pour la guerre. Il faudra moins d'hommes, moins d'équipages, & moins de chevaux.

Les curieux, en venant voir les représentations qui se font tous les après-midi chez M. Rabiqueau, trouveront la première botte qui a été filée le 4 de ce mois.

M. Rabiqueau a perfectionné une nouvelle optique en illumination, qu'il a donnée au Public sans avoir été annoncée. Plusieurs personnes l'ont invité à l'indiquer, parce que la vivacité de ses lampes optiques y produit un effet au dessus du naturel ; le vis des lampions, des terrines, flammée dans toute l'illumination. Le ciel, les

214 MERCURE DE FRANCE.

hommes, les maisons, tout y est éclairé d'un ré-
flet qui tient l'Amateur dans l'admiration; &
ceux qui ont cherché à copier, n'ont fait & ne
feront que des à peu près; de même que ceux que
s'efforcent de contrefaire les lampes optiques qui
ne se trouvent qu'*au cabinet privilégié du Roi, rue
Saint Jacques, vis-à-vis les Filles-Sainte-Marie.*

Le soir on voit un billard de deux seules lampes,
qui forment un jour brillant sans interruption
pour moucher; ce qui est fort gracieux pour les
joueurs. On a ajouté aux lampes un fil de fer qui
fixe le niveau des meches, & soulage l'attention
des domestiques en rendant l'effet plus beau.

E R R A T A

du premier Mercure de Juin.

PAGE 117, ligne 23 & 24, tous les traits sont
beaux sans être exactement réguliers, *lisez*, ré-
guliers.

Page 186, lig. 17 & 18, elle fut représentée la
cinquième fois, *lisez*, pour la cinquième fois.

Page 187, lig. 15, 16 & 17, il a paru ensuite
dans l'*Andrienne*, l'*Enfant prodigue* & *Mahomet*,
par les rôles de Simon, Euphemon pere,
& Zopire, *lisez*, il a continué dans l'*Andrienne*,
dans l'*Enfant prodigue* & *Mahomet*, les
rôles de Simon, d'Euphemon pere, & de Zopire.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le second volume du Mercure du mois de Juin, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 12 Juin 1757.

GUIROY.

T A B L E D E S A R T I C L E S.

A R T I C L E P R E M I E R.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE

V E R S à Madame de l'Est...	<i>page</i> 5
Le Choix difficile. Avis à Lise,	6
Le Billet d'Enterrement & le Billet de Mariage,	
Fable,	18
Sur la maniere d'écrire la Vie des grands Hommes, par M. de Maupertuis,	20
Idylle,	31
Lettre à l'Auteur du Mercure, & Vers sur l'Ecole de l'Amitié,	33
Lettre de M. de B. à Mlle de M.	34
Réponse,	39
Voyage de Saint-Cloud,	44
Sonnet de M. de la Monnoye,	52
Vers à Madame De... le jour de sa Fête,	54
L'Amour, à Mlle de R....	<i>ibid.</i>
Byng justifié,	59
Explication de l'Enigme & du Logogryphe du premier volume du Mercure de Juin,	64
Enigmographique, tenant lieu de l'Enigme & du Logogryphe,	65
Chanson,	66

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Précis ou Indication de livres nouveaux, 67

ART. III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.

Grammaire. Discours historique sur l'origine de
la Langue Française, 101*Chirurgie.* Mémoire touchant un Trépan coron-
naire, 129

ART. IV. BEAUX-ARTS.

Musique. 133*Gravure.* 137*Architecture.* 143*Mécanique.* 144*Horlogerie.* 147

ART. V. SPECTACLES.

Opéra, 163

Comédie Française, 167

Comédie Italienne, 169

Extrait de Ramir, *ibid.*

Concert Spirituel, 181

ARTICLE VI.

Nouvelles étrangères, 183

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 187

Bénéfices donnés, 203

Mariages & Morts, 204

Avis divers, 211

La Chançon notée doit regarder la page 66.

 De l'Imprimerie de Ch. Ant. Jombert.

